

VACANCES RÉPIT FAMILLES



ÉTUDE 2024 SUR LES SÉJOURS AIDANT·E - AIDÉ·E

SATISFACTION ET EFFETS PSYCHOSOCIAUX CHEZ
LES PERSONNES AIDANTES ACCUEILLIES EN
SÉJOUR RÉPIT AUX CENTRES TOURAINES, LES CIZES
ET LA SALAMANDRE

*Données recueillies sur la période
de mars 2024 à décembre 2024*



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
PARTIE 1 : L'ACCOMPAGNEMENT DU GRAND AGE.....	9
1. La spécificité du public VRF.....	10
1.1 Portrait sociodémographique	10
1.1.1 Une population d'aidant-es très féminisée et âgée	10
1.1.2 Une majorité de couples partageant le domicile	11
1.1.3 Un public retraité à revenu moyen	12
1.1.4 Une représentation marquée des francilien-nes.....	13
1.2 La dépendence et la prise en charge des aidé-es	14
1.2.1 Le niveau d'autonomie des personnes aidées	14
1.2.2 La charge de travail pour les aidant-es	16
1.2.3 Au quotidien : un appel au soutien physique avant psychologique.....	18
2. L'avant séjour : préparer le répit	20
2.1 Expériences précédentes et motivations	20
2.1.1 La moitié des aidant-es sont des primo-partant-es	20
2.1.2 La découverte du VRF.....	20
2.1.3 Choisir le VRF : avant tout, une recherche de répit.....	21
2.2 La préparation du séjour	23
2.2.1 Un processus complexe mais sans grande charge mentale	23
2.2.2 Les difficultés liées à la préparation	24
3. Le séjour au VRF : un accueil et des services largement plebiscités	27
3.1 Le séjour type au VRF : une semaine en été	27
3.2 L'arrivée au VRF : une logistique centrée sur le transport individuel	27
3.3 L'évaluation des services proposés	28
3.3.1 Un cadre rassurant et accueillant.....	28
3.3.2 Un hébergement jugé qualitatif, confortable et propre	29
3.3.3 Les activités et les animations : un point relativement moins satisfaisant	30
3.4 Les difficultés liées au séjour	31
4. Les effets psychosociaux d'un séjour au VRF.....	34
4.1 Un affaiblissement des signes d'épuisement	34
4.2 Le rôle d'aidant-e : entre effets positifs et inertie.....	37
4.3 Les relations sociales.....	38
4.4 Le regard de l'aide-e sur l'aidant-e suite au séjour	40
4.5 La projection dans l'avenir : un exercice complexe.....	41
5. Un bilan d'ensemble enthousiaste.....	43
5.1 Des attentes majoritairement rencontrées.....	43
5.2 Une envie de répéter l'expérience VRF.....	45
5.3 Une forte intention de recommandation.....	46
6. Éléments clés à retenir	48

PARTIE 2 : L'ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP.....	51
1. La spécificité du public VRF.....	52
1.1 Portrait sociodémographique	52
1.1.1 Un profil d'aidant-es majoritairement féminin et âgé de 50-69 ans	52
1.1.2 Une majorité de parents aidant-es qui vivent avec leur enfant	54
1.1.3 Une population à distance de l'emploi et des hauts revenus	55
1.1.4 Une prédominance des régions orientales.....	56
1.2 La dépendance et la prise en charge des aidé-es	57
1.2.1 Des aidé-es avec une autonomie très limitée	57
1.2.2 Des aidant-es de longue durée.....	59
1.2.3 Une aide physique mobilisée, un soutien psychique marginal	60
2. L'avant séjour : préparer le répit	62
2.1 Expériences précédentes et motivations	62
2.1.1 Le VRF : une expérience déjà connue pour la majorité des aidant-es.....	62
2.1.2 La découverte du VRF.....	62
2.1.3 Choisir le VRF : avant tout, une recherche de répit.....	63
2.2 La préparation du séjour	65
2.2.1 un processus complexe mais sans grande charge mentale.....	65
2.2.2 les difficultés liées à la préparation.....	66
3. Le séjour au VRF : un accueil et des services largement plebiscités	68
3.1 Le format majoritaire : une semaine en été.....	68
3.2 L'arrivée au VRF : une logistique centrée sur le transport individuel	69
3.3 L'évaluation des services proposés	69
3.3.1 Un environnement sécurisant, toujours plébiscité	69
3.3.2 L'hébergement : un bilan très positif, mais à surveiller	71
3.3.3 Un regain de satisfaction autour des animations et activités	72
3.4 Les difficultés liées au séjour	73
4. Les effets psychosociaux d'un séjour au VRF.....	76
4.1 Un souffle retrouvé pour les aidant-es.....	76
4.2 Le rôle d'aidant-e : entre ouverture à la délégation et stabilité	79
4.3 Les relations sociales.....	80
4.4 Le regard de l'aide-e sur l'aidant-e suite au séjour	81
4.5 Une projection dans le temps souvent limitée	82
5. Un bilan largement positif	84
5.1 Une adéquation entre offre et attentes.....	84
5.2 Le VRF, choix privilégié pour repartir	87
5.3 Une expérience à recommander.....	87
6. Éléments clés à retenir	89

INTRODUCTION

Soutenir un proche en perte d'autonomie — qu'il s'agisse d'un parent, d'un-e partenaire, d'un enfant ou d'un-e ami-e — est un engagement profondément humain mais souvent éprouvant. En France, plus de 9 millions de personnes, adultes comme mineur-es, apportent régulièrement une aide à un-e proche âgé-e, malade ou en situation de handicap¹. Cet accompagnement prend des formes variées : soutien dans les gestes du quotidien, coordination des soins, accompagnement moral ou logistique. Or, le fait d'être aidant-e implique bien souvent une charge mentale et physique importante, avec un risque réel d'isolement et d'épuisement.

Les responsabilités quotidiennes liées au rôle d'aidant-e peuvent engendrer des répercussions significatives sur la santé physique et mentale. Selon une étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), près de 47 % des aidant-es estiment que leur santé est affectée par leur rôle. Parmi eux et elles, 19 % rapportent des conséquences sur leur santé physique, telles que fatigue, troubles du sommeil ou douleurs corporelles, tandis que 37 % font état d'impacts sur leur bien-être mental, incluant fatigue morale, sentiments de solitude ou symptômes dépressifs et anxieux. De plus, un rapport de l'Espace national de réflexion éthique sur les maladies neurodégénératives² indique que 85 % des aidant-es se sentent découragés par l'ampleur de leur tâche, avec 81 % ressentant de la fatigue physique et 77 % du stress.

L'ASSOCIATION VACANCES REPIT FAMILLES (VRF)

Face à ce constat, le besoin de répit est devenu une priorité de santé publique. Offrir aux aidant-es la possibilité de souffler, sans culpabilité ni inquiétude pour leur proche, est essentiel à leur équilibre personnel comme à la pérennité de leur engagement. C'est dans cette perspective qu'est né le dispositif Village Répit Familles (VRF), une initiative créée en 2013 par PRO BTP, en partenariat avec l'AFM-Téléthon. Sous le concept « Vivre le répit en famille », VRF propose un modèle de séjour particulier : des séjours conjoints pour l'aidant-e et l'aidé-e, organisés au sein d'un village de vacances équipé d'une structure médico-sociale intégrée.

Ce modèle permet un accompagnement différencié : pendant que la personne aidée est prise en charge dans un cadre sécurisé et adapté à ses besoins, l'aidant-e peut profiter d'un véritable temps de pause. Hébergements confortables, restauration, animations, espaces de détente, mais aussi groupes de parole, moments de formation ou d'échanges entre pairs : tout est pensé pour favoriser le bien-être, la récupération et le ressourcement. Au-delà de la simple parenthèse, ces séjours permettent souvent de renforcer le lien affectif entre aidant-e et aidé-e, dans un cadre apaisé.

Trois sites VRF sont aujourd'hui en activité, chacun répondant à des besoins spécifiques : VRF Touraine, situé en région Centre-Val de Loire, accueille principalement des personnes âgées dépendantes. VRF Les Cizes, dans le Jura, est spécialisé dans l'accueil des personnes en situation de handicap moteur. Enfin, VRF La Salamandre, près d'Angers, se consacre aux familles confrontées à des maladies neurologiques rares. Tous trois partagent la même philosophie : permettre aux binômes aidant-e/aidé-e de vivre des vacances ensemble, tout en garantissant un véritable temps de répit pour l'aidant-e.

Nombreuses études illustrent l'importance de mettre en place des dispositifs de soutien adaptés pour offrir aux aidant-es des moments de répit essentiels à leur équilibre et à leur santé. Or, selon le collectif « Je t'aide », seulement 48% de aidant-es a entendu parler des solutions de répit, entre lesquelles les séjours de répit comme celui proposé par VRF.

¹ DREES. (2023). 9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie en 2021. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/93-millions-de-personnes-declarent-apporter-une-aide-reguliere-un>

² L'Espace national de réflexion éthique sur les maladies neurodégénératives. (2015). Accompagner un proche en perte d'autonomie suite à une maladie : Motivations, vécus, aspirations. <https://www.espace-ethique.org/sites/default/files/Etude%20Aidants%20Ethique%202015.pdf>



DES ANNEES D'EXPERTISE PARTAGÉE AUTOUR DU RÉPIT

Fondée sur plus de trois décennies d'engagement en faveur de l'accès aux vacances pour les publics qui en sont le plus éloignés, Vacances Ouvertes (VO), association loi 1901 reconnue d'utilité publique, a développé une expertise spécifique dans le suivi et l'analyse des pratiques liées au projet vacances. Cette expertise s'incarne notamment dans son Pôle Études, un espace dédié à la réflexion sur les enjeux sociaux contemporains à travers le prisme des vacances. Ce pôle mène des recherches, propose des outils d'observation, et accompagne aussi bien les actions internes de VO que des missions confiées par d'autres structures partenaires.

Vacances Ouvertes a développé un axe de travail spécifique autour de la thématique du répit, en particulier à travers l'organisation de séjours dédiés. Bien que proche de la notion de vacances, le répit présente des spécificités propres, tant du point de vue des objectifs recherchés que des contraintes logistiques ou des publics concernés. Consciente de ces particularités, l'association a mené, au fil des années, des expérimentations et des études ciblées afin d'approfondir la question du répit pour différents profils de public : proches aidant-es, professionnel·les de secteurs spécifiques ou encore parents en situation d'épuisement. Ces travaux ont également permis à Vacances Ouvertes de concevoir et de formaliser divers outils méthodologiques pour faciliter la mise en place de séjours de répit adaptés aux besoins des publics accompagnés.

Depuis plusieurs années, le dispositif Village Répit Familles (VRF) confie à l'association Vacances Ouvertes la mission d'évaluer ses services afin d'en analyser les effets, d'identifier des pistes d'amélioration et de mettre en lumière son utilité sociale. Entre 2016 et 2023, plusieurs études ont ainsi été conduites par le Pôle Études de VO pour le VRF, avec un focus particulier sur les effets psychosociaux d'un séjour de répit pour les aidant-es. Ces travaux³ ont mis en évidence, entre autres, un regain d'envie de départ, une amélioration du bien-être et un impact positif sur la capacité des aidant-es à se projeter dans l'avenir.

En 2023, à l'issue d'un appel d'offres, VO a de nouveau été retenue pour conduire une nouvelle évaluation sur une période de trois ans (2024-2026), couvrant l'ensemble des trois centres VRF. Le présent rapport s'appuie sur les données collectées au cours de la première année de cette nouvelle phase d'étude.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Les objectifs de l'étude 2024-2026 sont :

- Établir le niveau de satisfaction des aidant·e·s au travers du recueil de leur avis sur la qualité des services et de l'accueil qui leur ont été proposés.
- Qualifier et quantifier les impacts psychosociaux qui peuvent découler du séjour-répit auprès des aidant·e·s.

MÉTHODOLOGIE

Conformément à la demande de VRF, cette nouvelle étude reprend en grande partie les éléments méthodologiques développés lors du précédent cycle d'évaluation mené entre 2021 et 2023. L'objectif est de garantir une continuité dans l'analyse d'indicateurs jugés pertinents et utiles pour le suivi périodique des trois centres VRF. Toutefois, certaines évolutions ont été intégrées afin d'adapter la démarche aux besoins actuels.

Ainsi, la méthode repose sur le recueil de l'expérience des aidant-es ayant séjourné dans un centre VRF au cours de l'année. Ce recueil est réalisé à l'aide d'un questionnaire « après séjour », spécifiquement conçu pour cette étude.

³ Pour consulter les études précédentes menés pour le VRF : <https://www.vacances-ouvertes.asso.fr/etudes-conseil/les-publications?keywords=VRF&theme=All>

Chaque semaine, à partir des listings des nouveaux-elles arrivant-es transmis par les trois centres (Touraine, Les Cizes et La Salamandre), Vacances Ouvertes adresse aux aidant-es un questionnaire individuel à remplir. Dans un souci de simplification et de modernisation du processus, cette étude a favorisé autant que possible la dématérialisation du questionnaire. Deux modes d'envoi ont ainsi été utilisés :

- Version numérique : un envoi par courriel a été privilégié dès lors qu'une adresse mail était disponible. Le questionnaire, mis en ligne via la plateforme Survey Monkey, était accompagné d'un message explicatif. Une relance automatique a été effectuée au bout de 7 jours auprès des personnes n'ayant pas encore répondu.
- Version papier : pour les aidant-es n'ayant pas communiqué d'adresse mail, un envoi postal a été effectué. Celui-ci comprenait un exemplaire papier du questionnaire, une lettre d'information expliquant la démarche ainsi qu'une enveloppe T pour permettre un retour sans frais. Les réponses reçues ont ensuite été saisies manuellement par Vacances Ouvertes dans le même outil numérique.

Enfin, en complément de ces envois, des relances téléphoniques ciblées ont été menées tout au long de l'année, afin de maximiser le taux de participation.

Le contenu du questionnaire conserve dans ses grandes lignes la structure et les thématiques de celui utilisé entre 2021 et 2023, afin d'assurer la continuité des analyses. Toutefois, plusieurs évolutions y ont été apportées, avec notamment l'introduction de onze nouvelles questions et l'ajout de champs de commentaires libres permettant aux aidant-es de s'exprimer de manière plus qualitative.

Parmi ces ajustements, on note l'intégration d'un volet dédié à la préparation du séjour (y compris les aspects liés au transport), l'exploration des solutions de répit ou de soutien mobilisées au quotidien, ainsi que des questions pour recueillir les perceptions de l'aidé-e, relayées de manière indirecte par l'aidant-e. Par ailleurs, quelques reformulations ont été opérées sur les libellés existants afin de gagner en clarté et en précision.

Ainsi, plus long que sur l'étude précédent, la nouvelle version du questionnaire est divisé en 5 sous-parties et comprend 38 questions qui permettent de recueillir les informations suivantes :

- 1 VRF et les vacances**
Les canaux de connaissance du VRF ; les expériences précédentes au VRF ; les déclencheurs et les motivations à l'inscription ; la préparation du séjour ; les moyens de transport utilisés pour se rendre au VRF.
- 2 Le séjour à VRF**
L'expérience de séjour (équipement, hébergement, restauration, environnement, activités, ambiance, qualité d'accueil, etc.), les difficultés rencontrées.
- 3 Les effets du séjour à VRF**
Les effets sur leur état de santé physique et psychique, leur rôle d'aidant-e et leurs relations. VRF comme outil de maintien au domicile de l'aidé-e, accord avec les attentes.
- 4 Leur projection dans l'avenir**
Leurs projets généraux et relatifs aux vacances ; recommandabilité du VRF.
- 5 Informations sur l'aidant-e et l'aidé-e**
Le rôle d'aidant-e, le niveau d'autonomie de l'aidé-e, les solutions de soutien mobilisées, les caractéristiques socio-économiques de l'aidant-e et de l'aidé-e.

QUESTIONNAIRES ENVOYÉS ET TAUX DE RÉPONSE

En 2024, les centres VRF Touraine et VRF Les Cizes ont connu une activité relativement stable, proposant des séjours tout au long de l'année. Seules quelques périodes ont été marquées par des fermetures ponctuelles ou des usages exceptionnels des lieux (comme la privatisation des installations pour des événements spécifiques). À l'inverse, VRF La Salamandre a très peu proposé de séjours à destination des binômes aidant-e/aidé-e sur la quasi-totalité de l'année. Son activité est restée centrée sur d'autres formes d'accueil et de services médico-sociaux.

La diffusion du questionnaire a débuté en mars 2024, à l'issue du travail de refonte et de validation de la nouvelle version de l'outil d'enquête. Malgré le lancement de l'étude plus tardif, on observe une augmentation du nombre de questionnaires envoyés par rapport aux années précédentes. Bien que le taux de réponse soit légèrement inférieur, le nombre total de questionnaires reçus et exploitables reste aussi élevé voir plus que sur les années précédentes.

Les réponses obtenues sont globalement très qualitatives : malgré le fait qu'aucune question n'ait été rendue obligatoire, la majorité de participant-es répondent à l'ensemble des questions. On observe peu d'abandon en cours de route, dont la plupart se fait sur les dernières questions. Ceci rend possible l'exploitation de l'ensemble de réponses reçues.

Concernant le VRF Touraine, depuis le lancement de l'étude, des envois de questionnaires ont été effectués chaque semaine, à l'exception de deux semaines durant lesquelles le centre a organisé une activité spécifique en dehors des séjours habituels. Au total, 305 questionnaires exploitables ont été reçus, sur 510 envoyés au cours de 41 semaines, soit un taux de retour de 60%.

TOURAINES

	Papier	Numérique	Total	Période de passation
Questionnaires envoyés	51 (10%)	459 (90%)	510 (100%)	Séjours débutés entre le 08/03/2024 et le 27/12/2024
Questionnaires exploitables	24 (7,9%)	281 (92,1%)	305 (100%)	
Taux de réponse	47,1%	61%	60%	

Pour le VRF Les Cizes, les périodes de fermeture ont été nettement plus nombreuses, avec 12 semaines sans aucun envoi de questionnaire depuis le début de l'étude. Ainsi, 165 questionnaires ont été envoyés. Sur les 81 réponses reçues, 76 ont pu être exploitées.

LES CIZES

	Papier	En ligne	Total	Période de passation
Questionnaires envoyés	11 (6,7%)	154 (93,3%)	165 (100%)	Séjours débutés entre le 06/04/2024 et le 28/12/2024
Questionnaires exploitables	7 (9,2%)	69 (90,8%)	76 (100%)	
Taux de réponse	63,6%	44,8%	46,1%	

Enfin, la situation du VRF La Salamandre s'est révélée plus particulière. Comme mentionné précédemment, très peu de séjours entrant dans le périmètre de l'étude ont été organisés. Les informations relatives à ces séjours ont été transmises en novembre, bien qu'ils aient eu lieu à partir de juillet. Ce décalage n'a pas permis un envoi progressif des questionnaires, ce qui a limité à la fois le taux de réponse et les possibilités de relance. Au total, seuls 20 questionnaires ont pu être envoyés et 8 réponses ont été reçues, dont 7 sont exploitables.

LA SALAMANDRE

	Papier	En ligne	Total	Période de passation
Questionnaires envoyés	-	20 (100%)	20 (100%)	Séjours débutés entre le 08/07/2024 et le 30/12/2024
Questionnaires exploitables	-	7 (100%)	7 (100%)	
Taux de réponse	-	35%	35%	

Ce rapport se structure en deux grandes parties. La première est consacrée à l'analyse du dispositif VRF en tant que solution de répit pour les aidant-es accompagnant une personne âgée dépendante, à partir des données collectées auprès des participant-es ayant séjourné au VRF Touraine. La seconde partie explore le dispositif VRF dans le cadre du handicap, en s'appuyant sur les réponses recueillies auprès des aidant-es ayant fréquenté le VRF Les Cizes et, plus marginalement, le VRF La Salamandre.

Chaque partie débute par une présentation du public accueilli, en dressant un portrait sociodémographique des aidant-es et en explorant les caractéristiques des situations de dépendance vécues par les aidé-es. La deuxième partie s'intéresse à l'avant-séjour, en examinant les motivations des participant-es, leur expérience antérieure des vacances et les modalités de préparation. La troisième partie décrit le déroulement du séjour, de l'arrivée sur place à l'évaluation des services proposés. La quatrième partie s'attache à mesurer les effets psychosociaux du séjour sur les aidant-es, notamment en lien avec leur état de fatigue, leur rôle d'aidant-e ou encore leurs relations sociales. Enfin, la cinquième partie présente un bilan global de l'expérience vécue, incluant l'appréciation générale, l'envie de renouveler l'expérience et la propension à recommander le dispositif.

PARTIE 1 : L'ACCOMPAGNEMENT DU GRAND ÂGE



1. LA SPÉCIFICITÉ DU PUBLIC VRF

Cette enquête repose sur les réponses de 305 aidant-es ayant séjourné au centre VRF Touraine en 2024. Cette première partie permet de dresser le profil de ces personnes, d'identifier leur région d'origine ainsi que leurs caractéristiques sociodémographiques. Elle examine également le type de lien qu'elles entretiennent avec leur proche aidé-e, le niveau d'autonomie de ce dernier-e, ainsi que la charge de travail des aidant-es. Enfin, l'enquête met en lumière les spécificités de ce groupe par rapport à la population générale des aidant-es.

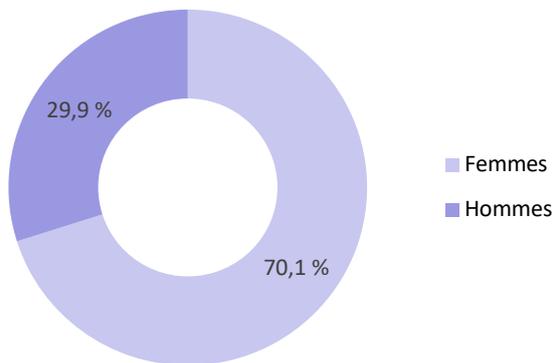


1.1 PORTRAIT SOCIOLOGIQUE

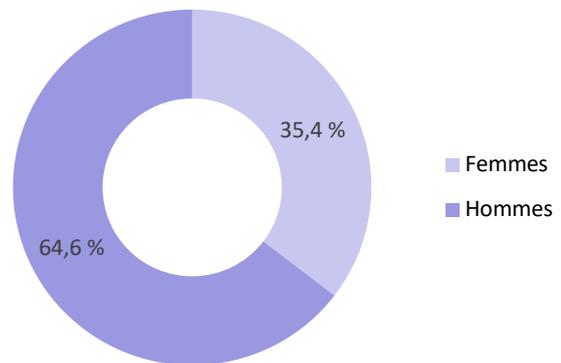
1.1.1 Une population d'aidant-es très féminisée et âgée

La proportion de femmes parmi les aidant-es demeure largement prépondérante, avec 70,1% de femmes contre 29,9% d'hommes, des chiffres qui restent constants par rapport aux années précédentes. Au contraire, les hommes constituent la majorité parmi les personnes aidées, avec 64,6%. Selon le « Baromètre des aidant-es 2024 »⁴, les femmes représentent 54% de la population nationale des aidant-es, une surreprésentation par rapport à la population générale, mais nettement inférieure à celle observée parmi le public du VRF.

GRAPHIQUE 1. GENRE DES AIDANT-ES



GRAPHIQUE 2. GENRE DES AIDÉ-ES



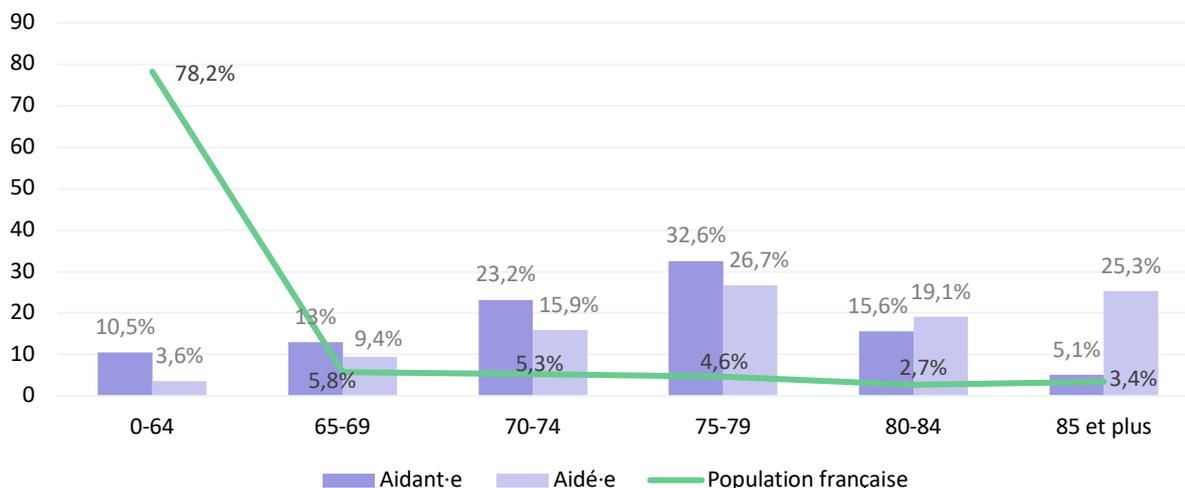
L'âge moyen des aidant-es s'élève à 73,75 ans (contre 74,03 ans en 2023). L'aidant-e le plus jeune a 30 ans, tandis que le plus âgé a 96 ans. Comme les deux années précédentes, la tranche d'âge la plus représentée est celle des 75-79 ans, qui regroupe 32,6% des répondant-es, suivie par celle des 70-74 ans (23,2%). Ainsi, plus de la moitié des aidant-es ont entre 70 et 79 ans.

Pour les personnes aidées, l'âge moyen est de 78,66 ans (contre 78,1 ans l'année dernière), la plus jeune ayant 56 ans et la plus âgée 97 ans. Parmi elles, 68,9% sont plus âgées que leurs aidant-es, avec un écart moyen de 8,33 ans. 8,3% des personnes aidées ont le même âge que leurs proches aidant-es, tandis que 22,8% sont plus jeunes. Tout comme en 2023,

⁴ Collectif Je t'aide, & BVA. (2024). Baromètre sur les aidant-es 2024. <https://www.calameo.com/read/007776249749040be01da>

les tranches d'âge dominantes sont celles des 75-79 ans et des 85 ans et plus. Cela témoigne d'un vieillissement de la population des aidé-es par rapport à l'année précédente, en particulier en raison de la présence accrue des personnes de 80 ans et plus et notamment de celles de 85 ans et plus.

GRAPHIQUE 3. RÉPARTITION DES AIDANT-ES ET AIDÉ-ES PAR CLASSE D'ÂGE



Lecture : 10,5% des aidant-es ont entre 0 et 64 ans.

Comparativement à la population générale, les seniors sont nettement surreprésentés parmi les aidant-es et les aidé-es présent-es au VRF. Cette surreprésentation est également observée par rapport à la population nationale d'aidant-es, où les personnes de plus de 65 ans ne représentent que 23% selon le « Baromètre des aidant-es 2024 »⁵.

1.1.2 Une majorité de couples partageant le domicile

Près de 9 aidant-es sur 10 sont le ou la conjoint-e de la personne aidée (87,8%). Nous retrouvons également des enfants (7,2%) ainsi que, plus rarement, des ami-es (3,2%), des parents (0,7%) ou d'autres types de liens (1,1%).

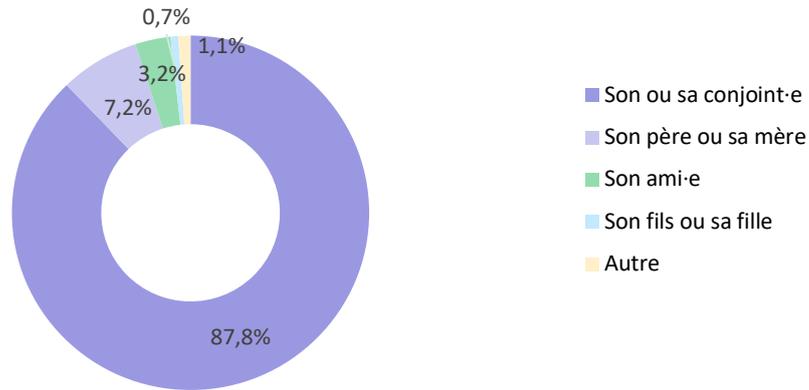
Comme dans la population nationale des aidant-es, une grande majorité des aidant-es accueillis au VRF ont un lien familial avec leur proche aidé-e. Toutefois, la part des conjoint-es y est nettement plus élevée. Au niveau national, les enfants sont majoritaires parmi les aidant-es (47% contre seulement 10% de conjoint-es). De même, la proportion de conjoint-es parmi les aidant-es du VRF dépasse également celle observée dans les données spécifiques aux aidant-es de personnes âgées, qui font état de 27,3% de conjoint-es et de 53,4% d'enfants⁶.

La presque totalité des aidant-es vivent avec la personne aidée (89,2%). 4,7% des aidé-es résident en structure d'hébergement collectif, tandis que 4,3% vivent seul-es. Enfin, quelques aidé-es (1,8%) se trouvent dans une autre situation, comme vivre avec un-e autre proche ou en modalité mixte (par exemple, passer une moitié de semaine en structure et l'autre moitié avec l'aidant-e).

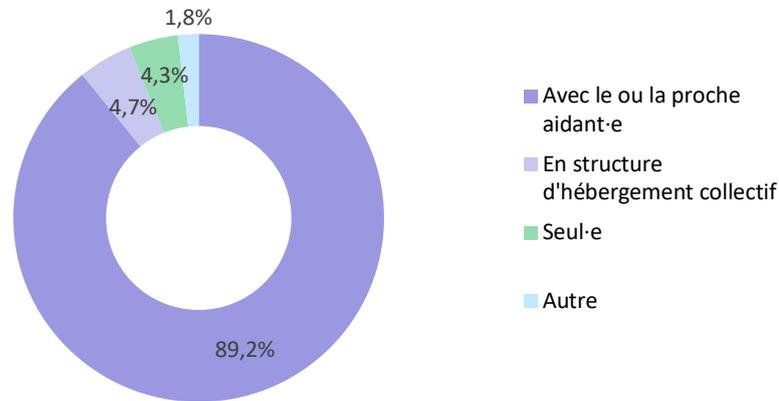
⁵ Collectif Je t'aide, & BVA. (2024). Baromètre sur les aidant-es 2024. <https://www.calameo.com/read/007776249749040be01da>

⁶ Gérard, A. (2024). Rôle et place de la famille dans l'accompagnement du grand âge. CESOF. <https://cesof.fr/rapport-role-et-place-de-la-famille-dans-laccompagnement-du-grand-age>.

GRAPHIQUE 4. LE LIEN ENTRE L'AIDANT·E ET SON PROCHE AIDÉ·E



GRAPHIQUE 5. MODE D'HABITATION DE L'AIDÉ·E



1.1.3 Un public retraité à revenu moyen

Parmi les aidant·es, 83,3% sont retraité·es, 5,6% sont en emploi, 1,3% sont salarié·es de la personne aidée, 0,7% est sans emploi, 0,7% sont femme ou homme au foyer, et 2,6% sont dans une autre situation, chiffres très similaires à ceux des années précédentes. Dans la population générale d'aidant·es, les retraité·es représentent seulement 24%⁷.

En écho au principal type de lien aidant·e-aidé·e, à savoir conjugal, 85,8% partagent le même foyer fiscal avec l'aidé·e. Parmi eux et elles, leurs revenus annuels se situant pour 64,4% entre 26 790 € et 71 826 € et pour 17,2% de 9 700 € à 26 790 €. Pour ceux et celles ne partageant pas le même foyer fiscal (13,9%), les revenus annuels sont dans la tranche de 9 700 € à 26 790 € pour 42,2% des aidé·es et 50% des aidant·es⁸. Notons qu'en 2021, en France métropolitaine, le niveau de vie médian de la population était de 23 160 € annuels⁹. Le décile le plus modeste avait un niveau de vie inférieur à 12 290 €, alors que le plus aisé de plus de 41 870 €.

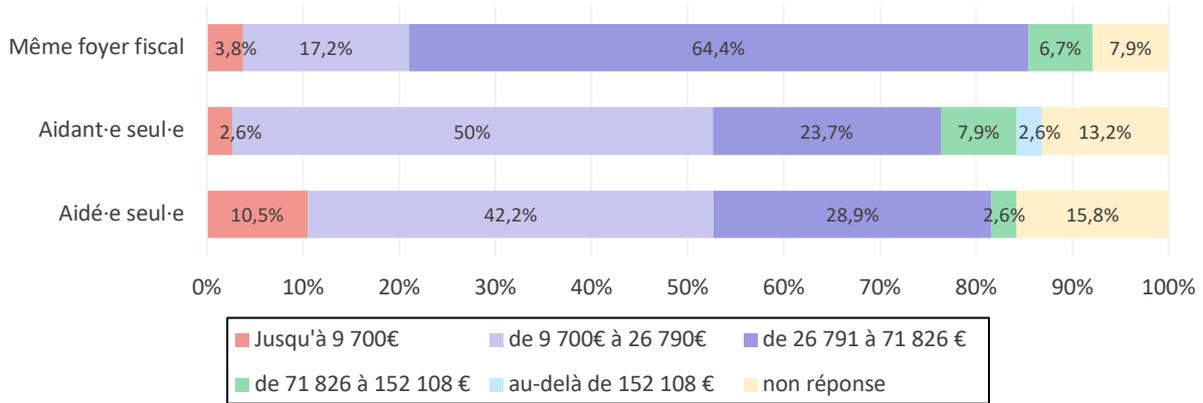
⁷ Collectif Je t'aide, & BVA. (2024). Baromètre sur les aidant·es 2024. <https://www.calameo.com/read/007776249749040be01da>

⁸ Afin de faciliter l'interprétation de ces données, nous avons exclu la part de non-réponse globale pour cette question (31 personnes sur 305, soit 10,2% des effectifs). Le calcul des pourcentages a été fait alors séparément pour les personnes partageant le foyer fiscal et les personnes ayant des foyers fiscaux différents.

⁹ INSEE : « Revenus, niveaux de vie, pouvoir d'achat », *Tableau de bord de l'économie française*, consulté le 29 mars 2024. En ligne : https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857/tableau/30_RPC/31_RNP#

Par ailleurs, en 2022, le quotient familial¹⁰ de 32,9% de foyers était inférieur ou égal à 10777€ ; pour 50,2% supérieur à 10 777 € et inférieur ou égal à 27 478 € ; et pour 15,7% supérieur à 27 478 € et inférieur ou égal à 78 570 €.

GRAPHIQUE 6. FOURCHETTE DE REVENUS ANNUELS SELON LE TYPE DE FOYER FISCAL



Lecture : 2,6% des aidant-es n'ayant pas le même foyer fiscal que la personne aidée ont un revenu inférieur à 9700 €.

1.1.4 Une représentation marquée des Francilien-nes

En 2024, l'Île-de-France conserve sa position de région la plus pourvoyeuse de visiteur-euses, avec 32,8%, un niveau similaire à celui des années 2021 et 2022, après la diminution observée en 2023. Les régions suivantes en termes de fréquentation sont les Pays de la Loire (14,8%) et la Nouvelle-Aquitaine (14,1%). Trois régions connaissent des évolutions par rapport aux années précédentes. D'une part, le Centre-Val de Loire poursuit sa progression et atteint son niveau le plus élevé depuis 2021. D'autre part, le Grand Est et les Hauts-de-France diminuent leur participation, atteignant leurs niveaux les plus bas depuis 2021.

TABLEAU 1. RÉGION DE PROVENANCE DES AIDANT-ES

Région	2024
Auvergne-Rhône-Alpes	5,6%
Bourgogne-Franche-Comté	1,3%
Bretagne	1,3%
Centre-Val De Loire	11,5%
Grand Est	5,9%
Hauts-de-France	3%
Île-de-France	32,8%
Normandie	8,2%
Nouvelle Aquitaine	14,1%

¹⁰ Le quotient familial se détermine par le rapport entre le revenu net imposable et le nombre de parts du foyer fiscal. DGFIP Statistiques. (s. d.). Statistiques – impôts des particuliers. Consulté 19 mars 2025, à l'adresse <https://www.impots.gouv.fr/statistiques-impots-des-particuliers>

Occitanie	1,6%
Pays De La Loire	14,8%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0%
Total	100%

Lecture : 5,6% des aidant-es ayant visité le VRF Touraine en 2024 proviennent d'Auvergne-Rhône-Alpes.

1.2 LA DÉPENDANCE ET LA PRISE EN CHARGE DES AIDÉ-ES

1.2.1 Le niveau d'autonomie des personnes aidées

Deux indicateurs permettent de caractériser le niveau de dépendance des aidé-es : le GIR et le taux d'incapacité MDPH. Concernant le GIR, il s'agit d'une évaluation des activités corporelles, mentales, domestiques et sociales nécessaire à la prise en charge administrative de la dépendance des personnes âgées. Une échelle de 6 niveaux permet de situer les personnes, le plus fort degré de dépendance correspondant au GIR 1 et le moindre au GIR 6.

Quant au taux d'incapacité MDPH¹¹, il est déterminé selon un référentiel réglementaire visant à évaluer les déficiences et incapacités des personnes en situation de handicap. Il reflète l'impact du handicap sur la vie quotidienne des personnes concernées. Ce taux est fixé en fonction de deux seuils, permettant de distinguer trois catégories :

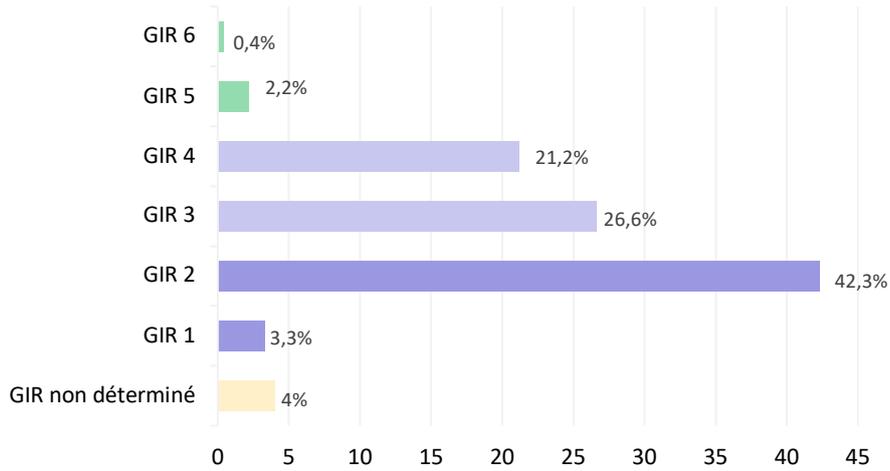
- Inférieur ou égal à 49% : correspond à des troubles légers, sans impact majeur sur l'exécution des actes de la vie quotidienne.
- Entre 50% et 79% : indique une restriction significative des activités quotidiennes, affectant la vie sociale, scolaire professionnelle et/ou domestique.
- Égal ou supérieur à 80% : désigne une perte d'autonomie importante, rendant difficile la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne.

Si la presque totalité des aidé-es a déterminé son niveau de GIR, le taux d'incapacité MDPH est établi uniquement pour 6 aidé-es sur 10. Seulement 1,3% des sujets n'a déterminé ni l'un, ni l'autre.

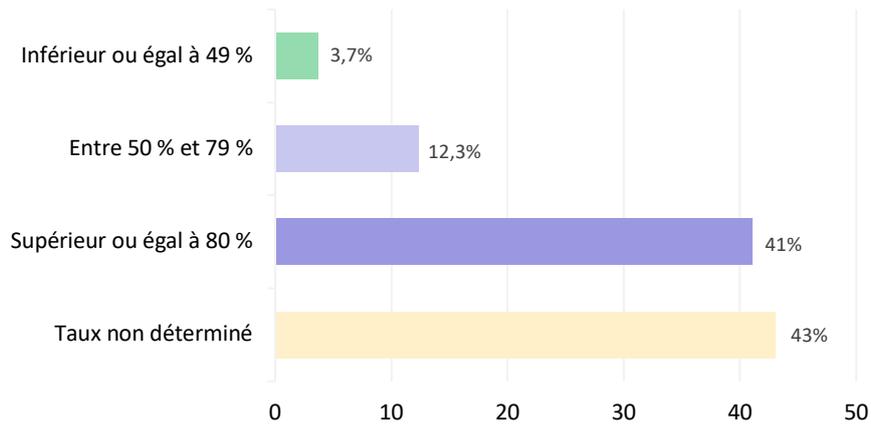
4 aidé-es sur 10 se trouvent dans des situation de plus forte dépendance : 41% des aidé-es ayant répondu à cette question ont un taux d'incapacité de 80% ou plus et 45,6% ont un GIR 1 ou 2. Dans l'autre extrême, très peu d'aidé-es se trouvent dans les situation d'autonomie le plus importantes : seulement 3,7% ont un taux d'incapacité de 49% ou moins et 3,6% ont un GIR 5 ou 6.

¹¹ MDPH Haute-Garonne. Comprendre le taux d'incapacité. Consulté 20 mars 2025, à l'adresse <https://www.mdph31.fr/le-handicap/handicap-comprendre-le-taux-dincapacite/>

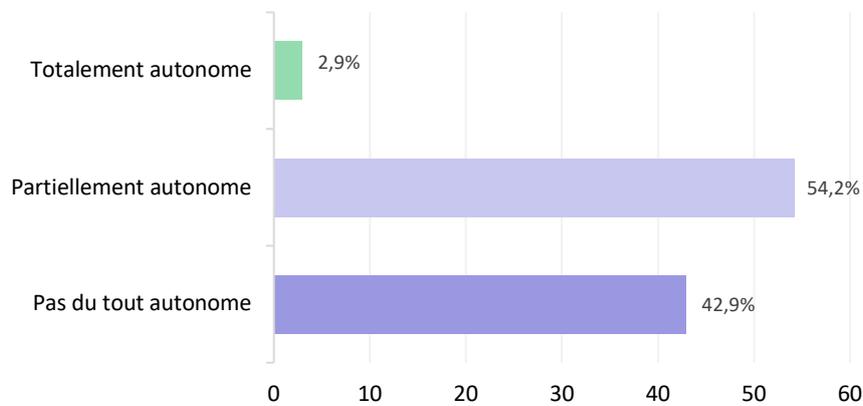
GRAPHIQUE 7. GIR DE L'AIDÉ-E



GRAPHIQUE 8. TAUX D'INCAPACITÉ MDPH DE L'AIDÉ-E



GRAPHIQUE 9. NIVEAU D'AUTONOMIE DE L'AIDÉ-E SELON L'AIDANT-E



En plus de ces indicateurs, il a été demandé aux aidant-es leur perception du niveau d'autonomie de leur proche aidé-e. Très peu d'aidant-es, seulement 2,9%, estiment que la personne aidée est « totalement autonome ». À l'autre

extrême, 42,9% des aidant-es considèrent que la personne aidée est « pas du tout autonome » (contre 39,3% en 2023). Enfin, plus de la moitié des aidant-es (54,9%) accompagnent une personne jugée comme « partiellement autonome ».

Le plus souvent, l'appréciation de l'aidant-e coïncide avec les évaluations « officielles ». Ainsi, les aidé-es avec un GIR 1 ou 2 sont plus souvent considéré-es comme « pas du tout autonomes » par leurs proches aidant-es (respectivement 88,9% et 67,2%, $p = 1,904e-12$), tout comme les personnes ayant un taux d'incapacité d'au moins 80% (58,7%, $p = 0,00022$).

Comment se présente-t-elle cette dépendance ? Les précisions apportées par les aidant-es révèlent différents niveaux de besoin pour accompagner les actes essentiels de la vie quotidienne, tels que la toilette, les repas, l'habillement, les déplacements, etc. Certains mettent également en lumière des difficultés cognitives, comme des troubles de la mémoire ou de la reconnaissance. Plusieurs affections et troubles neurologiques et moteurs sont fréquemment mentionnés, tels que la maladie de Parkinson, Alzheimer, les corps de Lewy, la paralysie supranucléaire progressive, la sclérose latérale amyotrophique, les AVC et l'hémiplégie. Enfin, des problèmes d'ordre psychologique, comme l'apathie, l'isolement ou le manque d'initiative, sont également signalés.

PRÉCISIONS SUR LE NIVEAU D'AUTONOMIE DES AIDÉ-ES :

« Dépendance toilette, repas, activités, paralysie partielle » (GIR 3, taux d'incapacité supérieur ou égal à 80%).

« Besoin d'aide à la toilette, pour la marche. Ne prépare pas les repas, n'effectue pas le ménage ni les courses. » (GIR non déterminé, taux d'incapacité supérieur ou égal à 80%).

« Elle a besoin de moi au quotidien. Elle a des problèmes cognitifs mais elle est autonome dans ses déplacements » (GIR 4, taux d'incapacité non déterminé).

« En fauteuil roulant, ne peut marcher, incontinent, mais prend seul ses repas, s'habille partiellement, se distrait seul avec ordi et tv » (GIR 2, taux d'incapacité supérieur ou égal à 80%).

« Hémiplégique, héminégligente, trouble de la mémoire » (GIR 2, taux d'incapacité supérieur ou égal à 80%).

« Perte de mémoire qui perturbe les actes quotidiens. Ne sait plus sortir seul, s'occupe partiellement de son habillement, reconnait de moins en moins les gens autour de nous (même moi parfois), ne reconnait pas toujours la maison ou nous habitons depuis 20 ans, voudrait souvent voir son père... » (GIR 2, taux d'incapacité non déterminé).

« Ne parle plus, ne mange plus seul, incontinent complet, ne marche plus » (GIR 1, taux d'incapacité non déterminé).

« Troubles de mémoire, cognitif et moteur l'empêchant d'organiser une journée, se déplacer seul » (GIR 2, taux d'incapacité supérieur ou égal à 80%).

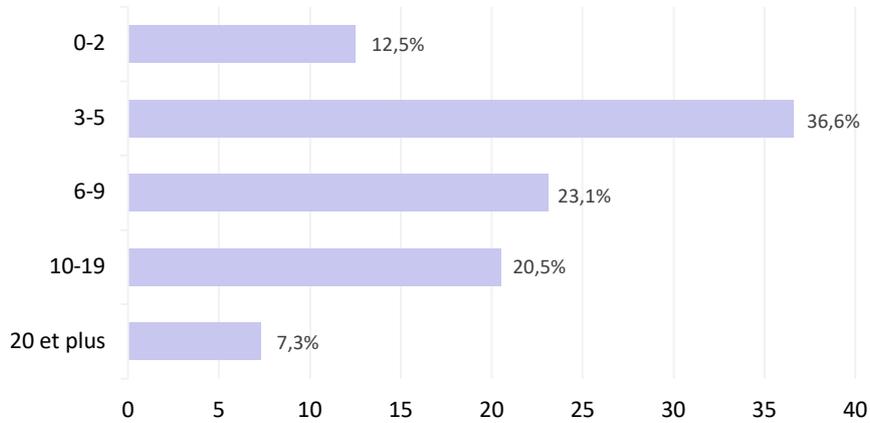
« Il n'a plus de mémoire, se perd, confond les pièces, a besoin d'aide pour presque tout sauf pour les repas, a besoin de beaucoup de sommeil mais n'est pas méchant ; il a des hallucinations et pas toujours bon moral » (GIR 4, taux d'incapacité non déterminé).

1.2.2 La charge de travail pour les aidant-es

En moyenne, les aidant-es aident leurs proches depuis 8,2 ans. Après une réduction significative en 2023 (6,96 ans), l'année 2024 connaît ainsi une augmentation important de ce chiffre revenant aux valeurs plus proches aux années précédentes (7,93 ans en 2021 et 8,1 ans en 2022). La médiane est de 6 ans, c'est-à-dire que la moitié des aidant-es accompagnent leur proche aidé-e depuis moins de 6 ans.

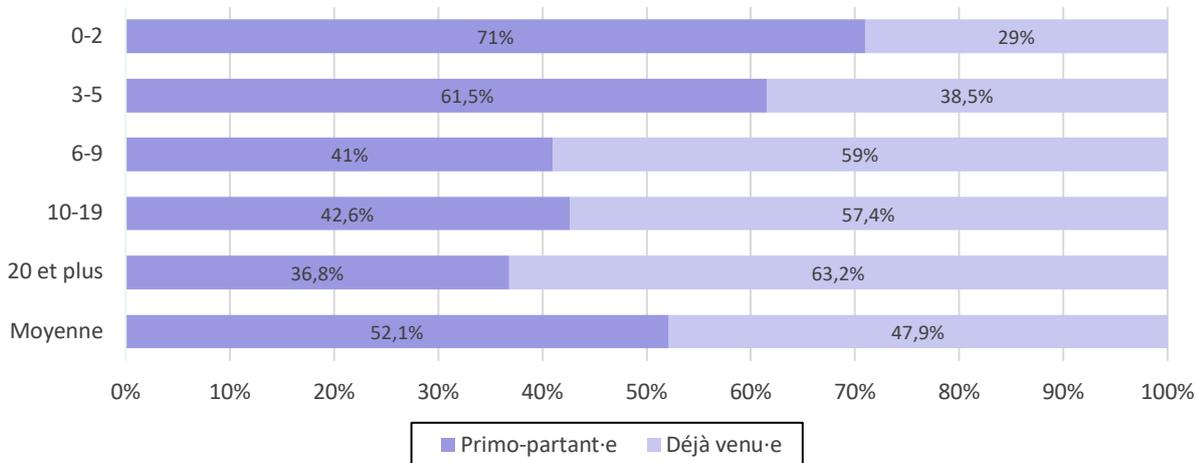
Les aidant-es accueillis au VRF accompagnent leur proche aidé-e depuis plus longtemps que la moyenne nationale. À l'échelle nationale, 45% des aidant-es soutiennent leur proche depuis moins de deux ans¹², contre seulement 12,5% parmi les aidant-es du VRF.

GRAPHIQUE 10. ANNÉES D'ACCOMPAGNEMENT DE L'AIDANT-E



On observe une corrélation entre le nombre d'années d'accompagnement et le fait d'avoir déjà expérimenté le VRF. Plus l'accompagnement d'un proche est long, plus il est probable d'avoir déjà séjourné au VRF. Ainsi, 71% des aidant-es accompagnant leur proche depuis moins de deux ans sont des primo-partant-e-s, tandis que seulement 36,8% de celles et ceux qui soutiennent leur proche depuis au moins 20 ans séjournent pour la première fois au VRF (p=0,006).

GRAPHIQUE 11. EXPÉRIENCE ANTÉRIEURE AU VRF SELON LES ANNÉES D'ACCOMPAGNEMENT À L'AIDANT-E



Lecture : 71% des aidant-es ayant accompagné leur proche entre 0 et 2 ans sont des primo-partant-es.(p= 0,006)

Les aidant-es déclarent apporter une aide de 9 heures et 30 minutes par jour, une moyenne qui continue de régresser depuis 2021. Par rapport aux années précédentes, on observe une réduction importante du nombre de personnes déclarant s'occuper de leur proche 24 heures sur 24 (12,1% en 2024 contre 14,9% en 2023). En revanche, une proportion plus importante déclare consacrer entre 4 et 7 heures par jour à leur rôle d'aidant-e (25,6%).

Bien que le taux de non-réponse soit moins élevé que les années précédentes, il reste néanmoins élevé pour cette question (22,3%), une partie des participant-es manifestant leur difficulté à estimer le nombre d'heures consacrées à leur proche.

¹² Collectif Je t'aide, & BVA. (2024). Baromètre sur les aidant-es 2024. <https://www.calameo.com/read/007776249749040be01da>

TABLEAU 2 : NOMBRE D'HEURES PAR JOUR CONSACRÉES AU RÔLE D'AIDANT-E

Heures	Pourcentage
1-3	15,4%
4-7	25,6%
8-11	12,5%
12-23	12,1%
24	12,1%
Non réponse	22,3%
TOTAL	100%

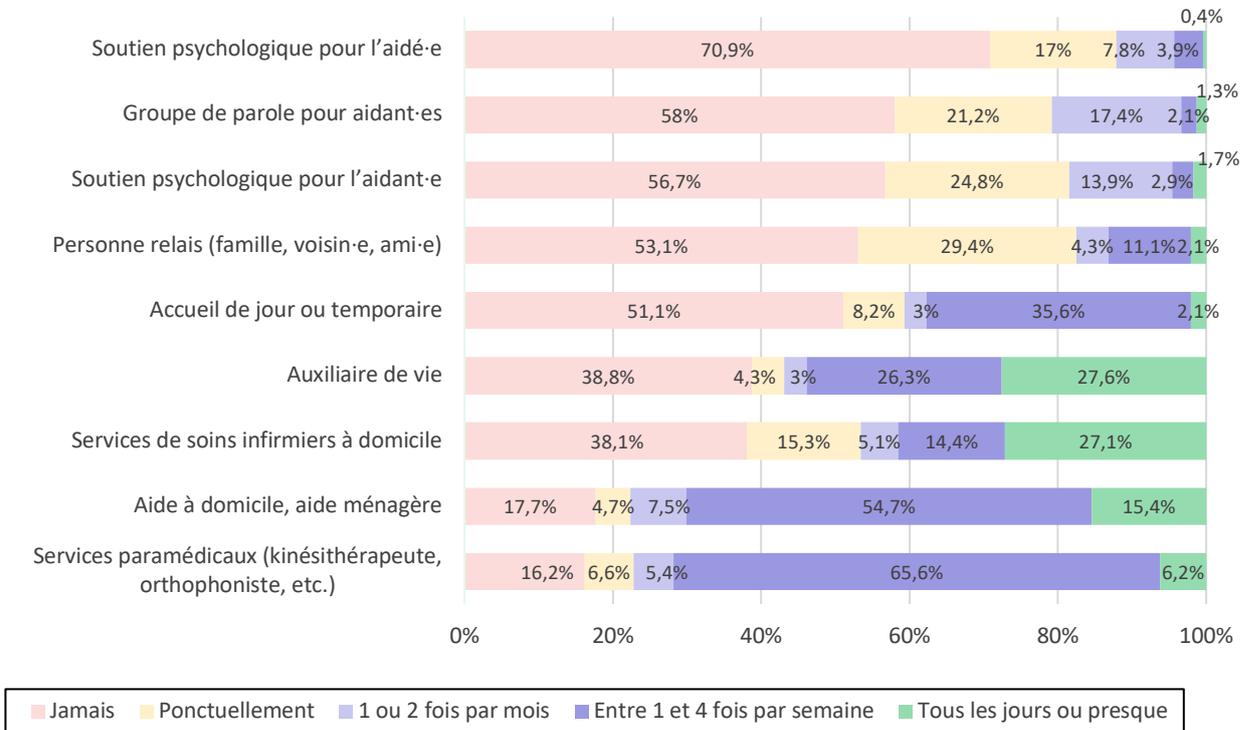
Lecture : 15,4% des aidant-es ayant séjourné au VRF en 2024 consacrent quotidiennement entre 1 et 3 heures à leur rôle d'aidant-e.

On n'observe pas un lien statistiquement significatif entre le nombre d'heures consacrées au rôle d'aidant-e et l'expérience de séjour antérieur au VRF.

1.2.3 Au quotidien : un appel au soutien physique avant psychologique

Les données montrent une grande diversité dans la fréquence des soutiens mobilisés par les aidant-es. Une seule personne indique ne jamais recourir à aucun type de soutien. Parmi celles et ceux qui font appel aux soutiens, 36,6% y ont recours au moins ponctuellement pour 1 à 3 des items proposés. Près de la moitié des répondant-es (46,9%) mobilisent entre 4 et 6 des solutions proposées, et seulement 16,5% utilisent 6 solutions ou plus.

GRAPHIQUE 12. RECOURS AUX SOLUTIONS DE SOUTIEN AU QUOTIDIEN



Lecture : 70,9% des participant-es n'a jamais recours au soutien psychologique pour l'aidé-e. Non-réponse entre 15,1% et 24,6% selon l'item.

Les aidant-es accueillis au VRF semblent pouvoir s'appuyer moins fréquemment sur des personnes relais de l'entourage que la moyenne nationale. Au niveau national¹³, 54% déclarent que d'autres membres de la famille participent à l'aide, tandis que 6% peuvent compter sur des voisin-es et 4% sur des ami-es. En comparaison, seuls 46,9% des aidant-es du VRF déclarent avoir recours à ce type de soutien.

Les solutions de soutien psychologique sont les moins répandues : entre 56,7% et 70,9% des répondant-es ne font jamais appel au soutien psychologique, que ce soit pour l'aidé-e ou l'aidant-e, ni aux groupes de parole pour les aidant-es. Lorsqu'un recours a lieu, il est majoritairement ponctuel ou se fait une ou deux fois par mois.

Le soutien psychologique pour l'aidant-e est bien plus souvent mobilisé par les personnes dont le proche aidé-e présente un GIR élevé (GIR 1 ou 2), tandis qu'il disparaît totalement pour les GIR 5 et 6. Les personnes dont le GIR du proche aidé-e est non déterminé y ont également recours moins fréquemment que la moyenne. Cela suggère un besoin de soutien psychologique plus important chez les aidant-es de personnes très dépendantes, ou bien un sentiment de légitimité plus fort à y recourir.

TABLEAU 3. RECOURS AU SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR L'AIDANT-E SELON LE NIVEAU DE GIR DE L'AIDÉ-E

	Jamais	Ponctuellement	1 ou 2 fois par mois	Entre 1 et 4 fois par semaine	Tous les jours ou presque	Total
GIR 1	37,5%	12,5%	12,5%	25%	12,5%	100%
GIR 2	50,5%	32%	12,6%	1,9%	2,9%	100%
GIR 3	54,4%	24,6%	19,3%	1,8%	0	100%
GIR 4	68,6%	15,7%	15,7%	0	0	100%
GIR 5	100%	0	0	0	0	100%
GIR 6	100%	0	0	0	0	100%
GIR non déterminé	77,8%	22,2%	0	0	0	100%

p-value = 0,007

A l'autre extrême, les soins physiques sont nettement plus sollicités. Les services paramédicaux (kinésithérapeute, orthophoniste, etc.) sont les plus fréquemment sollicités, avec 83,8% qui y a recours et 65,6% des répondant-es indiquant une fréquence de soutien entre 1 et 4 fois par semaine.

L'aide à domicile, qui comprend l'aide-ménagère, montre une fréquence élevée de soutien quotidien ou quasi quotidien, avec 15,4% des aidants ayant recours à ces services tous les jours ou presque et 54,7% entre 1 et 4 fois par semaine.

Un autre type de soutien essentiel est celui de l'auxiliaire de vie, dont les prestations sont sollicitées de manière plus régulière, avec 27,6% des répondants ayant recours à ces services quotidiennement ou presque. Les aidant-es accompagnant un-e proche avec un GIR élevé font un usage nettement plus intensif de ce type de service : 77,8% y ont recours tous les jours ou presque pour les personnes avec un GIR 1, contre seulement 20% pour celles avec un GIR 5. À l'inverse, 22,2% des aidant-es de proches avec un GIR 1 ne mobilisent jamais ce soutien, alors que cette proportion atteint 80% pour le GIR 5 ($p = 0,000009$).

Les services de soins infirmiers à domicile sont aussi parmi le plus sollicités quotidiennement, avec 27,1% des répondants les sollicitant tous les jours ou presque. Il n'y a pas de lien statistiquement significatif entre l'expérience précédente au VRF et le type ou nombre de soutiens mobilisés.

Ainsi, le profil type du/de la participant-e à cette enquête est une femme retraitée d'entre 75 et 79 ans provenant d'Île-de-France, qui visite le centre Touraine par la première fois avec son conjoint. Celui-ci a entre 75 et 79 ans et présente un niveau d'autonomie faible (GIR 2). Elle accompagne son mari depuis entre 3 et 5 ans. Au quotidien, elle a recours aux services paramédicaux et aides à domicile ou aides ménagères, mais fait très rarement appel à du soutien psychologique, que ce soit pour elle ou pour son proche aidé.

¹³ Dans le questionnaire du « Baromètre des aidant-es 2024 » la question a été formulée ainsi : « En dehors de vous, quelles sont les autres personnes qui aident ce proche ? ».

2. L'AVANT SÉJOUR : PRÉPARER LE RÉPIT

La préparation d'un séjour de répit représente une étape clé dans le parcours des aidant-es qui choisissent de faire une pause dans leur quotidien souvent exigeant. Avant même de penser aux aspects logistiques, il y a tout un cheminement personnel, fait d'expériences passées, de découvertes et de motivations diverses, qui amène certain-es à envisager une parenthèse au sein d'un dispositif comme le VRF. Ce chapitre explore d'abord les expériences précédentes au VRF, ainsi que les canaux par lesquels les aidant-es découvrent cette offre. Il s'intéresse ensuite aux raisons qui les poussent à choisir le VRF, avant de s'attarder sur le processus de préparation du séjour, parfois complexe, tout en mettant en lumière les éventuelles difficultés rencontrées.

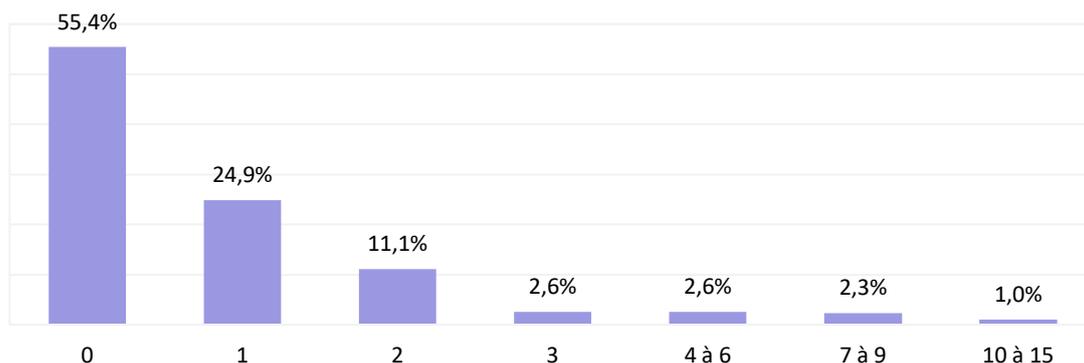


2.1 EXPÉRIENCES PRÉCÉDENTES ET MOTIVATIONS

2.1.1 La moitié des aidant-es sont des primo-partant-es

Un peu plus de la moitié des répondant-es (55,4%) effectuent leur premier séjour au VRF en 2024, un chiffre légèrement inférieur à celui des années précédentes. Un quart des répondant-es ont déjà expérimenté le VRF une fois auparavant, tandis que 11,1% l'ont fait deux fois. Seulement 8,5% ont déjà séjourné au VRF trois fois ou plus. Il est intéressant de noter que toutes les personnes ayant des expériences antérieures ont séjourné au centre Touraine, à l'exception d'une seule qui a séjourné aux Cizes.

GRAPHIQUE 13. NOMBRE DE SÉJOURS PRÉCÉDENTS AU VRF



Lecture : 24,9% des répondant-es ayant séjourné au VRF Touraine en 2024 avait déjà séjourné au VRF une fois précédemment.

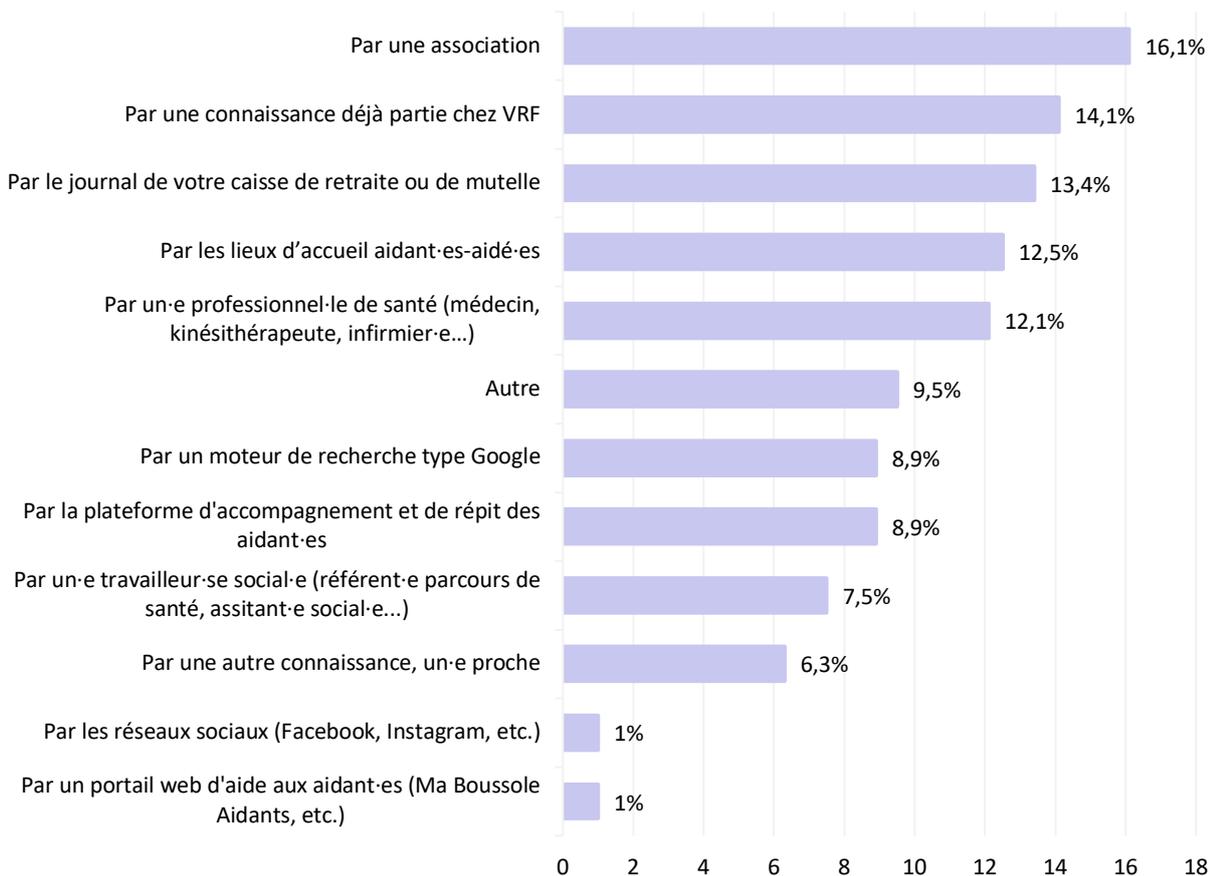
2.1.2 La découverte du VRF

Comment les vacancier-es découvrent-ils et elles la solution VRF ? Bien que dans une proportion moins importante que les années précédentes, la principale voie d'accès reste celle des associations, avec 16,1% des répondant-es indiquant avoir découvert le centre par ce biais. Les connaissances personnelles, comme celles de personnes ayant déjà eu recours au VRF (mentionnées à 14,1%), jouent également un rôle important, confirmant que le bouche-à-oreille demeure une méthode efficace pour faire connaître ce type de service.

Les professionnel·les de santé occupent une place relativement plus importante que les années précédentes (12,1%). En ce qui concerne les options internet¹⁴, les recherches sur des moteurs type Google se révèlent être la méthode la plus efficace (8,9%), tandis que les réseaux sociaux jouent un rôle beaucoup moins significatif dans ce public (1%).

Les événements, tels que des conférences sur la maladie de Parkinson ou la Journée des Aidants, sont très présents dans la catégorie « Autre », tout comme les assurances, notamment Pro BTP.

GRAPHIQUE 14. VOIES DE DÉCOUVERTE DE VRF



Lecture : 16,1% des répondant-es ayant séjourné au VRF Touraine en 2024 ont connu VRF par une association.

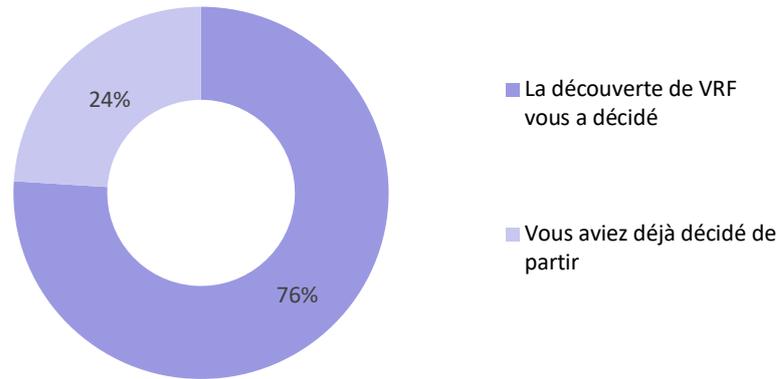
Note : Étant donné que plusieurs réponses étaient possibles, la somme de toutes les réponses est supérieure à 100%.

2.1.3 Choisir le VRF : avant tout, une recherche de répit

En 2024, 76% des aidant-es indiquent que la découverte de l'existence de VRF a été le déclencheur de leur décision de partir en vacances, tandis que 24% avaient déjà prévu leurs vacances avant de connaître VRF. Cela montre que VRF continue d'exercer un fort impact sur la décision de partir en vacances.

¹⁴ Dans l'étude précédente, une seule option « Internet » était proposée.

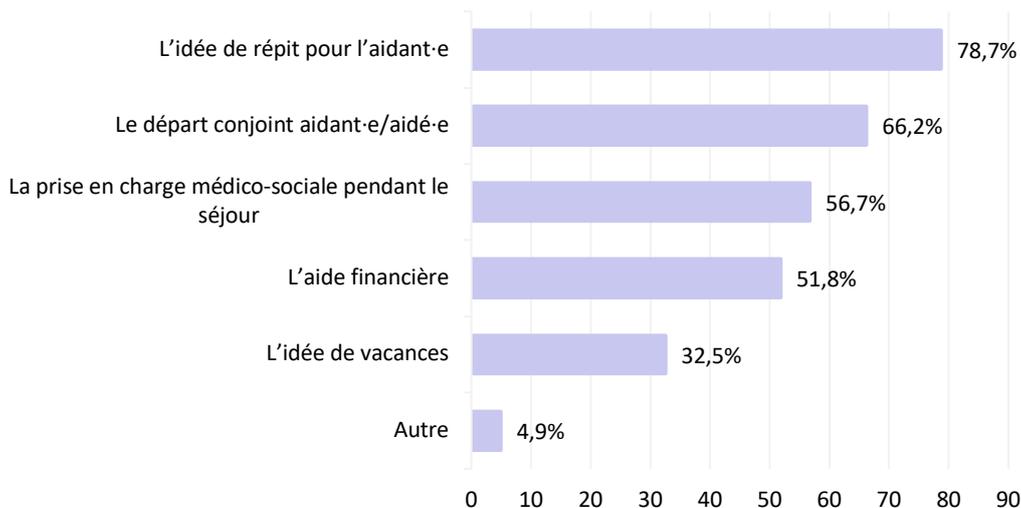
GRAPHIQUE 15. EFFET DÉCLANCHEUR DE VRF POUR UN DÉPART EN VACANCES



Cet effet déclencheur est plus important chez les primo-partant-es (80,8%) que les personnes ayant déjà expérimenté le VRF (68,7%) ($p=0,02$).

Si pour une grande majorité d'aidant-es, c'est la découverte du VRF qui les pousse à partir, qu'est-ce qui, plus précisément, les séduit dans ce service ? L'idée de répit pour l'aidant-e reste la motivation principale pour un séjour au VRF, bien que son importance ait diminué par rapport aux années précédentes (78,7% en 2024 contre 84% en 2023).

GRAPHIQUE 16. MOTIVATIONS POUR S'INSCRIRE AU VRF



En 2024, le départ conjoint aidant-e/aidé-e prend une place beaucoup plus importante, se classant en deuxième position parmi les motivations, avec 66,2%, soit 15,3 points de plus par rapport à l'année précédente. L'idée de partir en vacances, bien qu'évoquée par un tiers des aidant-es, demeure la motivation la moins forte lorsqu'il s'agit de prendre la décision de s'inscrire au VRF.

D'autres motivations, telles que la rencontre de nouvelles personnes ou le désir d'un départ du côté de l'aidé-e, sont mentionnées dans la catégorie « autre ».

Aucun lien statistiquement significatif n'a pu être établi entre le type de motivation et l'expérience précédente au VRF.

2.2 LA PRÉPARATION DU SÉJOUR

Préparer un séjour de vacances n'est jamais une tâche simple, surtout lorsqu'il faut prendre en compte la prise en charge d'une personne dépendante. Afin d'accueillir les vacancier-es dans les meilleures conditions, le VRF nécessite des informations précises sur l'état de santé et les besoins d'accompagnement des personnes aidées. À cette fin, un questionnaire médical, signé par un-e médecin, est requis pour les futurs vacancier-es. De plus, un formulaire détaillant les attentes concernant les services de soutien doit être rempli. Ainsi, la procédure d'inscription au VRF comporte des étapes supplémentaires par rapport à un séjour classique, ce qui peut rendre le processus plus complexe et lourd. Pour des personnes nécessitant effectuer des démarches administratives régulièrement, la préparation d'un dossier aussi détaillé peut être perçue comme un obstacle, voire un frein à l'inscription¹⁵. Comment les aidant-es vivent-ils et elles cette étape ?

2.2.1 Un processus complexe mais sans grande charge mentale

La satisfaction des aidant-es concernant la procédure d'inscription est globalement très élevée. En effet, entre 56,4% et 70,2% des répondant-es se déclarent « très satisfait-es » sur chaque item évalué. La qualité de l'écoute du personnel de la plateforme, ainsi que leur disponibilité sont particulièrement appréciées.

TABLEAU 4. NIVEAU DE SATISFACTION PAR RAPPORT A LA PREPARATION DU SEJOUR

	Pas du tout satisfait-e	Peu satisfait-e	Plutôt satisfait-e	Très satisfait-e	Non réponse	Total
Qualité de l'écoute du personnel de la plateforme	1%	2,6%	23,9%	70,2%	2,3%	100%
Disponibilité du personnel	1%	1,3%	26,6%	69,5%	1,6%	100%
Clarté des informations	1,3%	2,6%	31,5%	62,6%	2%	100%
Réactivité et délais de réponse	0,7%	4,6%	30,2%	62,3%	2,3%	100%
Facilité de la procédure d'inscription	0,7%	4,6%	36,7%	56,4%	1,6%	100%

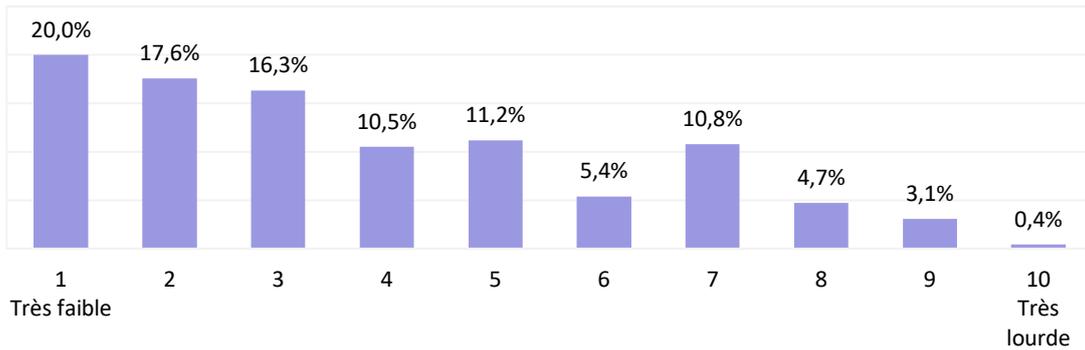
Lecture : 1% des aidant-es ayant séjourné au VRF Touraine en 2024 et 0,4% n'étaient pas du tout satisfait-e par la qualité de l'écoute du personnel de la plateforme.

A contrario, la réactivité et les délais de réponse et la facilité de la procédure d'inscription recueillent des avis plus partagés, avec 5,6% des personnes se déclarant peu ou pas du tout satisfaites, et un nombre plus réduit de répondant-es très satisfaites par rapport aux autres items.

Dans quelle mesure cette procédure d'inscription a finalement représenté une charge mentale ? Cette question a été posée aux aidant-es, qui ont dû se positionner sur une échelle entre 1 et 10, 1 étant « très faible » et 10 « très lourde ». La note moyenne est de 3,8 et la médiane est de 3. Seulement 19% des aidant-es donne une note de 7 ou plus. C'est-à-dire que pour la majorité de personnes ayant réussi à concrétiser un séjour, l'inscription a représenté une charge plutôt faible.

¹⁵ Par définition, nous avons affaire ici à une population qui a réussi à surmonter ces démarches. Une étude menée auprès des personnes ayant entamé une démarche d'inscription sans toutefois concrétiser leur séjour permettrait d'analyser dans quelle mesure cette étape, bien que nécessaire, peut constituer un frein au départ. Elle permettrait également d'identifier les points critiques à améliorer pour faciliter le processus d'inscription.

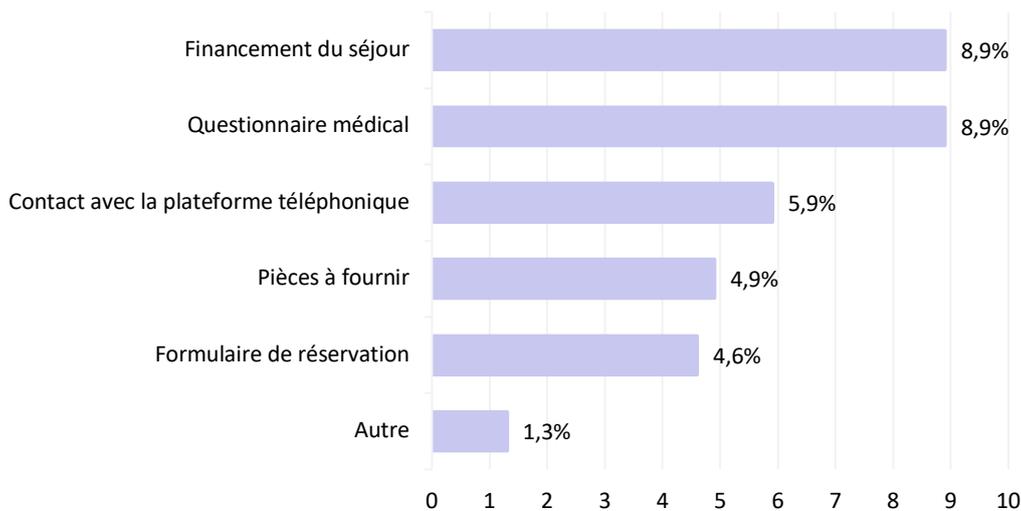
GRAPHIQUE 17. LE DOSSIER D'INSCRIPTION: UNE CHARGE MENTALE ?



2.2.2 Les difficultés liées à la préparation

Pour la majorité des aidant-es, la préparation se déroule sans difficulté : 77,7% ne signalent aucune difficulté. 13,1% mentionnent une difficulté, 6,9% en évoquent deux, et 2% en identifient trois. Seule une personne (soit 0,3%) fait état de cinq difficultés.

GRAPHIQUE 18. LES DIFFICULTÉS LIÉES À LA PRÉPARATION DU SÉJOUR



Les deux difficultés les plus répandues concernent le questionnaire médical et le financement du séjour, avec 8,9% chacune. Concernant le questionnaire médical, l'accès au numérique crée une barrière pour une partie de la population, notamment pour celles et ceux qui n'ont pas d'aide pour naviguer sur internet.

Les délais pour obtenir un rendez-vous chez le ou la médecin sont également un frein, en particulier si le ou la médecin habituel-le est indisponible, ce qui peut entraîner des retards ou des complications pour compléter le dossier. De plus, certain-es médecins ne semblent pas être assez impliqués dans le processus, ou des remplaçant-es refusent de remplir les formulaires. Quelques témoignages indiquent des difficultés à joindre les services pour s'assurer que les documents ont été correctement reçus.

Il est également mentionné que le questionnaires médical est souvent redondant avec d'autres démarches administratives ou même les échanges avec le personnel du VRF. Les aidant-es se retrouvent souvent à remplir des documents similaires pour différents organismes ce qui est perçu comme un manque d'efficacité et une surcharge administrative.

DIFFICULTÉS LIÉES AU QUESTIONNAIRE MÉDICAL

« Ce n'est plus possible de s'inscrire par téléphone comme cela l'était , il y a plusieurs années donc ce n'est pas possible pour ceux qui n'ont pas d'aides pour le numérique!!! »

« Le dossier de réservation avec le questionnaire médical peut être décourageant à compléter pour l'aidant. Il suppose de programmer un rendez-vous chez le médecin traitant pour compléter le questionnaire médical. »

« La rigueur de 1 à 3 mois avant le séjour, ce qui impliquait une visite chez le médecin à une date précise »

« Retard dans la disponibilité du médecin généraliste. »

« Difficile quand votre médecin traitant est absent pour raisons de santé et non remplacé. »

« Le médecin était absent, et le remplaçant avait refusé de le remplir, menaçant d'annuler le séjour. »

« J'ai dû déposer le dossier médical plusieurs jours à l'avance auprès de mon Médecin. Il a rouspété : 'Pas le temps de remplir les papiers...' »

« Toujours compliqué de redemander au médecin un énième dossier à remplir qui est pareil (mêmes questions), mais avec une présentation différente, aux autres dossiers demandés pour chaque organisme (assurance, carte stationnement, et dossiers pour tous organismes...). »

« Trop long pour médecin qui ne connaît pas suffisamment l'aidé (pourtant médecin de famille qui nous connaît sur le bout des doigts). Cela implique de préremplir le formulaire pour le médecin pour qu'il complète. »

« Il est un peu redondant avec l'échange téléphonique avec le médecin du VRF avant l'arrivée. »

L'analyse des retours concernant la prise en charge financière met en évidence plusieurs problèmes dans la communication, la clarté des informations et la réactivité des différentes parties prenantes. Voici les principaux points qui ressortent :

- Incohérences dans les informations: quelques témoignages soulignent que les informations reçues par mail ne concordaient pas avec celles figurant dans le contrat de séjour.
- Retards et lenteurs dans la prise en charge : les délais de réponse concernant la prise en charge par les caisses de retraite, ainsi que l'absence de confirmation préalable de la prise en charge, sont des points fréquemment mentionnés.
- Problèmes liés à la couverture des coûts : certains témoignages révèlent une surprise face au coût du séjour, jugé trop élevé, surtout lorsqu'il n'y a pas de prise en charge, ou lorsque la couverture financière est insuffisante.
- Prix jugé trop élevé : l'augmentation du tarif est également pointée du doigt comme un facteur de mécontentement, suggérant que le rapport qualité/prix n'est plus perçu comme équilibré par certain-es vacancier-es.
- Manque de clarté et de transparence : l'absence de prise en charge partielle, ou l'ignorance des conditions spécifiques liées à certaines mutuelles souligne des lacunes dans l'information délivrée aux vacancier-es avant leur inscription.
- Difficultés techniques et administratives : des problèmes de paiement sont également mentionnés, comme des difficultés à effectuer un paiement par carte bancaire en raison de problèmes de connexion Wi-Fi. De plus, certains vacancier-es ont rencontré des soucis administratifs, comme le non-arrivage de virements ou des documents reçus après paiement.

DIFFICULTÉS LIÉES AU FINANCEMENT DU SÉJOUR

« Les informations données par mail sur la participation financière et les aides ne concordent pas avec le contrat de séjour. Finalement les aides de la caisse de retraite sont arrivées, mais après une série d'appels téléphoniques. »

« Augmentation significative du tarif depuis 2 ans, prix atteint une limite au regard qualité/prix séjour VRF. »

« J'ai été surprise par le montant du séjour, je ne m'attendais pas à un tel prix. Heureusement que ma caisse de retraite a pris en charge une partie du séjour, car sinon je n'aurais pas pu me permettre ce séjour, d'autant que l'APA n'a rien pris en en charge. »

« Réponse trop longue pour la réduction caisse retraite, c'était stressant. Sans remise, on peut pas partir. »

« La complémentaire à mis beaucoup de temps à répondre à VRF. »

« Manque de confirmation de prise en charge avant de finaliser le paiement de la réservation. »

« L'information aurait dû être donnée que l'aide financière d'AGIR-ARRCO ne pourrait être octroyée que pour les aidants - aidés ayant suffisamment cotisés à cette Caisse de retraite. »

« Aucune prise en charge. »

« Refus de prise en charge de la caisse de retraite de mon mari. »

« Si on m'avait dit que j'avais droit à 2 semaines avec une réduction supplémentaire, j'aurais attendu novembre ou décembre. »

« Supplément pour le week-end de Paques n'était pas prévu. »



Les autres types de difficultés concernent moins de 6% de la population enquêtée. Quant au contact avec la plateforme téléphonique (5,9%), les difficultés signalées concernent principalement le fait qu'il est difficile de joindre un-e interlocuteur-riche, ce qui oblige à répéter les appels, ainsi que l'inconfort lié à la présence de différentes personnes apportant parfois des réponses divergentes. Certain-es trouvent ce type de contact « dépersonnalisé » et préféreraient une gestion en personne.

Les difficultés liées aux pièces à fournir (4,6%) concernent principalement le fait qu'elles sont jugées excessives, ajoutant ainsi une charge de travail supplémentaire pour l'aidant-e.

En ce qui concerne le formulaire de réservation, sont pointées les difficultés liées au numérique, qui peuvent être surmontées grâce à l'aide des enfants notamment, ainsi que le caractère redondant des informations demandées, surtout pour les personnes ayant déjà séjourné au VRF.

Enfin, une précision est ajoutée dans la catégorie « autre » : « Manque de formulation écrite de l'acceptation de la réservation. »

Aucun lien n'a pu être établi entre les difficultés liées à la préparation et l'expérience antérieure au VRF.

3. LE SÉJOUR AU VRF : UN ACCUEIL ET DES SERVICES LARGEMENT PLEBISCITES

Passer un bon séjour ne se résume pas à une simple parenthèse dans le quotidien des aidant-es : c'est une condition essentielle à l'expérience de répit qu'ils et elles viennent chercher au VRF. Pour comprendre ce qui contribue à faire de ce temps une véritable coupure bénéfique, cette section s'intéresse à l'évaluation, par les aidant-es, de plusieurs dimensions du séjour. Elle aborde tout d'abord les modalités d'arrivée au centre VRF, avant d'explorer les différents aspects de l'accueil et des services proposés : la qualité de l'environnement, le confort de l'hébergement, la disponibilité du personnel, ou encore la place accordée aux activités et animations. Ces éléments permettent de mieux appréhender ce qui rend l'expérience de répit possible, concrète et, idéalement, pleinement satisfaisante.



3.1 LE SÉJOUR TYPE AU VRF : UNE SEMAINE EN ÉTÉ

Bien que la plupart des séjours aient lieu pendant la période estivale, on observe une concentration moins importante que les années précédentes. Les séjours de mai, novembre et décembre occupent une place plus importante dans l'échantillon de l'année 2024.

TABLEAU 5. REPARTITION DES SÉJOURS SELON LE MOIS DE DÉPART (DATE D'ENTRÉE AU VRF)

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
9,8%	4,9%	16,7%	12,8%	9,2%	13,1%	10,5%	7,5%	7,5%	7,9%

En revanche, comme les années précédentes, la durée de séjour la plus fréquente reste d'une semaine (71,1%), et ce de manière encore plus marquée par rapport aux années précédentes (67,3% en 2023, 64,5% en 2022 et 54,1% en 2021). À l'inverse, les séjours de deux semaines continuent de régresser (25,2%), et ce, malgré le fait qu'il s'agisse du seuil temporel d'efficacité, comme cela avait été déterminé dans une étude précédente ¹⁶.

Presque neuf vacancier-es sur dix optent pour une chambre double (87,2%), chiffre en notable augmentation par rapport aux années précédentes (72,6% en 2023). Le reste est hébergé dans des chambres individuelles.

3.2 L'ARRIVÉE AU VRF : UNE LOGISTIQUE CENTRÉE SUR LE TRANSPORT INDIVIDUEL

La question du transport pour les personnes dépendantes représente un enjeu majeur, souvent complexe à résoudre. VRF accueille des personnes venant de toute la France, ce qui aggrave les difficultés liées au déplacement, particulièrement pour celles et ceux qui nécessitent un accompagnement spécifique. Des études précédentes ont déjà souligné ces défis, notamment en ce qui concerne les problèmes d'accès au VRF et les obstacles logistiques rencontrés à l'arrivée. C'est pourquoi, dans le cadre de cette nouvelle étude, nous avons choisi d'interroger les aidant-es non seulement sur le type de transport utilisé, mais aussi sur les frais associés et leur perception de ces coûts. Nous leur avons demandé

¹⁶ <https://www.vacances-ouvertes.asso.fr/publications/les-impacts-dun-sejour-vacances-repit-familles-vrf-aupres-daidants>

d'évaluer l'impact de ces dépenses en attribuant une note de 1 à 5, où 1 représente un impact faible et 5 un impact très élevé.

Un nombre restreint de répondant·es (seulement deux) n'ont pas fourni de réponse concernant le moyen de transport utilisé pour se rendre au VRF. Par ailleurs, 90% des aidant·es ont indiqué avoir recours à un seul moyen de transport, tandis que 10% mentionnent l'utilisation de deux modes différents.

L'arrivée au VRF se fait majoritairement en voiture personnelle, véhicule d'un·e proche ou en location (74,4% des cas). Le coût moyen de ce mode de transport est de 140,7 €, et l'impact de ce coût est généralement perçu comme modéré, avec une note moyenne de 2,3 sur 5. Aux extrêmes, 26,1% des répondant·es attribuent la note la plus basse (1), tandis que seulement 1,5% considèrent ce coût comme très lourd, en attribuant la note maximale de 5. Les dépenses maximales signalées par les aidant·es pour ce type de transport peuvent atteindre 450 €.

Le deuxième mode de transport le plus utilisé est le train, mentionné par 13,1% des répondant·es. Le coût moyen pour ce mode est légèrement plus élevé, à 153,4 €, et est perçu comme ayant un impact modéré sur le budget des aidant·es, avec une note moyenne de 2,3.

Enfin, bien que le coût moyen d'un véhicule médicalisé soit le plus élevé, le taxi non médicalisé se révèle être le moyen de transport ayant le plus grand impact perçu en termes de coûts pour les aidant·es.

TABLEAU 6. TRANSPORT UTILISÉ, COÛT MOYEN ET PERCEPTION DU COÛT

	Utilisation	Coût moyen	Note moyenne de perception du coût
Véhicule personnel, d'un·e proche ou en location	74,4%	140,7 €	2,3
Train	13,1%	153,4 €	2,3
Taxi (non médicalisé)	8,5%	235,2 €	3,4
Autocar en groupe organisé	8,2%	3,1 €	1,1
Véhicule médicalisé (ambulance, taxi)	3,6%	294 €	2,4
Autre	1%	168,5 €	1
Bus de ville	0,7%	7 €	1
Autocar routier (lignes régulières)	0,3%*	-	4

Lecture : 13,1% des vacancier·es arrivent par train, à un prix moyen de 153,4 €, avec une note d'impact estimée à 2,3/5.

*Une seule personne a choisi ce moyen de transport.

9,2% des répondant·es rencontrent au moins une difficulté liée aux transports pendant leur séjour au VRF. Les témoignages évoquent principalement des trajets trop longs (« 8h30 de trajet... trop long pour mon âge (81 ans) »), des difficultés à trouver des transports adaptés aux personnes en situation de handicap (« Difficulté à trouver un TPMR »), ainsi que des prix élevés (« En dehors des trains, les tarifs pour les véhicules transportant des fauteuils sont très chers »).

3.3 L'ÉVALUATION DES SERVICES PROPOSÉS

3.3.1 Un cadre rassurant et accueillant

En 2024, la satisfaction concernant les services proposés au VRF reste globalement très positive, avec entre 87,2% et 92,8% des participant·es se déclarant « satisfait·e » ou « très satisfait·e » pour les différentes catégories proposées (voir Tableau n°6). En revanche, les réponses négatives (« peu satisfait·e » ou « pas du tout satisfait·e ») restent limitées, allant de 2,3% pour le rapport qualité-prix à 6,5% pour la situation géographique.

Cependant, une tendance à la baisse du niveau de satisfaction est observée sur tous les critères, en particulier sur la proportion de réponses de personnes se déclarant « très satisfaites ». Bien que cette diminution soit réelle, elle doit être nuancée, car une partie de l'écart peut être attribuée à une hausse des « non-réponses ».

La baisse la plus marquée concerne l'accueil, un critère qui avait été le plus apprécié entre 2021 et 2023. En effet, la proportion de personnes se disant « très satisfaites » a chuté de 9,1 points en un an, ce qui place désormais cet aspect en troisième position. On note également une légère hausse des réponses négatives.

La disponibilité du personnel et le sentiment de sécurité, bien qui voient leur niveau de personnes très satisfaites diminuer, le font en moindre mesure que l'accueil. Ces deux critères demeurent néanmoins les plus appréciés, avec 71,8% de personnes « très satisfaites ».

TABLEAU 7. NIVEAU DE SATISFACTION DE L'ACCUEIL ET L'ENVIRONNEMENT AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT VRF TOURAINÉ

	Pas du tout satisfait-e	Peu satisfait-e	Plutôt satisfait-e	Très satisfait-e	Non réponse	Total
Disponibilité du personnel	1%	3,6%	19%	71,8%	4,6%	100%
Sentiment de sécurité	0,3%	2,3%	21%	71,8%	4,6%	100%
Accueil	1,3%	1,6%	20,7%	69,8%	6,6%	100%
Locaux et espaces de vie collectifs	0,3%	2,6%	28,5%	63,6%	5%	100%
Rapport qualité/prix	1%	1,3%	40,7%	51,1%	5,9%	100%
Situation géographique	1,3%	5,2%	37,7%	49,5%	6,3%	100%

Lecture : 1% des aidant-es ayant séjourné au VRF Touraine en 2024 n'était pas du tout satisfait-e de la disponibilité du personnel.

Les locaux et espaces de vie collectifs suscitent une plus grande satisfaction chez les primo-partant-es : 74,1% se déclarent « très satisfait-es », contre 58,8% des aidant-es ayant déjà séjourné au VRF ($p = 0,03$). Le rapport qualité-prix est également davantage apprécié par les primo-partant-es, avec 63% d'entre eux et elles se disant « très satisfait-es », contre 41,9% des aidant-es expérimenté-es ($p = 0,005$).

3.3.2 Un hébergement jugé qualitatif, confortable et propre

Le confort, la qualité et la propreté sont des éléments particulièrement valorisés au VRF. En effet, tous les critères évalués reçoivent des notes moyennes comprises entre 4,4 et 4,8 sur 5, ce qui témoigne d'une évaluation très positive, semblable à celle des années précédentes. Aucune régression n'a été observée sur ces aspects, mais plusieurs évolutions positives ont été notées.

La propreté des espaces communs demeure l'élément le mieux noté, maintenant une moyenne de 4,8 sur 5. Ce critère a même vu une augmentation de la part de personnes attribuant la note maximale de 5, atteignant 76,1%, soit le plus haut niveau depuis 2021.

L'évolution la plus notable concerne la propreté des chambres. La note moyenne est passée de 4,5 en 2023 à 4,7 en 2024, avec une augmentation de la part des personnes attribuant la note maximale, passant de 61,5% en 2023 à 74,1% cette année.

Le confort des chambres s'améliore également, avec une note moyenne qui augmente de 4,3 en 2023 à 4,4 en 2024. La proportion de personnes donnant la note maximale de 5 a également progressé, atteignant 57%, soit une hausse de 10,1 points par rapport à l'année précédente.

Enfin, la qualité de la restauration continue de s'améliorer, atteignant à nouveau le niveau de satisfaction de 2021, avec une note moyenne de 4,5.

TABLEAU 8. NOTATION DES POINTS PRÉCIS CONCERNANT L'HÉBERGEMENT

	1	2	3	4	5	Non réponse	Total	Moyenne
Le confort de votre chambre	0,6%	2%	8,2%	28,9%	57%	3,3%	100%	4,4
Le confort de votre salle de bain	0,6%	1%	5,9%	29,2%	60%	3,3%	100%	4,5
La qualité de la restauration	1%	2,6%	8,5%	23,3%	59,7%	4,9%	100%	4,5
La qualité des équipements	0,7%	1,3%	9,2%	28,2%	55,4%	5,2%	100%	4,4
La propreté de votre chambre	0,3%	1%	3,3%	17%	74,1%	4,3%	100%	4,7
La propreté des espaces communs	0,3%	-	1,6%	17,7%	76,1%	4,3%	100%	4,8
Le confort général du village	0,3%	-	3%	29,8%	62,3%	4,6%	100%	4,6

Lecture : 0,6% des aidant-es ont noté le confort de leur chambre avec une note de 1 sur 5, 1 étant la note minimale et 5 la note maximale.

3.3.3 Les activités et les animations : un point relativement moins satisfaisant

Les vacances sont un moment pour se reposer, se dépayser, mais aussi pour passer un bon moment grâce aux activités de loisir.. Proposer une gamme d'activités appréciées par toutes et tous, tout en tenant compte des divers états de santé et des besoins spécifiques des personnes en situation de dépendance, constitue un véritable défi. Depuis le début des études menées pour le VRF, les activités et animations se sont régulièrement révélées comme les éléments obtenant les niveaux de satisfaction les plus faibles.

En 2024, bien que la majorité des personnes restent satisfaites, une légère diminution de la proportion de celles se déclarant « satisfaites » et « très satisfaites » a été constatée. Toutefois, cette tendance doit être nuancée. D'une part, une partie de l'écart s'explique par une augmentation du nombre de non-réponses. D'autre part, malgré cette baisse globale, on remarque une augmentation du pourcentage de personnes « très satisfaites », qui varie de 1,5% à 1,7%, selon les critères. En d'autres termes, bien que la proportion globale de personnes satisfaites soit plus faible, leur niveau de satisfaction s'avère plus élevé.

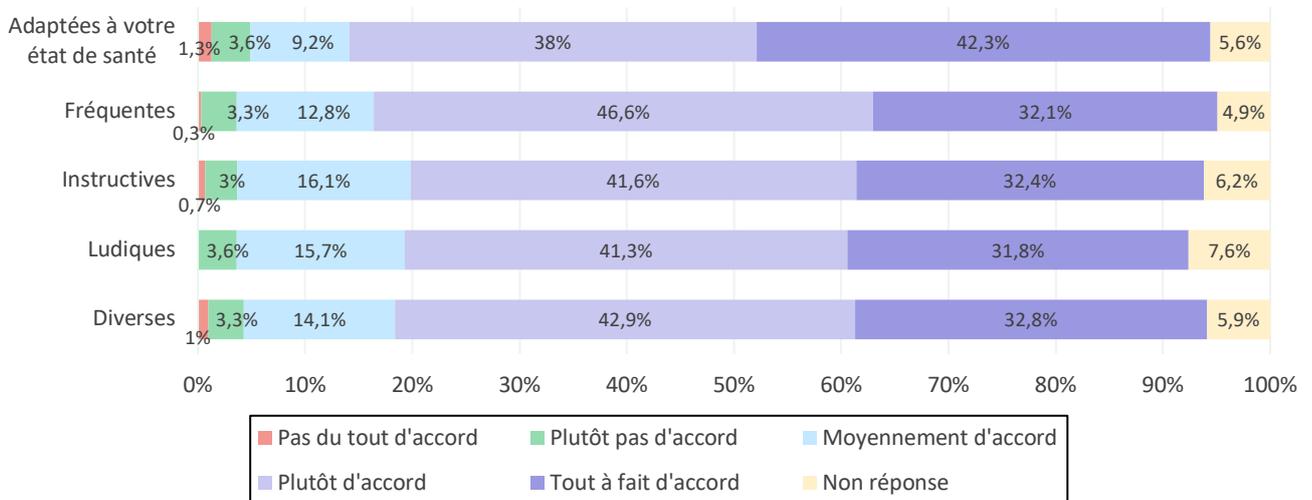
Ainsi, le taux de satisfaction varie entre 80,7% et 86,5%, avec les animations étant l'élément le plus plébiscité. En revanche, les activités destinées aux aidé-es restent la principale source d'insatisfaction, avec 13,5% des répondant-es se déclarant peu ou pas du tout satisfait-es. Les primo-partant-es se montrent relativement plus satisfait-es sur ce point que les aidant-es ayant déjà séjourné au VRF auparavant (respectivement 48,3% contre 33,1% de personnes « très satisfaites », $p = 0,03$).

TABLEAU 9. NIVEAU DE SATISFACTION DES ANIMATIONS ET ACTIVITÉS

	Pas du tout satisfait-e	Peu satisfait-e	Plutôt satisfait-e	Très satisfait-e	Non réponse	Total
Animations	1%	5,2%	41,6%	44,9%	7,3%	100%
Activités pour les aidant-es	1,6%	6,9%	40%	44,6%	6,9%	100%
Activités pour les aidé-es	2%	11,5%	40,7%	40%	5,8%	100%

Pour approfondir l'avis des répondant-es quant aux activités, une liste d'adjectifs a été soumise aux participant-es.

GRAPHIQUE 19. AVIS SUR LES ACTIVITÉS



Lecture : 42,3% des répondant-es sont « Tout à fait d'accord » avec l'idée que les activités étaient adaptées à leur état de santé.

En 2024, les avis positifs et négatifs concernant les différentes caractéristiques des activités augmentent, ce qui s'explique par une réduction des avis modérés (« moyennement d'accord ») et des non-réponses. Les gradients montrent que les niveaux de satisfaction s'améliorent au sein de chaque groupe : parmi les avis positifs, c'est la modalité « Tout à fait d'accord » qui progresse, tandis que parmi les avis négatifs, c'est la modalité « Plutôt pas d'accord » qui occupe une plus grande proportion par rapport à l'année précédente.

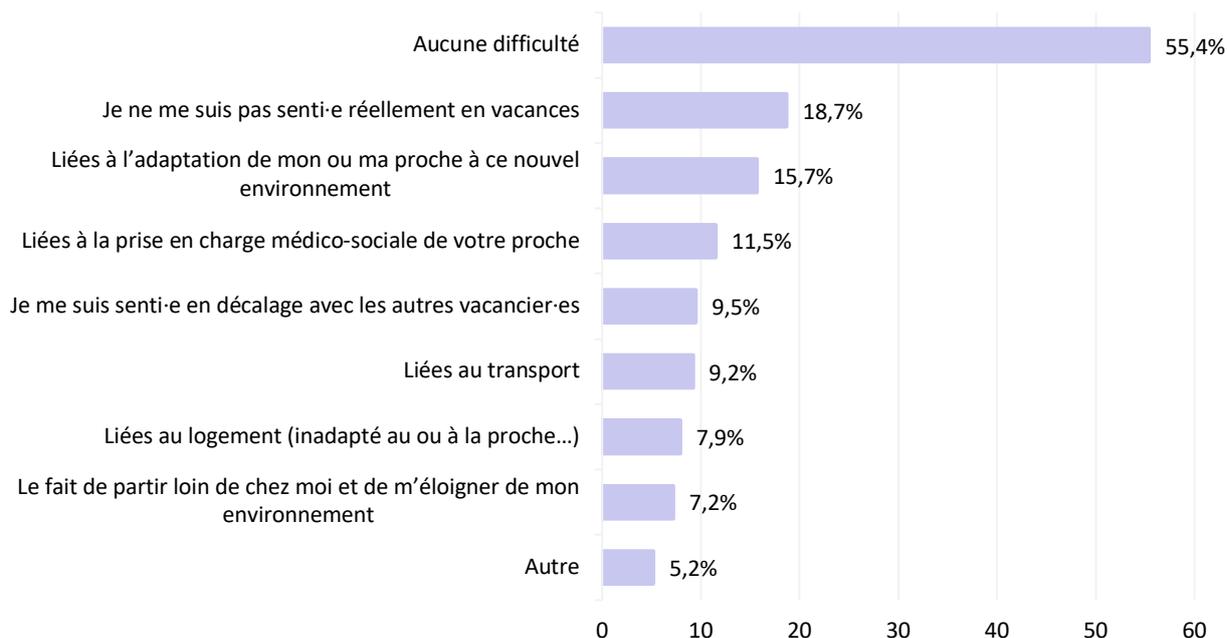
Comme lors des années précédentes, le critère le mieux évalué reste l'adaptation des activités à l'état de santé des participant-es, qui recueille le plus grand nombre d'avis positifs, bien qu'il enregistre une légère baisse par rapport à l'année précédente (80,3% contre 81,1%). En revanche, le critère relatif au caractère ludique des activités reste celui qui obtient la moins bonne évaluation, avec 73,1% d'avis positifs. Enfin, le jugement sur la fréquence des activités est celui qui connaît la plus grande amélioration, avec une hausse de 4,2 points dans les réponses positives.

3.4 LES DIFFICULTÉS LIÉES AU SÉJOUR

En 2024, moins d'aidant-es ont rencontré de difficultés pendant leur séjour au VRF. En effet, 55,4% déclarent n'avoir rencontré aucune difficulté, soit une diminution de 9,6 points par rapport à 2023, faisant de cette année celle où le nombre de personnes rencontrant des difficultés est le plus faible depuis 2021.

19,3% rencontrent une type de difficulté, 13,8% deux, 8,2% trois, 3% quatre et enfin 0,3% signalent cinq difficultés différentes.

GRAPHIQUE 20. LES DIFFICULTÉS PENDANT LE SÉJOUR



Note : étant donné que chaque personne peut rencontrer plusieurs difficultés, la somme des réponses dépasse 100%.

Cinq types de difficultés connaissent une augmentation, atteignant ainsi les niveaux les plus élevés depuis le début de l'étude en 2021. Parmi ces difficultés, la plus ressentie reste celle de ne pas se sentir véritablement en vacances, avec un taux de 18,7%. Les verbatims révèlent notamment un sentiment de non-déconnexion, où les aidant-es ne parviennent pas à s'évader de leurs responsabilités. L'adaptation difficile des personnes aidées à ce nouvel environnement semble également jouer un rôle important dans l'échec d'une véritable expérience de répit. Les séjours écourtés, dus à des urgences médicales accentuent cette absence de déconnexion et peuvent nuire à la perception d'un véritable soulagement.

Par ailleurs, certains témoignages mettent en évidence une adaptation insatisfaisante de l'environnement aux besoins spécifiques des adié-es, en particulier pour ceux et celles souffrant de troubles cognitifs sévères. De même, le fait d'être dans un environnement trop lié à la maladie peut influencer le sentiment de ne pas se sentir en vacances. Globalement, bien que ces aidant-es reconnaissent l'effort du personnel et apprécient les interactions avec les autres vacancier-es, le séjour n'a pas permis de vivre pleinement l'expérience de vacances qu'ils et elles espéraient.

Ensuite, on retrouve des problèmes liés à l'adaptation du proche au nouvel environnement, qui concernent 15,7% des aidant-es. Ils et elles témoignent de la perturbation des repères habituels de leurs proches, entraînant agitation, désorientation et troubles du comportement. Il y a aussi des difficultés liées à l'intégration sociale, avec des aidé-es qui n'ont pas profité des activités proposées ni des échanges avec les autres personnes, se mettant en retrait. Si certains-es subissent ce manque d'adaptation jusqu'à la fin du séjour, d'autres témoignent d'une amélioration progressive, entraînant un soulagement après quelques jours.

En troisième position, les problèmes liés à la prise en charge médico-sociale concernent 11,5% des répondant-es. Les précisions apportées sur ce point soulignent un sentiment de manque de personnel par rapport au nombre de vacancier-es, notamment durant la période estivale. Cette pénurie est ressentie tout au long de la journée par certain-es, bien que plusieurs personnes mentionnent particulièrement la matinée, retardant ainsi le début des activités. Quelques aidant-es signalent également un manque de compétences et d'empathie de la part du personnel. Par ailleurs, deux personnes soulignent des difficultés de transmission des informations, entraînant l'absence de services d'orthophonie et de lits médicalisés.

Le sentiment de décalage par rapport aux autres vacancier-es se classe en quatrième position, avec 9,5%. Certaines personnes, en particulier celles accompagnant un parent, évoquent un écart d'âge par rapport aux autres aidant-es.

D'autres expriment des difficultés à se retrouver « entourées de malades » ou face à des personnes souffrant de pathologies plus lourdes que celles vécues par leur proche. Enfin, certain-es aidant-es font part de la difficulté à aborder des sujets autres que celui de leur rôle d'aidant, alors qu'ils et elles auraient préféré s'évader du quotidien en discutant de sujets variés.

7,9% des répondant-es soulèvent des difficultés liées au logement. Voici les problèmes pointés :

- Le lit : lit trop bas ou trop haut, matelas inconfortable, couvertures désagréables.
- Température de la chambre mal régulée : trop chaude, fenêtre difficile à ouvrir, et manque de chauffage par temps frais.
- Éclairage et luminosité : lumière insuffisante dans la chambre ; pas de boutons de lumière à côté du lit, rideaux mal ajustés, laissant passer trop de lumière et perturbant le sommeil.
- Salle de bain : sol glissant, sèche-serviette non fonctionnel.
- Accessibilité : manque d'espace pour manœuvrer le fauteuil roulant, accès difficile aux toilettes, fauteuils trop bas, chambre trop éloignée des salles principales.
- Autres problèmes divers : absence de wifi dans les chambres, fauteuil inadapté, manque de chambres séparées.

Le fait de partir loin de chez soi et de s'éloigner de son environnement a posé de difficultés à 7,2% des répondant-es, mais aucune précision n'est apportée sur ce point. Enfin, 5,2% mentionnent d'autres difficultés, telles que le bruit dans la salle du restaurant, le manque d'activités, en particulier pour les aidé-es, ou la similitude de celles proposées avec celles pratiquées au quotidien.

Aucun lien statistiquement significatif n'a pu être établi entre l'expérience précédente au VRF et les difficultés rencontrées durant le séjour.

« Changer d'air, voir d'autres personnes, faire des visites intéressantes sans souci de gestion, bien manger sans avoir à prévoir les menus, faire les courses et préparer, profiter de la piscine et d'un environnement agréable, avoir affaire à un personnel compétent et très à l'écoute. »

« J'ai apprécié la piscine à laquelle il m'est difficile de me rendre en temps ordinaire. »

« J'attends avec impatience ces séjours. J'apprécie la rapidité des soignantes lorsque je les appelle. Je fais confiance, je me sens bien. Le séjour de 15 jours facilite l'adaptation. »

« Heureux d'avoir passé des moments hors du quotidien avec son aidant dans un lieux sécurisé avec un personnel soignant et non soignant qui prend le temps de prendre soin de l'aidé et de l'aidant. »

4. LES EFFETS PSYCHOSOCIAUX D'UN SÉJOUR AU VRF

Soutenir un proche au quotidien n'est pas sans conséquences, et peut peser sur la santé physique comme sur le moral des aidant-es. D'après l'enquête Care de la DREES¹⁷, 47% des aidant-es accompagnant une personne âgée déclarent au moins un impact négatif sur leur bien-être physique ou psychologique. L'aidance conjugale, majoritaire dans le public VRF, se traduit souvent par une charge particulièrement lourde et entraîne fréquemment des effets délétères sur la santé : 64% des conjoint-es aidant-es déclarent en subir les conséquences. Cela s'explique notamment par le fait qu'elle est rarement reconnue comme une aide à part entière, car perçue comme allant de soi dans le cadre du lien conjugal. Ces spécificités contribuent à rendre moins visibles les besoins des conjoints aidant-es, qui tendent à s'effacer derrière leur rôle¹⁸. Dans ce contexte, le séjour au VRF peut-il constituer un levier de répit ? Quels effets psychosociaux ce temps de pause a-t-il sur la vie des aidant-es ? Peut-il faire évoluer la vision et le ressenti que les aidant-es ont de leur rôle ?



4.1 UN AFFAIBLISSEMENT DES SIGNES D'ÉPUISEMENT

Pour de nombreux·euses proches aidant-es, la responsabilité de soutenir un être cher peut devenir un fardeau difficile à porter. Cet engagement peut avoir des conséquences sur leur santé, affectant à la fois leur bien-être physique et mental de manière progressive. Parmi les premiers signes d'épuisement, on retrouve souvent le stress, la sensation de solitude, la privation de sommeil et des variations de poids.

Afin d'évaluer l'effet du séjour au VRF Touraine, nous avons demandé aux aidant-es de réfléchir à ce qu'ils et elles ont réussi à faire pendant ces jours de vacances, mais aussi à leur état de santé, tant physique que mental, après cette expérience.

TABLEAU 10. RÉPONSES A LA QUESTION « CHEZ VRF, VOUS AVEZ... »

	Non, pas du tout	Non, plutôt pas	Oui, un peu	Oui, tout à fait	Non réponse	Total
Rompu avec votre quotidien	1,3%	3%	17,4%	74,1%	4,3%	100%
Changé d'environnement	3,9%	2%	25,6%	63%	5,6%	100%
Été soutenu-e dans la prise en charge de votre proche aidé-e	2,6%	5,9%	23,6%	64,6%	3,3%	100%
Pu vous reposer en allégeant la charge du quotidien	2,3%	4,9%	27,2%	62%	3,6%	100%
Oublié vos soucis, vos tracas	2%	4,9%	51,5%	36,7%	4,9%	100%
Pris du repos, dormi	2%	8,5%	34,8%	50,5%	4,3%	100%
Appris à vous détendre, à lâcher-prise	2,6%	8,2%	42%	43,3%	3,9%	100%

Lecture : 1,3% des aidant-es considèrent que leur séjour au VRF ne leur a pas du tout permis de rompre avec leur quotidien.

L'énorme majorité des aidant-es rapporte un effet positif du séjour au VRF en termes de distance avec le quotidien. Entre 85,3% et 91,5% des répondant-es estiment que le VRF leur a permis d'expérimenter une rupture, du repos, de la

¹⁷ DREES : *Les proches aidants des personnes âgées. Les chiffres clés*. En ligne : https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2020-07/2019_infographie_aidants_des_personnes_agees_0.pdf

¹⁸ Gérard, A. (2024). Rôle et place de la famille dans l'accompagnement du grand âge. CESOF. <https://cesof.fr/rapport-role-et-place-de-la-famille-dans-l'accompagnement-du-grand-age>.

détente... Les données révèlent toutefois une performance légèrement inférieure à celle de 2023 (entre 2 et 5,9 points selon l'item). Ceci peut s'expliquer que partiellement par la hausse des non-réponses, puisque les réponses négatives augmentent également (entre 1,4 et 4,1 points). Ainsi, entre 4,3% et 10,8% des personnes indiquent ne pas avoir pu bénéficier de ces effets positifs au VRF.

L'effet le plus marquant concerne la rupture avec le quotidien, qui touche 91,5% des aidant-es (74,1% « tout à fait » et 17,4% « un peu »). Le fait d'avoir changé d'environnement, qui arrivait également en tête les années précédentes, reste toujours pertinent (88,6%), mais connaît la diminution la plus importante par rapport à 2023, avec une réduction de 5,9 points sur les modalités de réponse « oui » et une augmentation de 4,1 points sur les réponses « non ».

Par ailleurs, bien que 36,7% des aidant-es aient pu « oublier leurs soucis et tracas », une proportion notable (51,5%) indique avoir seulement partiellement réussi à se détacher de leurs préoccupations. Cela suggère que, bien que l'expérience soit bénéfique, la capacité à se déconnecter totalement de la pression vécue en tant qu'aidant-e reste limitée pour une part non négligeable des vacancier-es.

Concernant le repos physique, une majorité (85,3%) rapporte avoir pu dormir et se reposer, mais l'écart avec ceux et celles qui n'ont pas pu le faire (10,5%) souligne qu'il existe des vécus très divers de cette pause. Apprendre à se détendre et à lâcher-prise fait partie également des objectifs les moins atteints, avec 10,8% des aidant-es qui disent ne pas avoir expérimenté ce bénéfice.

Au-delà de ce qui a été vécu pendant le séjour, il est important de s'interroger sur l'état des aidant-es après leur retour, en comparaison avec leur situation avant le départ. Une première réponse concerne des dimensions physiques : la qualité du sommeil, l'appétit et l'état de santé. En 2024, on observe une évolution très positive de ces trois indicateurs par rapport aux résultats des années précédentes. En effet, ces trois éléments montrent des effets positifs pour une plus grande proportion d'aidant-es, atteignant les niveaux les plus élevés depuis 2021.

« Dégagée des soucis matériels, sommeil et appétit sont meilleurs. »

« J'ai mieux mangé qu'à la maison et repris 1 kg... »

« Pendant le séjour, j'ai très bien dormi. »



En premier lieu, près de la moitié des aidant-es (49,8%) considèrent que le séjour au VRF a eu un impact positif sur leur état de santé, soit 7 points de plus qu'en 2023. Ensuite, c'est la qualité du sommeil qui s'est améliorée pour 43,3% des répondant-es, alors qu'en 2023, seulement 30,6% observaient un effet positif.

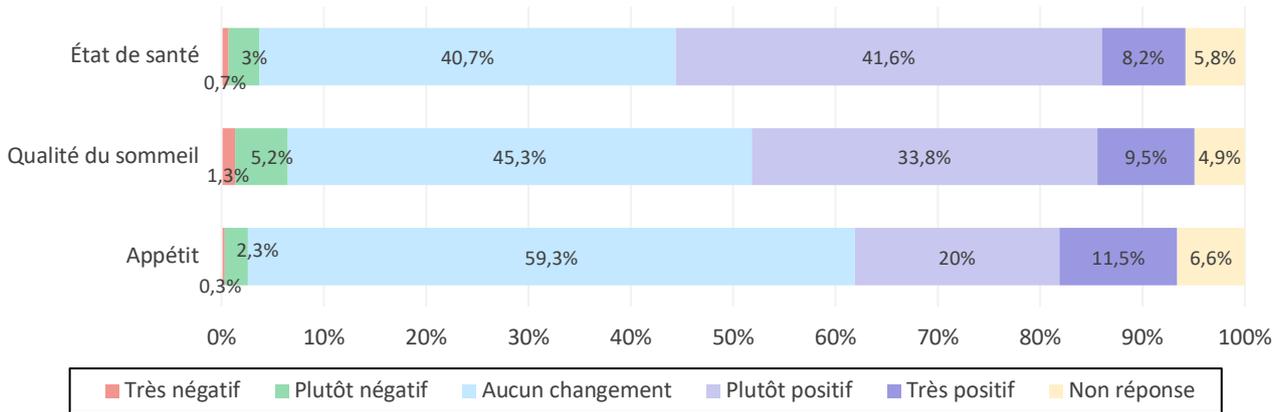
Enfin, l'impact sur l'appétit reste plus modeste, avec la majorité des aidant-es (59,3%) n'observant aucun changement. Cependant, 31,5% estiment que le séjour au VRF a eu un effet positif sur cet aspect, soit 11,5 points de plus qu'en 2023.

Les impacts négatifs sont marginaux et concernent principalement la qualité du sommeil, avec 6,5% des répondant-es constatant une dégradation.

Par ailleurs, on leur a demandé d'évaluer leur fatigue morale, leur stress, leur solitude et leur tension actuelle par rapport à avant le séjour, en choisissant parmi cinq options qui mesuraient l'évolution de leur état, qu'elle soit positive ou négative, ainsi que l'intensité du changement ressenti.

En 2024, 70,5% des aidant-es signalent au moins une évolution positive concernant la fatigue morale, la tension, le stress ou le sentiment d'isolement suite à leur séjour au VRF. En revanche, 12,1% font état d'au moins une évolution négative. Enfin, 17,4% n'observent aucun changement sur aucune de ces dimensions.

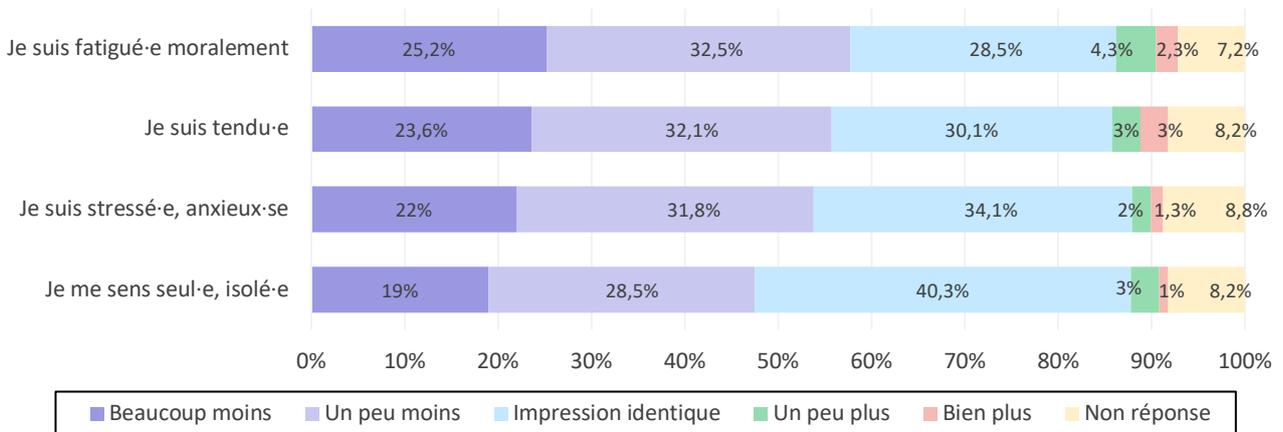
GRAPHIQUE 21. EFFET DU SÉJOUR SUR L'APPÉTIT, LE SOMMEIL ET LA SANTÉ



Ainsi, entre 47,5% et 57,7% des répondant-es font état d'une amélioration pour chaque dimension évaluée. On observe une continuité dans l'évolution positive sur les quatre domaines par rapport aux résultats de 2023 et 2022. En effet, une proportion plus grande d'aidant-es reportent des effets positifs et ce d'une manière plus intense. Ces écarts sont d'entre 6,1 et 11,9 points par rapport à 2023. Il est important de noter que la non-réponse a aussi diminué significativement en 2024, ce qui peut expliquer en partie cet écart.

Les effets négatifs sont très peu présents : seulement entre 3,3% et 6,6% des répondant-es signalent une évolution négative sur ces quatre dimensions.

GRAPHIQUE 22. EFFETS DU SÉJOUR AU VRF



La fatigue morale est le domaine où l'effet a été le plus marqué, avec 57,7% des répondant-es indiquant une réduction de leur fatigue morale. Parmi eux et elles, 25,2% se sentent beaucoup moins fatigués-es et 32,5% un peu moins. Cet effet positif est beaucoup plus marqué qu'en 2023, quand 45,8% indiquaient une réduction de leur fatigue. Paradoxalement, c'est également la dimension où le plus d'aidant-es déclarent un effet négatif : 6,6% disent se sentir un peu plus (4,3%) ou bien plus (2,3%) fatigués-es moralement après le séjour.

La tension diminue également pour une majorité, avec 55,7% des participant-es qui se sentent moins tendu-es (23% ressentent une réduction marquée et 32,1% modérée), tandis que 30,1% disent que la tension est restée identique. Il s'agit de la deuxième dimension qui montre une évolution très forte par rapport à 2023, avec une augmentation de 11,3 points des effets positifs.

Environ 53% des personnes signalent une réduction de leur stress et anxiété, avec 22% indiquant une diminution importante et 31,8% une réduction modérée. Une minorité de 2% ressent un légère augmentation, et seulement 1,3% une augmentation significative.

Le sentiment de solitude et d'isolement connaît l'effet le moins marqué, bien que 47,5% des répondant-es signalent une réduction de ce sentiment (19% beaucoup moins et 28,5% un peu moins). Cependant, une proportion significative

de 40,3% déclare que ce sentiment est resté identique. Cela suggère que le sentiment de solitude est plus résistant aux changements par rapport aux autres domaines. Malgré l'évolution positive, les résultats de 2024 confirment ceux des années précédentes : le séjour au VRF aurait un moindre impact sur les dimensions sociales du sentiment de solitude et d'isolement.

« Ce séjour apporte un mieux-être indéniable ; l'encadrement y est pour beaucoup. »

« Ce séjour m'a permis d'oublier un peu les inquiétudes qui tournaient en boucle et je suis davantage prêt à aborder la vie et ses difficultés. »

« Je suis rentrée chez moi très en forme. »

Je n'ai pas ressenti de bienfait du séjour, je suis plus fatiguée maintenant qu'avant mon départ, car mon époux a été très perturbé par ce séjour, et il a du mal à récupérer, ce qui occasionne pour moi, plus de travail.

« Le retour au quotidien après une semaine de répit n'est pas toujours facile : à nouveau du courage, beaucoup de patience, de force pour chaque jour. Continuer à vivre pour soi et pour son mari de + en + handicapé et tenir dans la durée ! »

4.2 LE RÔLE D'AIDANT-E : ENTRE EFFETS POSITIFS ET INERTIE

Est-ce que le séjour au VRF produit un effet sur la perception du rôle d'aidance ? Peut-il impacter la manière dont l'aidant-e vit et exécute ce rôle ? Entre 32,5% et 52,1% des participant-es répondent positivement à ces questions, à des niveaux variés selon la dimension évoquée.

L'effet le plus marquant : après un séjour au VRF, la moitié des aidant-es se sentent plus prêt-es à déléguer des tâches et à s'accorder du temps. En effet, 52,1% sont davantage disposé-es à « ne pas tout prendre en charge », 50,5% à « prendre du temps pour soi » et 46,3% à « pouvoir faire appel à des personnes relais ». Cela signifie qu'ils et elles seront plus prêt-es à chercher un soutien, ce qui maximise les chances de trouver un équilibre dans leur rôle d'aidant-e et d'éviter l'épuisement. Pour ces dimensions, l'effet positif dépasse donc celui de « l'impression identique », qui reste prédominant pour le reste des items.

Se sentir bien dans son rôle d'aidant-e repose aussi sur l'assurance, la reconnaissance et la confiance en soi, des dimensions qui évoluent également favorablement chez les personnes séjournant au VRF, bien que dans une moindre mesure. Le séjour aurait permis à 45,3% des répondant-es de prendre de l'assurance en tant qu'aidant-e et à 40% de prendre confiance en soi. 41,3% disent se sentir davantage reconnus dans le travail d'aide accompli.

« Il me remercie de ce que je fais »

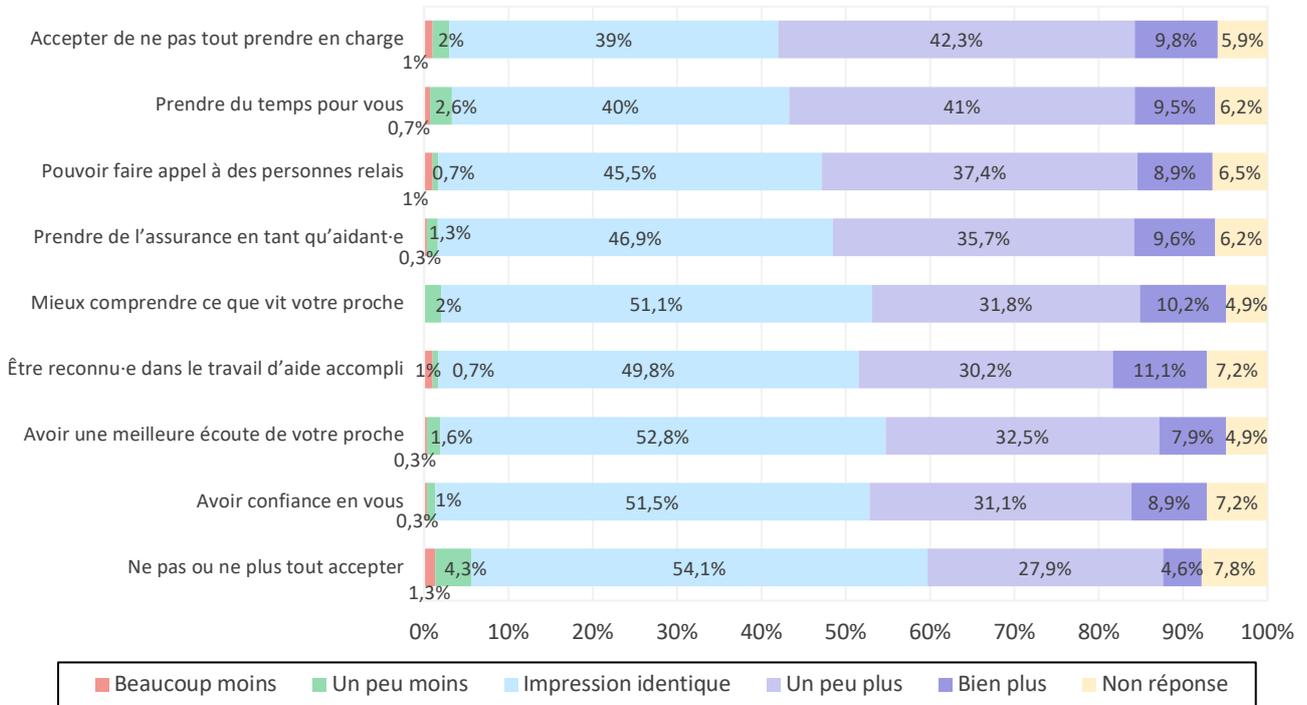
« Mon mari reconnaît que je fais beaucoup de choses pour qu'il soit bien. Il dit qu'il a de la chance de m'avoir. »

« Mon mari Parkinsonien m'a dit me trouver débrouillarde et courageuse. »

L'expérience au VRF permet aussi à une partie des aidant-es d'améliorer l'entendement de la personne aidée. Une meilleure écoute de leur proche et une meilleure compréhension de ce qu'il ou elle vit sont constatées respectivement par 40,4% et 42% des aidant-es. Il s'agit de deux dimensions ayant le plus évolué par rapport aux résultats de 2023, quand « seulement » 30,9% et 36% rapportaient des effets positifs.

Enfin, la dimension la plus difficile à faire évoluer est celle de « ne pas ou ne plus tout accepter », pour laquelle seulement 32,5% des aidant-es rapportent un effet positif. Il s'agit de la dimension qui a le plus négativement évolué par rapport aux résultats de 2023, avec une diminution de 5 points de la part de personnes observant une amélioration de cet aspect. C'est également l'élément qui montre le plus d'effets négatifs, avec 5,6%. Il est à noter que les effets négatifs restent très marginaux pour les autres dimensions (entre 1,3% et 3,3%).

GRAPHIQUE 23. AUJOURD'HUI, COMPARÉ AVANT VOTRE SÉJOUR, AVEZ-VOUS L'IMPRESSION DE...?

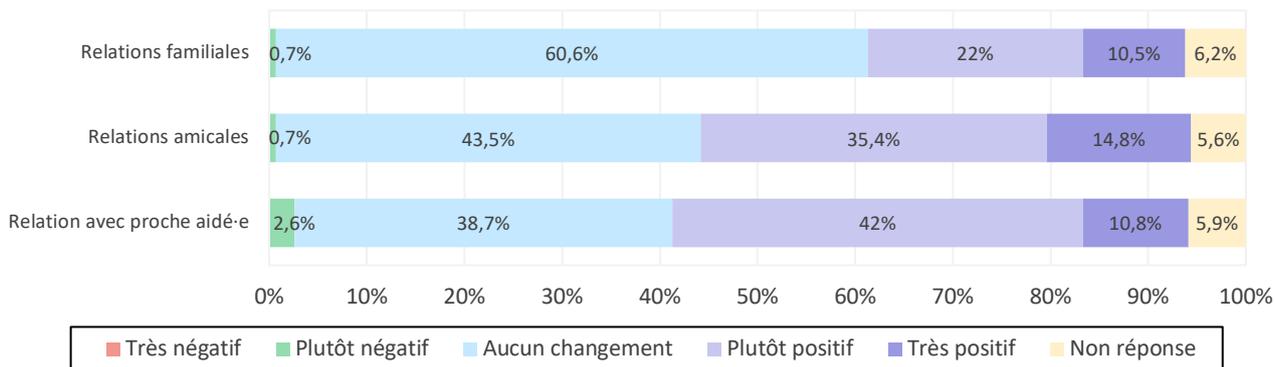


Note : Les items sont ordonnés par ordre décroissant selon le nombre d'évolutions positives reportées (addition de réponses « un peu plus » et « bien plus »).

4.3 LES RELATIONS SOCIALES

Le poids du rôle d'aidant-e a des répercussions sur l'ensemble de ses relations. Au-delà des tensions avec le proche aidé-e, on observe souvent un rétrécissement du cercle social, incluant la famille et les ami-es. Est-ce qu'un séjour au VRF peut à améliorer les relations de l'aidant-e avec son entourage ? Deux tiers des aidant-es observent un effet positif sur au moins un type de relation et un quart sur les trois.

GRAPHIQUE 24. EFFETS DU SÉJOUR SUR LES RELATIONS PERSONNELLES



La relation avec le proche aidé-e est perçue comme ayant évolué positivement pour une majorité des participant-es. En effet, 42% rapportent un changement « Plutôt positif » et 10,8% un changement « Très positif », totalisant ainsi 52,8% d'évolutions positives. On note donc une augmentation notable des effets positifs par rapport à l'année précédente (45,1% en 2023). Parallèlement, 38,7% des aidant-es n'ont noté aucun changement, tandis qu'une faible proportion de 2,6% a perçu une évolution négative.

Concernant les relations amicales, les avis sont plus partagés. Une part significative des aidant-es (43,5%) n'a constaté aucun changement. Cependant, une proportion notable de 35,4% indique un changement « Plutôt positif » et 14,8% un changement « Très positif », représentant un total de 50,2% d'évolutions positives, soit 8 points de plus qu'en 2023. Seule une très faible minorité de 0,7% rapporte un changement négatif.

Plus d'un quart des aidant-es (28,5%) ont renoué avec d'anciennes connaissances lors de leur séjour au VRF. Ce taux s'élève à 57,4% si l'on considère uniquement celles et ceux qui n'en étaient pas à leur premier séjour. De plus, le VRF a été un lieu de nouvelles rencontres pour une large majorité des aidant-es (89,8%), et parmi elles et eux, plus des trois quarts (76,5%) envisagent de maintenir ces liens. L'étude réalisée en 2021-2023 avait confirmé le lien positif entre le fait de rencontrer de nouvelles personnes et la diminution du sentiment de solitude après le séjour.

Pour les relations familiales, la tendance principale est l'absence de changement, rapportée par 60,6% des participant-es. Néanmoins, 22% perçoivent une évolution « Plutôt positive » et 10,5% une évolution « Très positive », soit un total de 32,5% de changements positifs. L'impact négatif reste minime, touchant seulement 0,7% des participant-es.

Ainsi, en 2024 on confirme une tendance déjà détectée les années précédentes, à savoir que les relations les plus impactées positivement par le séjour au VRF sont les relations avec le proche aidé-e, suivies de près par les relations amicales. Les relations familiales, quant à elles, apparaissent comme les moins affectées par des changements, qu'ils soient positifs ou négatifs, avec une prédominance de la perception d'une absence de modification. L'impact négatif global demeure faible pour l'ensemble des trois types de relations analysées.

« J'ai apprécié les rencontres faites lors du séjour. »

« J'ai lié connaissance avec des personnes qui habitent pas trop loin. »

« Changement de vie. Reprise d'une vie sociale. »

« Le contact avec les autres aidants a permis de relativiser l'impact de la maladie dans la famille. »

« Nous avons fait de belles rencontres et un groupe WhatsApp a été créé avec tous les participants afin que nous puissions continuer à communiquer tous ensemble. »

« Le séjour nous a permis d'avoir d'autres échanges qu'aidé/aidant. »

« Il était intéressant de converser avec d'autres Aidants et leur redonner des sources d'informations complémentaires. »

4.4 LE REGARD DE L'AIDÉ·E SUR L'AIDANT·E SUITE AU SEJOUR

Mais ces effets sont-ils perçus par les aidé·es ? Quel retour l'aidé·e observe-t-il/elle du séjour chez son ou sa proche aidant·e ?

Six aidant·es sur dix rapportent que leur proche aidé·e n'est pas en mesure de verbaliser ses ressentis, et ne peuvent donc pas répondre à cette question. Certain·es, bien qu'ayant la capacité de s'exprimer, ne donnent pas leur avis, soit en raison d'une forme d'apathie, soit par manque d'intérêt envers leur proche (« *Lui seul compte et est très exigeant. Si je me dis parfois fatiguée, c'est de ma faute : je n'ai qu'à renoncer à toute activité extérieure et occuper de lui ! Mon état de santé ne l'intéresse pas !* »).

Parmi ceux et celles qui fournissent des précisions, on observe des retours positifs, à l'exception d'une personne. Les aidé·es constatent une réduction des signes d'épuisement, un apaisement voire un renforcement des relations aidé·e/aidant·e mais également avec les autres, une meilleure disponibilité et écoute, et, tout simplement, de la joie.

LES EFFETS DU SÉJOUR CHEZ L'AIDANT·E, SELON L'AIDÉE

Votre proche dit qu'aujourd'hui vous êtes...

« *Il me trouve plus détendue et plus à son écoute.* »

« *Il m'a senti bien détendue et relax. cela nous a rapproché à nouveau. Car la maladie éloigne parfois les uns des autres.* »

« *Mon aidé me trouve moins stressée* »

« *Reposée et plus détendue* »

« *Plus calme, plus patiente* »

« *Il me sentait plus détendue, bien dans mon élément* »

« *Plus joyeuse et disponible pour faire des activités* »

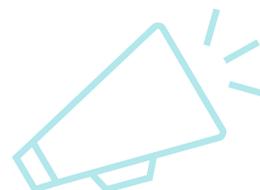
« *Davantage à son écoute.* »

« *Ça lui a fait du bien d'échanger avec d'autres aidant(e)s car tout(e)s ont en général les mêmes problèmes.* »

« *Plus calme, attentionné, serein.* »

« *Moins fatiguée* »

« *Il était satisfait, et heureux que je puisse me reposer, que je me fasse moins de soucis.* »

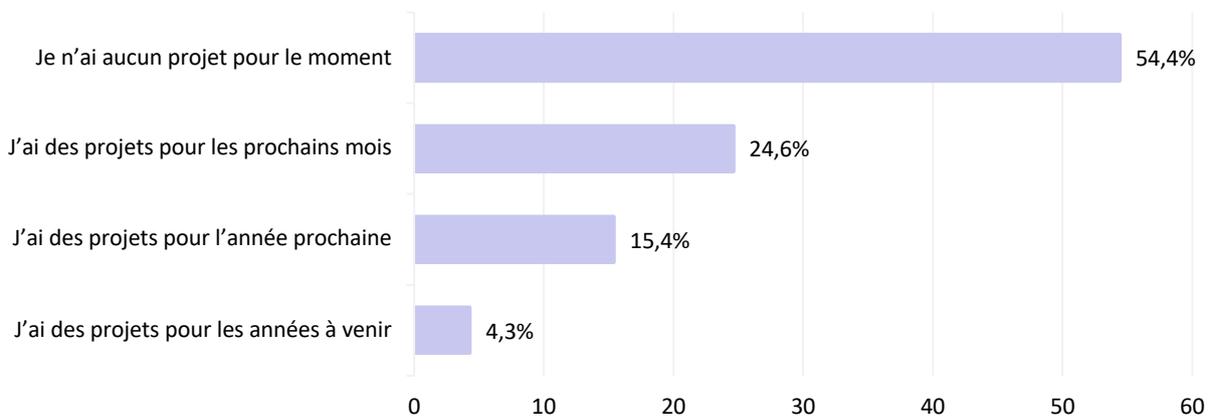


4.5 LA PROJECTION DANS L'AVENIR : UN EXERCICE COMPLEXE

Les perspectives d'avenir des répondant-es sont marquées par une absence significative de projets immédiats. En effet, plus de la moitié des aidant-es (54,4%) déclare n'avoir aucun projet pour le moment¹⁹. Ils et elles expriment une difficulté à formuler des projets précis, souvent en raison de la nature évolutive de la situation de leur proche aidé-e et du poids de leurs responsabilités actuelles. Cela révèle une forme de résignation ou une focalisation sur le présent (« *Au jour le jour.* », « *Je ne peux pas me projeter à long terme, la maladie étant toujours présente et les traitements en cours.* »).

Toutefois, une proportion non négligeable manifeste une projection dans le futur (37,4%), bien que celle-ci tende à s'estomper à mesure que l'horizon temporel s'éloigne. Ainsi, près d'un quart (24,6%) envisage des projets pour les prochains mois, tandis qu'une part plus modeste se projette sur l'année prochaine (15,4%), et une minorité (4,3%) a des projets pour les années à venir. Cette répartition suggère une concentration des perspectives temporelles sur le court terme, révélatrice d'une incertitude face à l'avenir ou d'une focalisation sur les préoccupations immédiates.

GRAPHIQUE 20. PROJETS POUR L'AVENIR



Note : Les aidant-es ayant la possibilité d'avoir des projets à différentes échéances, plusieurs réponses pouvaient être sélectionnées simultanément.

8,2% de non-réponse.

Aspiration à l'évasion et au voyage : plusieurs aidant-es manifestent un fort désir de s'évader du quotidien à travers des voyages ou des nouveaux séjours au VRF :

« *Je pourrai envisager un autre séjour dans l'automne ou au printemps prochain.* »

« *Nous irons en cure en juillet et en vacances en septembre* »

« *Partir seule en vacances.* »

« *Revenir à VRF où l'on est si bien accueilli !* »



¹⁹ On observe une forte diminution des projets déclarés par rapport aux années précédentes. Cependant, il est crucial de noter qu'une modification dans la formulation de la question en 2024 rend toute comparaison directe peu fiable. En effet, une précision a été ajoutée cette année, demandant spécifiquement aux aidant-es de considérer les projets autres que les vacances.

Volonté de (ré)investir des loisirs et des passions : un certain nombre d'aidant-es expriment l'intention de pratiquer des activités de loisirs (sportives, culturelles, etc.), mais aussi des ajustements en lien avec leur vie professionnelle . Cela souligne un besoin de se connecter avec leurs propres centres d'intérêt et de trouver une part de leur identité au-delà de leur rôle d'aidant-e. :

« *Ma pratique habituelle du Qi Gong et mon activité (réduite) dans une association. »*

« *Projets de sorties théâtrales, sportives, familiales visites culturelles. Près de chez moi. »*

« *Sorties personnelles : cinéma, musées, expositions, balades avec des amies. »*

« *Reconversion pro Musique et sports à titre perso. »*



Projets liés au bien-être et à la santé : quelques aidant-es évoquent des projets centrés sur leur propre bien-être, comme prendre plus de temps pour se reposer, faire de l'exercice ou consulter des professionnels de santé. Cela témoigne d'une conscience de la nécessité de prendre soin d'eux-mêmes :

« *Me consacrer à prendre un peu du temps pour pratiquer les RDV de contrôle de ma santé prioritairement: j'avais atteint le fond! faire face avec plus de disponibilité aux entretiens que nécessitent la maison et plus difficile mettre en place une activité physique régulière pour moi et ne pas sacrifier ce créneau pour faire que tout tente vers le toujours plus... »*

« *Prendre soin de moi »*

« *Plusieurs étapes de répit... »*

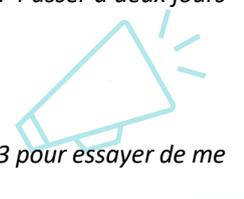


Projets liées à un changement dans la prise en charge et le soutien de son aidé-e. : dans la continuité de cette priorisation du soi et en lien direct avec leur rôle d'aidant-e, des évolutions quant aux solutions d'accompagnement de leur proche sont envisagées par un grand nombre d'aidant-es. Dans certains cas, le lien avec l'expérience vécue au VRF est explicite :

« *A partir de mon expérience au VRF, faire assurer la toilette par une aide-soignante. Passer à deux jours par semaine au lieu d'un l'accueil de jour de mon épouse. »*

« *Aide à domicile à plein temps (cousinage) et séjours temporaires en EHPAD. »*

« *Finaliser la mise en œuvre des aides qui nous ont été préconisées en décembre 2023 pour essayer de me soulager et de dégager plus de temps pour moi. »*



5. UN BILAN D'ENSEMBLE ENTHOUSIASTE

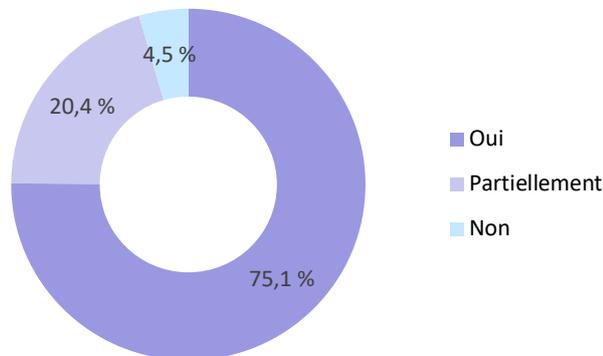
Au terme du séjour, une question centrale se pose : le VRF a-t-il répondu aux attentes des aidant-es et des personnes aidées ? Cette section s'intéresse à l'évaluation rétrospective de l'expérience, à travers dimensions clés : l'envie de renouveler l'expérience, la recommandabilité du dispositif, tant par l'aidant-e que par l'aidé-e, et enfin l'efficacité perçue du séjour en tant qu'outil pour favoriser le maintien à domicile de l'aidé-e.



5.1 DES ATTENTES MAJORITAIREMENT RENCONTREES

L'expérience du séjour révèle une diversité de perceptions quant aux attentes initiales des aidant-es.

GRAPHIQUE 25. LE SÉJOUR A RÉPONDU AUX ATTENTES ?



La majorité des aidant-es considèrent que le séjour a répondu à leurs attentes (75,1%). Tandis que certain-es abordaient ce temps de répit sans anticipation particulière, d'autres ont vu leurs espoirs non seulement satisfaits, mais même surpassés. Pour une autre partie, connaissant déjà le VRF, le séjour a répondu précisément à leurs besoins et objectifs, leur apportant le soutien, le répit ou les rencontres qu'ils et elles étaient venu-es chercher.

ATTENTES SATISFAITES

« J'ai réussi à souffler et à me ressourcer dans d'excellentes conditions. »

« J'avais besoin de faire une coupure, j'étais très fatigué et notre séjour m'a permis de me ressourcer. »

« Je suis allé au VRF en pleine connaissance de cause, pour bénéficier de l'aide et du soutien pour mon épouse aidée. J'aurais pu choisir une autre destination de vacances (en formule hôtelière ou club en pension complète), mais il aurait fallu que j'organise moi-même toute la logistique nécessaire pour s'occuper de mon épouse, en faisant appel à des organismes privés d'aide à domicile. Et l'assistance à l'aidée n'aurait été que partielle (l'aide à la toilette le matin). Il fallait donc que j'en supporte la charge complémentaire. Pour cela, le séjour VRF a répondu pleinement à mes attentes. Il constitue en effet pour moi une aide et une assistance non négligeable. »

« J'en attendais moins que ce que j'ai trouvé. »

« Je ne savais pas du tout ce que j'allais trouver en allant en VRF. Aujourd'hui, je suis très contente de mon séjour, mon conjoint également. Nous y retournerons avec grand plaisir. »

« Le fait de partager avec les autres et voir qu'il y a pire relativise un peu. Le fait aussi de pouvoir partir avec sécurité nous sécurise nous permet de dire nous sommes partis en vacances chose que l'on ne faisait plus. »

« Rencontre avec d'autres personnes qui ont les mêmes difficultés, il y a un partage. »

Néanmoins, une minorité d'aidant-es a fait part d'une déception, qu'elle soit partielle (20,4%) ou totale (4,5%), indiquant que leurs attentes n'avaient pas été entièrement satisfaites. L'insuffisance perçue de la prise en charge de la personne aidée représente une part significative de ces insatisfactions. Cependant, d'autres facteurs, moins directement liés au VRF ou sur lesquels son action est plus limitée, ont également été mentionnés, tels que la survenue d'une maladie pendant le séjour, ou la fatigue occasionnée par le trajet.

ATTENTES NON OU PARTIELLEMENT SATISFAITES

« J'attendais un plus de prise en charge au niveau quantitatif. Le qualitatif reste cependant très acceptable »

« Je pensais qu'il y aurait davantage de prises en charge et d'activités pour mon mari, ce qui m'aurait permis d'avoir un peu plus de temps de répit sans pour autant faire des excursions. Simplement prendre le temps de lire ou tout simplement ne rien faire! »

« Non, mais pas à cause de la structure, du personnel, du concept. Uniquement parce qu'on n'a pas trouvé ce qu'on attendait à ce moment-là. Peut-être la période, le temps, l'environnement. Malheureusement, il n'y avait pas d'ambiance, chose qui arrive apparemment rarement... »

« J'aurai aimé oublier plus mon quotidien ne pas avoir toujours un rappel mais parler d'autres choses. »

« Le séjour était positif, je regrette seulement la distance et donc la fatigue pour m'y rendre. »

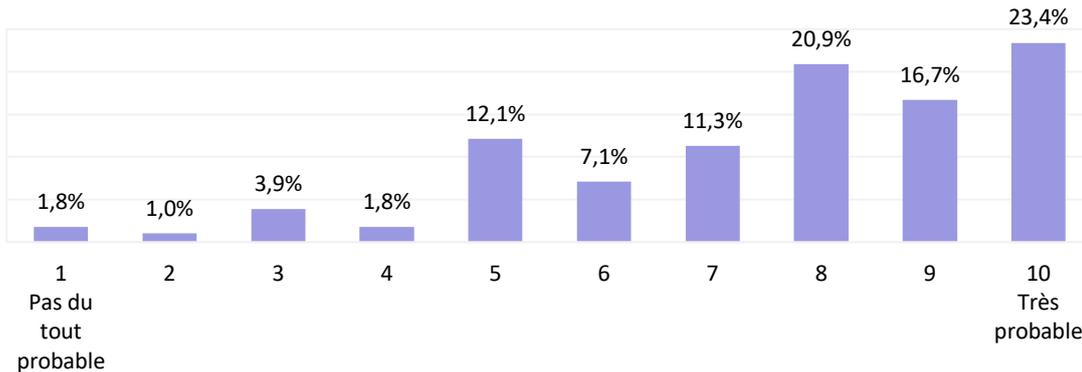
« Mon séjour précédent était mieux les activités pour les aidés étaient plus variés. »

« Trop précoce pour nous. »

« VRF a tout fait bien mais la fatigue persistante de l'aidée ne lui a pas permis de profiter de beaucoup de propositions, même intéressantes. »

La plupart des aidant-es perçoivent le VRF comme un dispositif efficace pour maintenir leur disponibilité auprès de la personne aidée, favorisant ainsi son maintien à domicile. L'année 2024 se distingue par la plus forte proportion de notes maximales (9 ou 10), atteignant 40,1% (contre 33,6% en 2023, 35,3% en 2021 et 38,1% en 2022). Simultanément, 32,2% attribuent une note de 7 ou 8 (contre 48,3% en 2023, 33,4% en 2021 et 40,7% en 2022). Cette année est également marquée par une augmentation significative des notes les plus basses : 27,7% donnent une note de 6 ou moins en 2024, alors qu'ils n'étaient que 2,7% en 2023, 3,6% en 2022 et 6,3% en 2021.

GRAPHIQUE 26. VRF EST-IL UN OUTIL DE MAINTIEN À DOMICILE DE L'AIDÉ-E?



Positionnement sur une échelle de 0 à 10, 0 étant « Pas du tout probable » et 10 « Très probable »

En 2024, la note moyenne attribuée au VRF pour le maintien à domicile de l'aidé-e est de 7,56. Il s'agit donc de la deuxième année consécutive de diminution (7,83 en 2023, 7,86 en 2022, 7,59 en 2021), bien qu'elle reste toujours supérieure à la note de 2019 (7,07).

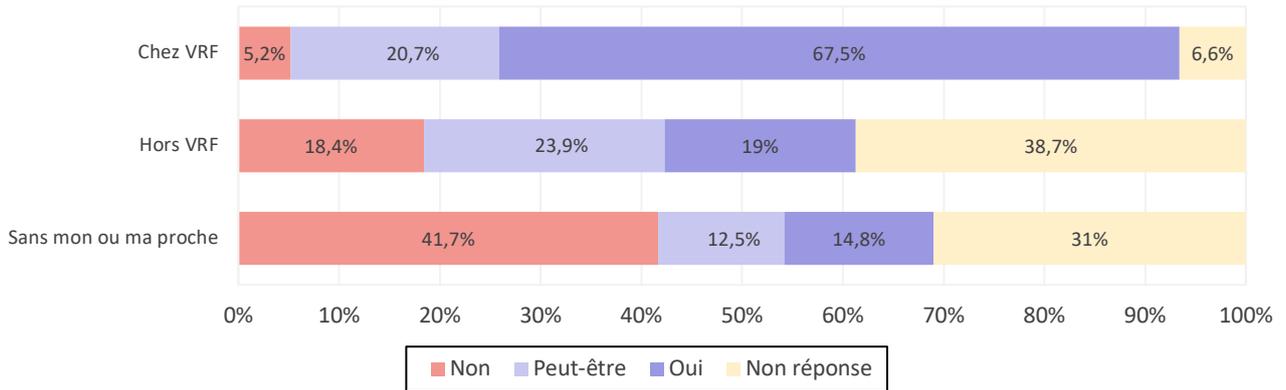
5.2 UNE ENVIE DE REPETER L'EXPERIENCE VRF

L'attrait pour un nouveau séjour au VRF est manifeste chez une vaste majorité des répondant-es, puisque près des sept sur dix (67,5%) expriment une adhésion à cette idée. Une part non négligeable (20,7%) se montre hésitante, suggérant que leur expérience passée au VRF a été suffisamment positive pour envisager un retour. Seule une faible minorité (5,2%) manifeste un désintérêt. Ainsi, comparativement à l'année précédente, l'envie de retourner au VRF demeure très forte, bien que l'approbation ait légèrement fléchi (70,2% en 2023) et le rejet ait légèrement progressé (2,2%).

Les intentions sont plus partagées concernant un départ en vacances en dehors du VRF. L'opposition (18,4%) est la réponse la moins fréquente. Les marques d'incertitude (23,9%) et les réponses positives (19%) sont relativement proches, témoignant d'une ouverture mitigée à cette possibilité. Le taux de non-réponse est le plus élevé dans ce cas (38,7%), ce qui rend l'interprétation plus délicate.

La perspective de partir sans leur proche aidé-e rencontre une résistance plus marquée. Une partie considérable (41,7%) exprime un refus catégorique à cette éventualité. La proportion de ce groupe a légèrement augmenté par rapport à 2023 (38,2%), indiquant une réticence accrue. Une part plus modeste mais notable (14,8%) se montre favorable, suggérant un besoin de répit individuel.

GRAPHIQUE 27. INTENTION D'UN NOUVEAU DÉPART EN VACANCES



Aucun lien statistiquement significatif n'a été trouvé entre l'intention de partir en vacances et l'expérience antérieure de séjour au VRF.

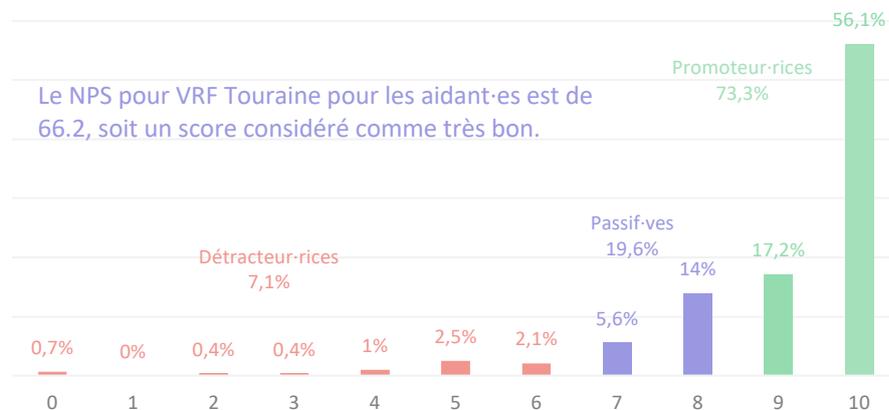
En résumé, ces données suggèrent que le VRF remplit une fonction importante en tant qu'opportunité de répit et de vacances pour les aidant-es, une option qu'ils envisagent beaucoup plus favorablement que de partir sans leur proche ou dans un autre lieu.

5.3 UNE FORTE INTENTION DE RECOMMANDATION

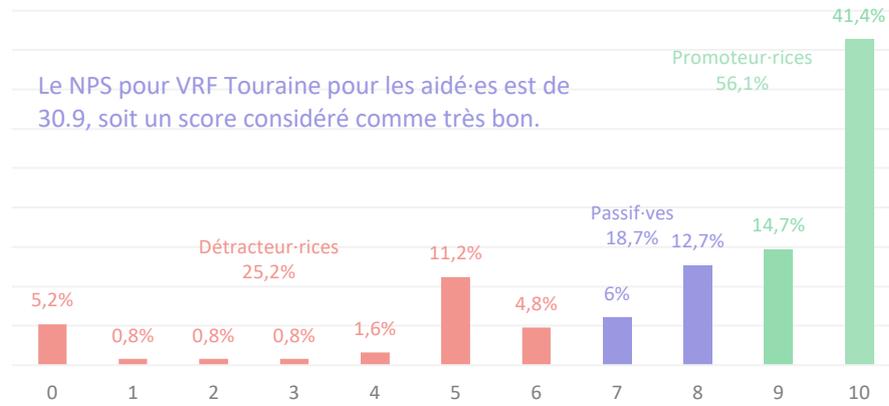
Le NPS (Net Promoter Score) permet d'évaluer la capacité d'un-e client-e à recommander un produit ou un dispositif. L'indice est calculé sur la différence entre promoteur-rices (personnes donnant une note de 9 ou 10) et détracteur-rices (personnes donnant une note de 0 à 6). En 2024, le NPS score a été mesuré pour deux types de populations : les aidant-es et les aidé-es.

Pour les aidant-es, le NPS est de 66,2, considéré comme un très bon score. Ce score est supérieur à celui de 2023 (61,9) et à ceux de tous les années précédentes (59 en 2021, 51 en 2019 et 56 en 2018), à l'exception de 2022, où le score le plus élevé a été enregistré (67,4).

GRAPHIQUE 28. RECOMMANDATION DE VRF TOURAINE SELON L'AIDANT-E



GRAPHIQUE 29. RECOMMANDATION DE VRF TOURAINE SELON L'AIDÉ-E



Quant au score pour les aidé-es, il est important de signaler que leur avis a été recueilli de manière indirecte, à travers l'aidant-e, à qui le questionnaire était destiné. D'une part, cela se reflète dans un taux de non-réponse plus élevé (17,7%) que pour les aidant-es (6,6%). D'autre part, cette méthode de recueil indirect rend les données moins fiables.

Nous observons donc que ce score est de 30,9, soit moins de la moitié de celui des aidant-es. Est-ce le produit d'un biais introduit par le fait que la question ait été posée de manière indirecte ? Ou bien l'expérience de l'aidé-e est-elle vraiment si différente de celle de l'aidant-e ? Un croisement des points de vue, grâce à un recueil direct des retours auprès des aidé-es, permettrait de mieux répondre à cette question.

6. ÉLÉMENTS CLÉS À RETENIR

En 2024, le séjour au VRF continue de répondre positivement aux attentes des aidant-es, offrant un moment de répit bienvenu et permettant de couper avec le quotidien. Les résultats de l'enquête révèlent des effets bénéfiques sur le bien-être des participant-es, tant au niveau physique que psychologique. Toutefois, quelques points présentent des baisses par rapport aux années précédentes et d'autres aspects nécessitent des ajustements. Malgré cela, l'adhésion à l'idée d'un nouveau séjour reste forte, avec un taux de satisfaction global encore élevé. Voici les principaux enseignements à retenir de cette étude :



LE PROFIL DES VACANCIER-ES

- La population d'aidant-es est encore plus féminisée que la moyenne d'aidant-es au niveau national, avec 70,1% de femmes contre 29,9% d'hommes. Au contraire, les hommes constituent la majorité parmi les personnes aidées (64,6%).
- L'âge moyen des aidant-es s'élève à 73,75 ans (contre 74,03 ans en 2023). La tranche d'âge la plus représentée est celle des 75-79 ans, qui regroupe 32,6% des répondant-es.
- 87,8 % des aidant-es sont le ou la conjoint-e de la personne aidée, une surreprésentation notable par rapport à la population générale des aidant-es, y compris dans le champ du grand âge. 89,2 % vivent avec la personne aidée.
- 83,3 % des aidant-es sont retraité-es et 5,6 % sont encore en activité professionnelle.
- L'Île-de-France reste la première région d'origine des aidant-es accueilli-es (32,8 %), suivie des Pays de la Loire (14,8 %) et de la Nouvelle-Aquitaine (14,1 %).
- 4 aidé-es sur 10 se trouvent dans des situation de plus forte dépendance : 41% des aidé-es ont un taux d'incapacité de 80% ou plus et 45,6% ont un GIR 1 ou 2.
- Les aidant-es accompagnent leur proche depuis en moyenne 8,2 ans. Le groupe le plus représenté (36,6 %) aide depuis 3 à 5 ans. La durée d'accompagnement est supérieure à la moyenne observée au niveau national.
- Le temps moyen consacré à l'aide quotidienne est de 9 heures 30 minutes, une durée en baisse depuis 2021. On observe également une diminution du nombre d'aidant-es déclarant une présence continue (24h/24).
- Près de 100 % des aidant-es mobilisent au moins une solution de soutien dans le quotidien. 46,9 % ont recours à entre 4 et 6 solutions différentes.
- Les soutiens les plus utilisés sont les services paramédicaux (kinésithérapeutes, orthophonistes, etc.) et l'aide à domicile / aide ménagère. Les soutiens psychologiques restent les moins sollicités.

LA PRÉPARATION DU SÉJOUR

- 55,4% des répondant-es effectuaient leur premier séjour au VRF, une part en légère baisse par rapport aux années précédentes.
- Les associations restent le principal canal de découverte du dispositif (16,1%), même si leur poids recule. Le bouche-à-oreille continue d'être un vecteur d'information significatif.
- Pour 76% des aidant-es, découvrir l'existence du VRF a été l'élément déclencheur de leur décision de partir en vacances – un effet encore plus marqué chez les primo-partant-es (80,8%).
- Le besoin de répit reste la motivation principale du séjour (78,7%), bien que légèrement en recul par rapport à 2023 (84%). En 2024, le fait de pouvoir partir avec l'aidé-e devient la deuxième motivation.
- La procédure d'inscription est jugée très satisfaisante par la majorité des répondant-es, notamment grâce à l'écoute et à la disponibilité du personnel. En revanche, les délais de réponse et la facilité du processus suscitent des retours plus nuancés.
- 77,7% des aidant-es n'ont rencontré aucune difficulté lors de la préparation du séjour. Les deux obstacles les plus cités sont le remplissage du questionnaire médical et le financement.
- Le niveau de charge mentale lié à l'inscription reste faible, avec une note moyenne de 3,8/10 parmi les personnes ayant concrétisé leur séjour.

ÉVALUATION DU DISPOSITIF D'OFFRE

- Bien que les séjours restent majoritairement estivaux, la concentration pendant cette période est moins marquée que les années précédentes. La durée d'une semaine continue de dominer (71,1%), en augmentation constante depuis 2021.
- L'arrivée se fait dans 74,4% des cas en voiture personnelle, prêtée ou louée. Le coût moyen de ce transport est de 140,7 €, et son impact est généralement perçu comme modéré.
- Concernant l'accueil et le cadre, la satisfaction globale reste très élevée (entre 87,2% et 92,8% de satisfaits), mais la part des personnes « très satisfaites » diminue légèrement, notamment en ce qui concerne l'accueil.
- Les primo-partant-es expriment une satisfaction particulière vis-à-vis des espaces collectifs. Le confort, la propreté et la qualité de l'hébergement sont très bien évalués, avec des notes comprises entre 4,4 et 4,8/5.
- Bien que la satisfaction globale soit légèrement plus basse (entre 80,7% et 86,5%), le niveau d'appréciation est élevé, surtout pour les animations.
- Une majorité d'aidant-es (55,4%) déclarent ne pas avoir rencontré de difficulté pendant leur séjour, soit une amélioration de près de 10 points par rapport à 2023.
- Cinq types de difficultés atteignent leur niveau le plus élevé depuis 2021. Les plus fréquentes : ne pas se sentir pleinement en vacances (18,7%) et l'adaptation compliquée de l'aidé-e au nouveau cadre (15,7%).

LES GRANDS EFFETS PSYCHOSOCIAUX

- Une large majorité des aidant-es (entre 85,3% et 91,5%) perçoivent un effet positif du séjour sur la prise de distance avec le quotidien, bien que les scores soient légèrement inférieurs à ceux de 2023 (baisse de 2 à 5,9 points selon les items).
- L'effet le plus marquant reste la rupture avec le quotidien, ressentie par 91,5% des aidant-es.

- En 2024, les indicateurs liés au sommeil, à l'appétit et à la santé connaissent une nette amélioration, atteignant leurs meilleurs niveaux depuis 2021. Près de la moitié des répondant-es (49,8%) estiment que le séjour a amélioré leur état de santé, soit 7 points de plus par rapport à 2023.
- 70,5% des aidant-es constatent un mieux-être psychologique (fatigue morale, stress, tension ou isolement), avec des effets plus marqués que les années précédentes. La fatigue morale est le domaine le plus positivement impacté (57,7%), tandis que la solitude reste moins touchée, bien que 47,5% signalent une amélioration.
- Le séjour renforce les capacités à prendre du recul : 52,1% se disent plus enclins à ne pas tout assumer, 50,5% à prendre du temps pour soi, et 46,3% à faire appel à des relais.
- Deux tiers des répondant-es remarquent une amélioration dans au moins une relation (avec l'aidé-e, la famille ou les ami-es) et un quart dans les trois. La relation avec le proche aidé-e est la plus répandue, s'améliorant pour une majorité (52,8% des répondant-es).
- Les aidé-es eux-mêmes perçoivent les bénéfices du séjour : moins d'épuisement chez leur aidant-e, des liens renforcés, plus de disponibilité et de joie.

BILAN GLOBAL

- 75,1 % des aidant-es estiment que le séjour a répondu à leurs attentes, mais 20,4 % expriment une déception partielle, et 4,5 % une déception totale.
- La note moyenne attribuée en 2024 à l'impact du VRF sur le maintien à domicile de l'aidé-e est de 7,56, marquant une deuxième année consécutive de baisse.
- Le souhait de renouveler l'expérience est fort : 67,5 % des aidant-es aimeraient repartir en séjour VRF.
- En revanche, 41,7 % des répondant-es rejettent catégoriquement l'idée d'un départ sans leur proche aidé-e.
- Le Net Promoter Score (NPS) des aidant-es atteint 66,2, en nette progression par rapport à 2023 (61,9) et aux années antérieures, hormis 2022.
- Le NPS des aidé-es est nettement plus bas, à 30,9 ; un score à interpréter avec prudence, car recueilli indirectement et avec un taux élevé de non-réponse.

« Déjà je me sens moins seule. Je culpabilise moins. Je relativise. J'ai pris du temps pour moi. J'ai été comprise. J'ai sympathisé. »

« Il devrait y avoir plus de séjour VRF car c'est vraiment nécessaire pour les aidés/aidants ce n'est pas miraculeux mais ça apporte du réconfort et du repos de pouvoir faire un séjour de temps en temps pour charger les batteries. »

« Très satisfait de cette semaine où j'étais disponible, sans contrainte et entouré de personnes agréables. »

« Mon conjoint n'avait pas très envie d'aller en VRF à Fondettes. Aujourd'hui, il a changé d'avis et il est tout à fait d'accord pour y retourner. »

PARTIE 2 : L'ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP



1. LA SPÉCIFICITÉ DU PUBLIC VRF

L'enquête s'appuie sur les témoignages de 83 aidant-es ayant séjourné en 2024 dans les centres VRF Les Cizes et La Salamandre²⁰. Cette première partie a pour objectif de mieux cerner qui sont ces personnes : leur origine géographique, leur profil socio-démographique, ainsi que les caractéristiques de leur engagement auprès de leur proche aidé-e. Elle s'intéresse notamment à la nature du lien qui les unit, au degré d'autonomie de la personne accompagnée, et à la charge que représente leur rôle d'aidant-e au quotidien. L'analyse permet également de dégager les spécificités de ce groupe par rapport à la population générale des aidant-es.



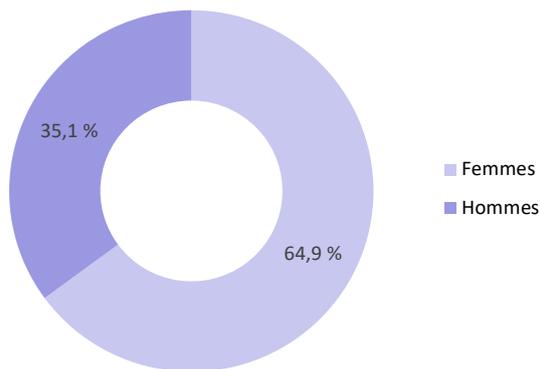
1.1 PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE

1.1.1 Un profil d'aidant-es majoritairement féminin et âgé de 50-69 ans

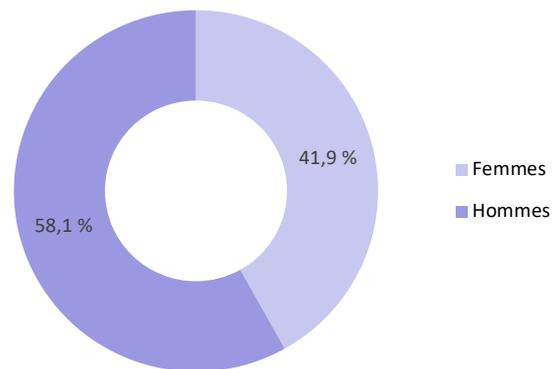
En 2024, la part des femmes parmi les aidant-es est largement majoritaire, à 64,9%, contre 35,1% d'hommes. Si la population reste très féminisée, la proportion d'hommes est en légère hausse par rapport aux années précédentes. À titre de comparaison, le « Baromètre des aidant-es 2024 »²¹ indique que les femmes représentent 54% des aidant-es au niveau national, une part déjà surreprésentée, mais moins marquée qu'au sein du public accueilli au VRF.

À l'inverse, les personnes aidées sont majoritairement des hommes, à hauteur de 58,1%.

GRAPHIQUE 1. GENRE DES AIDANT-ES



GRAPHIQUE 2. GENRE DES AIDÉ-ES



En 2024, l'âge moyen des aidant-es ayant répondu à l'enquête s'élève à 60,66 ans. Cette moyenne était de 58,01 ans en 2021, 54,34 ans en 2022 et 56,98 ans en 2023. L'aidant-e le plus jeune a 34 ans, et le plus âgé-e, 87 ans. Les personnes

²⁰ En 2024, les séjours réalisés au VRF Les Cizes et à La Salamandre font l'objet d'une analyse conjointe, contrairement à l'étude précédente, qui traitait les deux centres séparément. Pour La Salamandre, une seule étude avait été menée en 2021. Cette année, la majorité des réponses recueillies proviennent de participant-es ayant séjourné à Les Cizes. Afin de garantir la continuité et la comparabilité des résultats, les analyses et comparaisons présentées dans ce rapport s'appuient donc principalement sur les données historiques de ce centre.

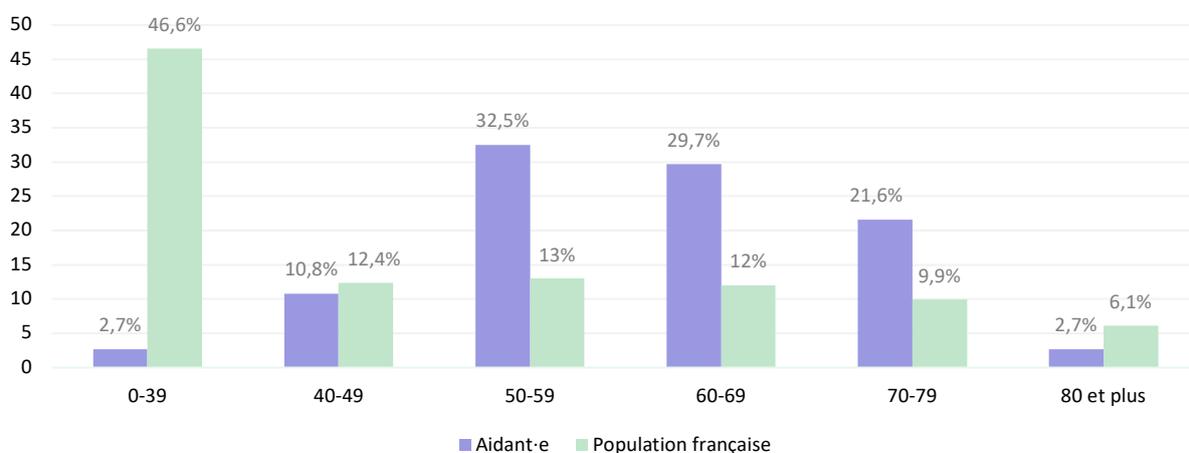
²¹ Collectif Je t'aide, & BVA. (2024). Baromètre sur les aidant-es 2024. <https://www.calameo.com/read/007776249749040be01da>

âgées de 50 à 59 ans sont les plus représentées (32,5%), suivies de près par celles de 60 à 69 ans (29,7%). Au total, près de six aidant-es sur dix sont âgé-es de 50 à 69 ans. On observe une diminution notable du nombre de personnes de moins de 50 ans parmi les aidant-es, en comparaison avec les années précédentes. Par comparaison avec la population nationale des aidant-es, les 50-64 ans sont nettement surreprésenté-es au sein du dispositif VRF : ils et elles représentent 48,6% des répondant-es, contre seulement 28% dans la population globale d'aidant-es²².

Du côté des personnes aidées, l'âge moyen atteint 39,25 ans, contre 32,34 ans l'année précédente. Les âges s'échelonnent entre 4 ans pour la plus jeune et 87 ans pour la plus âgée. Les 20-29 ans constituent la tranche d'âge la plus représentée (32,5%), devant les 10-19 ans (26%). Par rapport aux années précédentes, on constate la disparition des personnes aidées de moins de 10 ans, ainsi qu'une augmentation marquée du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus.

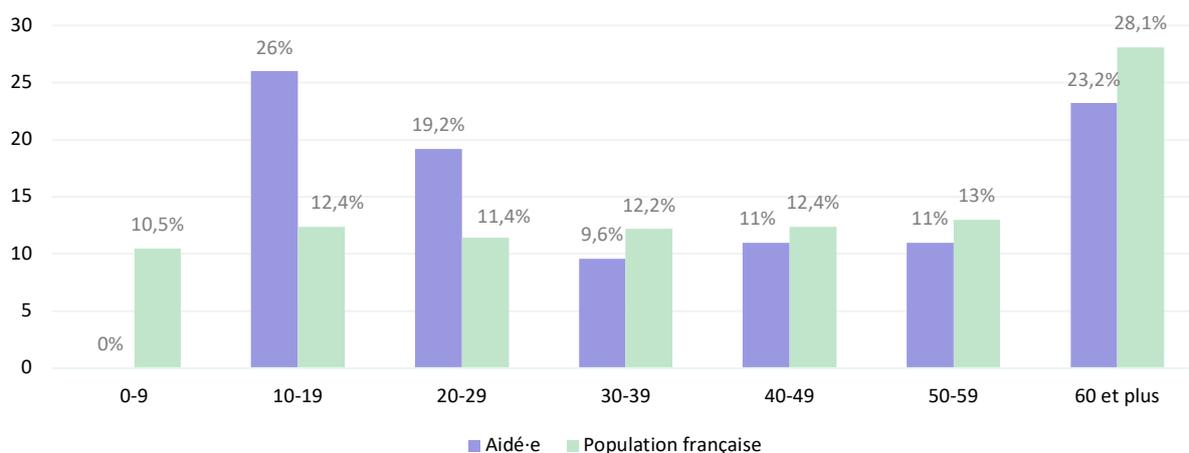
Ces données témoignent d'un vieillissement global, tant chez les aidant-es que chez les personnes aidées, par rapport aux années précédentes.

GRAPHIQUE 3. RÉPARTITION DES AIDANT-ES PAR CLASSE D'ÂGE



Lecture : 2,7% des aidant-es ont entre 0 et 39 ans.

GRAPHIQUE 4. RÉPARTITION DES AIDANT-ES PAR CLASSE D'ÂGE



Lecture : 26% des aidé-es ont entre 10 et 19 ans.

L'écart d'âge entre aidant-e et aidé-e varie fortement, allant de 0 à 66 ans. Dans 15,7% des situations, la personne aidée est plus âgée que son aidant-e, avec un écart moyen de 18 ans. Dans 13,2% des cas, les deux ont le même âge.

²² Collectif Je t'aide, & BVA. (2024). Baromètre sur les aidant-es 2024. <https://www.calameo.com/read/007776249749040be01da>

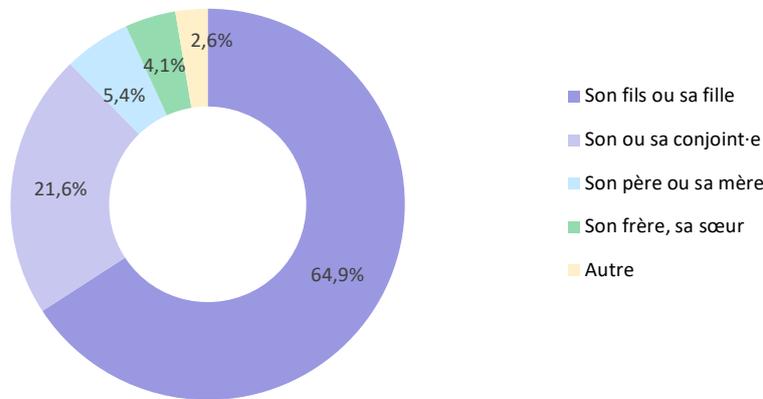
Enfin, dans la majorité des situations (71,1%), l'aidé-e est plus jeune, avec un écart moyen avoisinant les 27 ans. Cet écart est en lien avec le type de lien unissant l'aidant-e et l'aidé-e, comme on le verra par la suite.

1.1.2 Une majorité de parents aidant-es qui vivent avec leur enfant

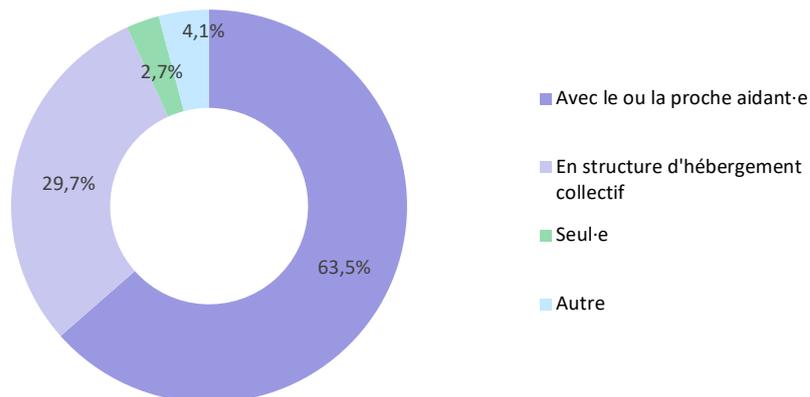
Dans la quasi-totalité des cas, la personne aidée appartient au cercle familial proche de l'aidant-e. Les enfants représentent la catégorie la plus fréquente des aidé-es (64,9%), ce qui reflète un profil majoritaire, bien qu'en diminution par rapport à 2023, où cette proportion s'élevait à 76,6%. Il s'agit donc d'une inversion par rapport à la tendance observée dans la population générale, où les aidé-es sont le plus souvent les parents des aidant-es (47%), tandis que les enfants ne représentent qu'une minorité des situations (5%)²³.

On note également une progression significative de la part des conjoint-es, désormais à 21,6%, contre 13,6% en 2023. Les autres liens recensés concernent, par exemple, une petite-fille ou encore une amie de la belle-sœur de l'aidant-e.

GRAPHIQUE 5. LE LIEN ENTRE L'AIDANT·E ET SON OU SA PROCHE AIDÉ·E



GRAPHIQUE 6. MODE D'HABITATION DE L'AIDÉ·E



La majorité des aidant-es vivent avec la personne aidée, une tendance qui continue de diminuer légèrement par rapport aux années précédentes : 63,5% en 2024, 65,4% en 2023 et 69,2% en 2022. Malgré cette régression, la valeur significativement celle constatée au sein de la population globale des aidant-es, où seulement 17% cohabitent avec le proche aidé-e²⁴.

²³ Collectif Je t'aide, & BVA. (2024). Baromètre sur les aidant-es 2024. <https://www.calameo.com/read/007776249749040be01da>

²⁴ Collectif Je t'aide, & BVA. (2024). Baromètre sur les aidant-es 2024. <https://www.calameo.com/read/007776249749040be01da>

Une proportion non négligeable des aidé-es réside en structure d'hébergement collectif (29,7%), tandis qu'une minorité vit seule (2,7%). Enfin, 4,1% des aidé-es se trouvent dans une configuration différente, telle que la cohabitation avec un-e autre proche ou une modalité de prise en charge mixte, comme un hébergement alterné entre une structure spécialisée et le domicile de l'aidant-e.

1.1.3 Une population à distance de l'emploi et des hauts revenus

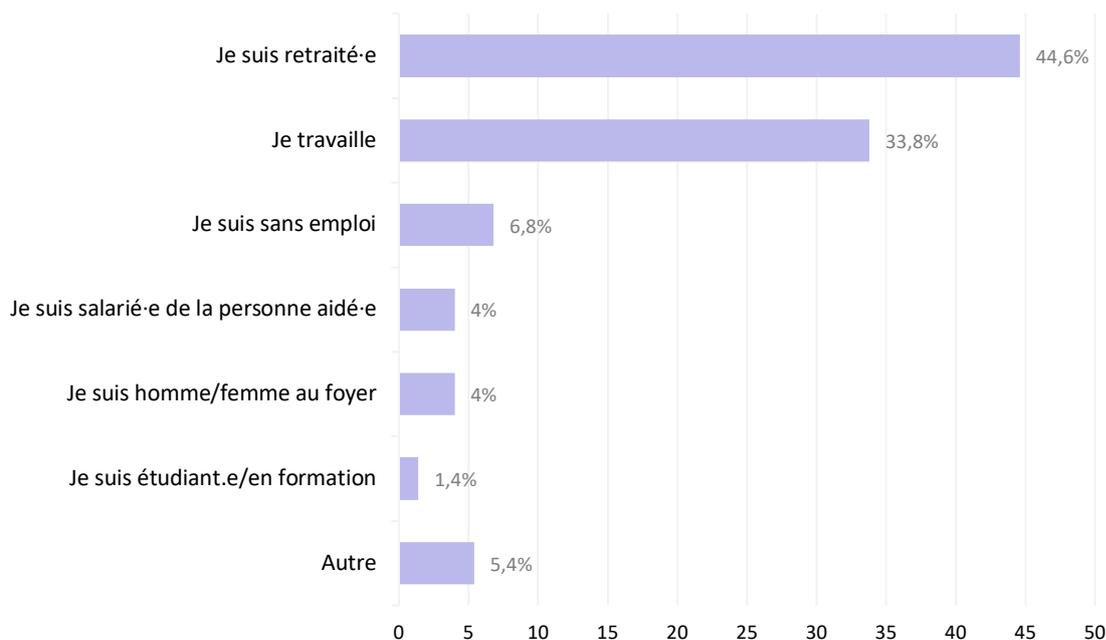
En 2024, les deux principales situations parmi les aidant-es sont les personnes retraitées et celles en emploi. Toutefois, une inversion de tendance est observable par rapport aux résultats des deux années précédentes, avec des données qui se rapprochent davantage de celles de 2021.

En lien avec le vieillissement de la population d'aidant-es en 2024, le groupe le plus représenté est celui des retraité-es, qui constituent 44,6% des aidant-es, un chiffre en nette progression par rapport à 2023 (35,8%) et 2022 (32,1%), et proche du niveau observé en 2021 (43,1%). Dans la population générale d'aidant-es, les retraité-es représentent 24%²⁵.

Les aidant-es en emploi représentent 33,8% des participant-es en 2024, soit une baisse notable par rapport à 2023 (42%). Par ailleurs, 6,8% sont sans emploi, tandis que 4% sont salarié-es de la personne aidée, et 4% se déclarent femme ou homme au foyer. Enfin, 1,4% des aidant-es sont étudiant-es ou en formation.

Les situations restantes (5,4%) correspondent à des personnes en transition vers la retraite, en arrêt de longue durée ou en situation d'invalidité.

GRAPHIQUE 7. SITUATION DE L' Aidant-E



En cohérence avec la nature prédominante du lien entre aidant-e et aidé-e, 72,3% des aidant-es déclarent partager le même foyer fiscal que la personne aidée, une proportion en hausse par rapport à 2023 (66,7%). Parmi ces aidant-es, 55,7% déclarent un revenu annuel compris entre 26 790 € et 71 826 €, ce qui en fait la tranche la plus représentée, bien que cette part soit en diminution par rapport à 2023 (64,8%). La deuxième tranche la plus fréquente est celle des foyers disposant d'un revenu annuel compris entre 9 700 € et 26 790 €, représentant 29,5% des répondant-es, en progression par rapport à l'année précédente. En comparaison avec 2023, on observe une baisse de la part des foyers aux revenus les plus faibles, ainsi qu'une augmentation du taux de non-réponse.

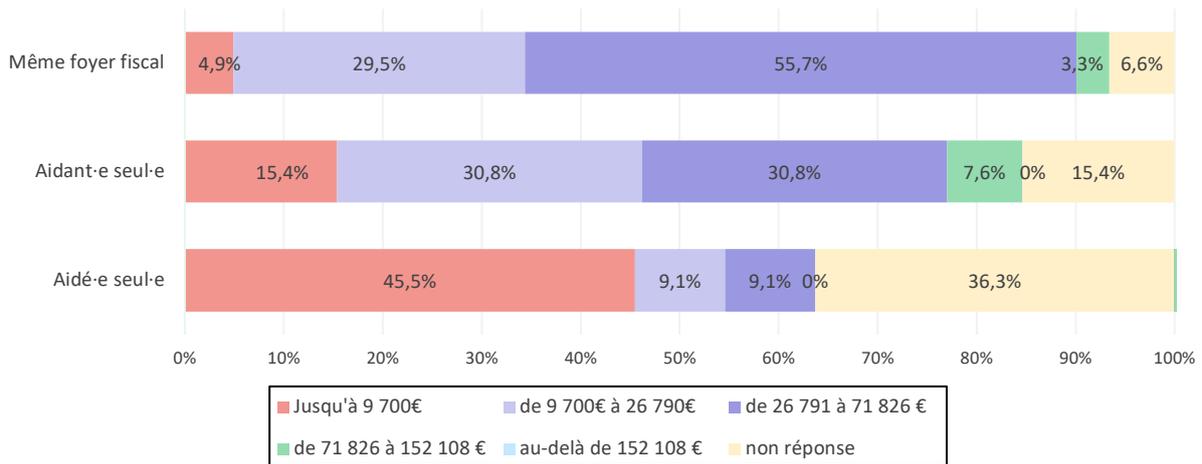
Chez les aidant-es ne partageant pas le même foyer fiscal que l'aidé-e (13,3%), les écarts de revenus entre les deux parties apparaissent plus marqués. Les aidant-es de ce groupe se situent majoritairement dans deux tranches de revenus : 30,8% entre 9 700 € et 26 790 €, et 30,8% entre 26 790 € et 71 826 €. En revanche, les personnes aidées sont seulement

²⁵ Collectif Je t'aide, & BVA. (2024). Baromètre sur les aidant-es 2024. <https://www.calameo.com/read/007776249749040be01da>

9,1% à appartenir à chacune de ces deux tranches. Il convient de souligner que le taux de non-réponse concernant les revenus des aidé-es est particulièrement élevé, ce qui invite à interpréter ces résultats avec prudence²⁶.

Notons qu'en 2021, en France métropolitaine, le niveau de vie médian de la population était de 23 160 euros annuels²⁷. Le décile le plus modeste avait un niveau de vie inférieur à 12 290 euros, alors que le plus aisé de plus de 41 870 euros. Par ailleurs, en 2022, le quotient familial²⁸ de 32,9% de foyers était inférieur ou égal à 10777€ ; pour 50,2% supérieur à 10 777 € et inférieur ou égal à 27 478 € ; et pour 15,7% supérieur à 27 478 € et inférieur ou égal à 78 570 €.

GRAPHIQUE 8. FOURCHETTE DE REVENUS ANNUELS SELON LE TYPE DE FOYER FISCAL



Lecture : 15,4% des aidant-es n'ayant pas le même foyer fiscal que la personne aidée ont un revenu inférieur à 9700 €.

1.1.4 Une prédominance des régions orientales

En 2024, les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté se maintiennent en tant que principales régions d'origine des visiteurs, contribuant chacune à hauteur de 19,3% de la fréquentation totale. Il est à noter une diminution significative de la part de la région Auvergne-Rhône-Alpes par rapport à l'année 2023 (28,4%), tandis que la contribution de la Bourgogne-Franche-Comté enregistre une progression (14,8%). Le Grand Est (18,1%) et les Hauts-de-France (14,5%) constituent les régions suivantes en termes de volume de vacancier-es, cette dernière affichant une augmentation de sa participation. Inversement, la région Île-de-France observe une régression de sa contribution (9,6%), atteignant son niveau le plus bas depuis 2021.

²⁶ Afin de faciliter l'interprétation de ces données, nous avons exclu la part de non-réponse globale pour cette question (11 personnes sur 83, soit 13,3% des effectifs). Le calcul des pourcentages a été fait alors séparément pour les personnes partageant le foyer fiscal et les personnes ayant des foyers fiscaux différents.

²⁷ INSEE. (s. d.). « Revenus, niveaux de vie, pouvoir d'achat », *Tableau de bord de l'économie française*. Consulté le 29 mars 2024, à l'adresse : https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857/tableau/30_RPC/31_RNP#

²⁸ Le quotient familial se détermine par le rapport entre le revenu net imposable et le nombre de parts du foyer fiscal. DGFiP Statistiques. (s. d.). Statistiques – impôts des particuliers. Consulté 19 mars 2025, à l'adresse <https://www.impots.gouv.fr/statistiques-impots-des-particuliers>

TABLEAU 1. RÉGION DE PROVENANCE DES AIDANT-ES

Région	2024
Auvergne-Rhône-Alpes	19,3%
Bourgogne-Franche-Comté	19,3%
Bretagne	7,2%
Centre-Val De Loire	1,2%
Grand Est	18,1%
Hauts-de-France	14,5%
Île-de-France	9,6%
Normandie	2,4%
Nouvelle Aquitaine	2,4%
Pays De La Loire	2,4%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3,6%
Total	100%

Lecture : 19,3% des aidant-es ayant visité le VRF en 2024 proviennent d'Auvergne-Rhône-Alpes.

1.2 LA DÉPENDANCE ET LA PRISE EN CHARGE DES AIDÉ·ES

1.2.1 Des aidé·es avec une autonomie très limitée

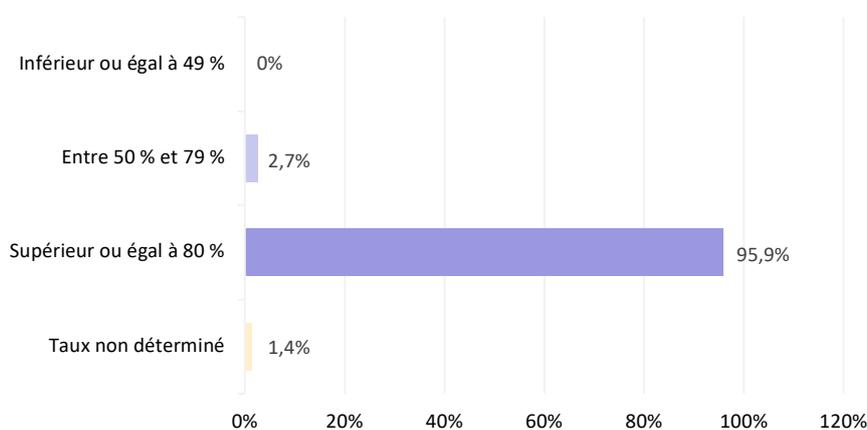
Le taux d'incapacité évalué par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ²⁹ constitue un indicateur du niveau de dépendance des personnes aidées. Déterminé sur la base d'un référentiel réglementaire visant à objectiver les déficiences et les incapacités liées au handicap, ce taux reflète l'incidence du handicap sur le déroulement de la vie quotidienne. Il est structuré en trois catégories distinctes, définies par deux seuils :

- Inférieur ou égal à 49% : signale des troubles légers ayant un impact limité sur la réalisation des actes de la vie quotidienne.
- Entre 50% et 79% : indique une restriction substantielle des activités quotidiennes, affectant les sphères sociale, scolaire, professionnelle et/ou domestique.
- Égal ou supérieur à 80% : caractérise une perte d'autonomie significative, entravant l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne.

²⁹ MDPH Haute-Garonne. Comprendre le taux d'incapacité. Consulté 20 mars 2025, à l'adresse <https://www.mdp31.fr/le-handicap/handicap-comprendre-le-taux-dincapacite/>

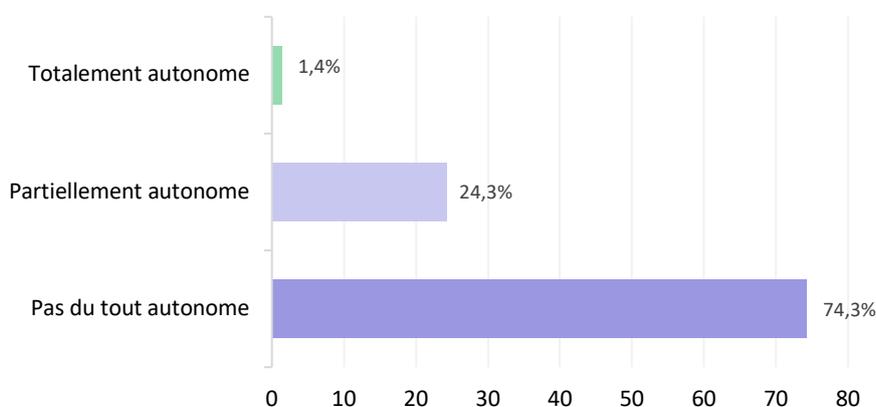
Une seule personne aidée n'a pas déterminé son taux d'incapacité MDPH, première donnée mettant en lumière le profil d'autonomie des personnes accompagnées. L'analyse révèle que 95,9% des aidant-es soutiennent une personne présentant un taux d'incapacité de 80% ou plus, soulignant ainsi la prédominance d'une dépendance élevée au sein de la population aidée fréquentant le VRF. Seuls 2,7% des aidant-es accompagnent une personne dont le taux d'incapacité se situe entre 50% et 79%, et aucun cas ne correspond à la catégorie du taux le plus faible.

GRAPHIQUE 9. TAUX D'INCAPACITÉ MDPH DE L'AIDÉ-E



Note : 10,8% de non-réponse.

GRAPHIQUE 10. NIVEAU D'AUTONOMIE DE L'AIDÉ-E SELON L'AIDANT-E



En complément de cet indicateur, une évaluation subjective du niveau d'autonomie de la personne aidée a été sollicitée auprès des aidant-es. Il ressort que seul-e un-e aidant-e (1,4%) perçoit la personne accompagnée comme étant « totalement autonome ». À l'opposé, une majorité significative de 74,3% des aidant-es estiment que la personne aidée est « pas du tout autonome » (contre 59,3% en 2023). Enfin, un quart des répondant-es (24,3%) accompagnent une personne jugée « partiellement autonome ».

Comment cette dépendance se manifeste-t-elle ? Les témoignages convergent vers un niveau de dépendance particulièrement marqué chez les personnes aidées, fréquemment associé à des pathologies sévères telles que l'amyotrophie spinale, la sclérose en plaques ou le polyhandicap. Certaines situations sont caractérisées par une perte progressive de capacités fonctionnelles (fatigue, perte de la marche, faiblesse des membres supérieurs), tandis que d'autres mettent en évidence des limitations cognitives ou sensorielles, à l'instar de la cécité. Des maladies rares engendrant des troubles neurologiques et comportementaux, tel que le syndrome de Lesch-Nyhan, sont également mentionnées. Plusieurs aidant-es soulignent la nécessité d'une assistance continue dans l'ensemble des actes de la vie quotidienne, incluant l'alimentation, la toilette, l'habillement et les déplacements. Bien que quelques personnes aidées

conserver des capacités spécifiques, comme l'utilisation d'un téléphone adapté, l'ensemble de ces récits témoigne d'un besoin substantiel de soutien quotidien.

PRÉCISIONS SUR LE NIVEAU D'AUTONOMIE DES AIDÉ·ES :

« A besoin d'une surveillance constante de jour comme de nuit. »

« Besoin d'aide au quotidien : repas, habillage, toilettes, douche. »

« Elle utilise le téléphone portable grâce à des applications. »

« Handicap cérébral et moteur. »

« Ne marche plus, ne peut presque plus se servir de ses bras, est très fatigué et utilise la VNI 17h/24. »

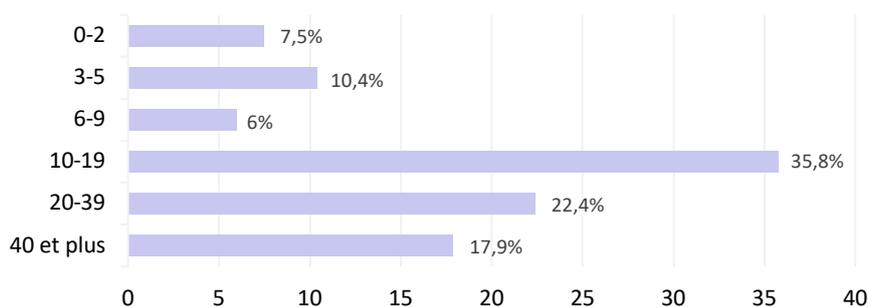


1.2.2 Des aidant·es de longue durée

En moyenne, les aidant·es accompagnent leurs proches depuis 20,7 ans, une durée en progression constante au fil des années (18,9 ans en 2021, 19,5 ans en 2022, puis 19,9 ans en 2023). Les situations au sein du groupe sont particulièrement hétérogènes, certaines personnes soutenant leur proche depuis un an seulement, tandis que d'autres le font depuis 60 ans. La majorité des aidant·es s'inscrivent toutefois dans une démarche de longue durée : trois quarts d'entre eux et elles accompagnent leur proche depuis au moins 10 ans, la tranche la plus représentée (35,8%) se situant entre 10 et 19 ans. En lien avec le profil prédominant des vacancier·es, l'accompagnement débute, pour une grande partie des aidant·es, dès la naissance de leur enfant. Cela s'explique notamment par le fait que le handicap est souvent lié à une maladie génétique ou congénitale. Ainsi, les aidant·es accueilli·es au sein du VRF témoignent d'un engagement plus ancien que la moyenne nationale³⁰. À l'échelle du pays, 45% des aidant·es soutiennent leur proche depuis moins de deux ans, contre seulement 7,5% parmi les aidant·es du VRF.

Au quotidien, les aidant·es consacrent en moyenne 10 heures et 18 minutes à leur rôle (contre 10 heures et 26 minutes en 2023). Là encore, les situations sont diverses : 9,6% déclarent y consacrer entre une et trois heures par jour, tandis que 10,8% y consacrent l'intégralité de leur journée (24 heures). Le groupe le plus représenté (30,2%) consacre entre quatre et huit heures quotidiennes à l'accompagnement de leur proche. Comparativement à 2023, on observe une diminution de la proportion d'aidant·es situés aux deux extrémités de cette répartition.

GRAPHIQUE 11. ANNÉES D'ACCOMPAGNEMENT DE L'AIDANT·E



Lecture : 7,5% des aidant·es soutiennent son ou sa proche aidé·e depuis 2 ans ou moins.

Il convient de souligner un taux relativement élevé de non-réponses à cette question (environ un quart des participant·es), dont une part déclare ne pas être en mesure de quantifier précisément le temps consacré à l'accompagnement. Par ailleurs, bien qu'il s'agisse d'une moyenne journalière, cette durée n'est pas nécessairement répartie de manière uniforme. En effet, certain·es aidé·es alternent entre une structure d'hébergement et le domicile de

³⁰ Collectif Je t'aide, & BVA. (2024). Baromètre sur les aidant·es 2024. <https://www.calameo.com/read/007776249749040be01da>

l'aidant-e (par exemple, en établissement la semaine et en famille le week-end), ce qui implique une concentration du soutien sur certaines périodes.

TABLEAU 2 : NOMBRE D'HEURES PAR JOUR CONSACRÉES AU RÔLE D'AIDANT-E

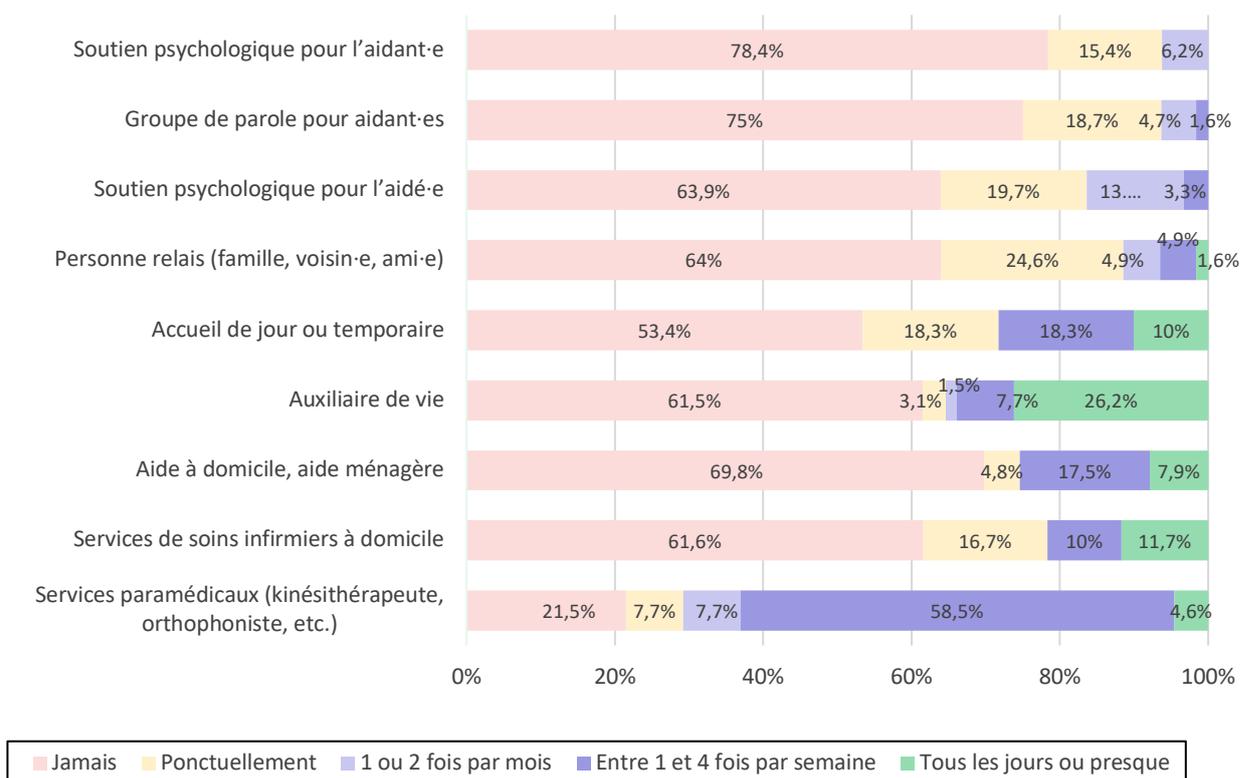
Heures	Pourcentage
1-3	9,6%
4-7	30,2%
8-11	8,4%
12-23	15,7%
24	10,8%
Non réponse	25,3%
TOTAL	100%

Lecture : 9,6% des aidant-es ayant séjourné au VRF en 2024 consacrent quotidiennement entre 1 et 3 heures à leur rôle d'aidant-e.

1.2.3 Une aide physique mobilisée, un soutien psychique marginal

Les données montrent une grande diversité dans la fréquence des soutiens mobilisés par les aidant-es. 11,6% des aidant-es indiquent ne jamais recourir à aucun type de soutien. Parmi celles et ceux qui font appel aux soutiens, la moitié (52,5%) y ont recours au moins ponctuellement pour 1 à 3 des items proposés. 40,7% mobilisent entre 4 et 6 des solutions proposées, et seulement 6,8% utilisent 6 solutions ou plus.

GRAPHIQUE 12. RECOURS AUX SOLUTIONS DE SOUTIEN AU QUOTIDIEN



Lecture : 78,4% des participant-es n'a jamais recours au soutien psychologique pour l'aidant-e.
Non-réponse entre 21,7% et 27,7% selon l'item.

Les aidant-es accueilli-es au sein du VRF semblent pouvoir compter moins fréquemment sur des personnes relais issues de leur entourage que la moyenne nationale. À l'échelle nationale³¹, 54% des aidant-es déclarent bénéficier de l'aide d'autres membres de leur famille, tandis que 6% mentionnent le soutien de voisin-es et 4% celui d'ami-es. En comparaison, seuls 36% des aidant-es du VRF indiquent avoir recours à ce type de soutien informel.

Les soins physiques apparaissent comme les plus fréquemment sollicités. Les services paramédicaux, tels que la kinésithérapie ou l'orthophonie, sont mobilisés par 78,5% des aidant-es, dont 58,5% indiquent une fréquence comprise entre une et quatre fois par semaine. Moins systématiques, les soins infirmiers à domicile concernent tout de même 38,4% des répondant-es.

Les dispositifs d'accueil de jour ou temporaire sont davantage mobilisés : 46,6% des aidant-es y ont recours, surtout de manière ponctuelle (18,3%) ou 1 ou 2 fois par mois (18,3%). Le recours aux services d'auxiliaires de vie constitue également un appui important (38,5%), souvent mobilisé de manière régulière : 26,2% des aidant-es déclarent y faire appel quotidiennement, ou presque.

À l'inverse, les formes de soutien psychologique demeurent très peu sollicitées. Entre 63,9% et 78,4% des participant-es déclarent ne jamais recourir à une aide psychologique, que ce soit pour eux et elles-mêmes, pour la personne aidée, ou via des dispositifs collectifs tels que les groupes de parole. Lorsqu'un soutien psychologique est mobilisé, il s'agit le plus souvent d'un accompagnement ponctuel, destiné en priorité à la personne aidée (36,1%).

Le profil type du ou de la participant-e à cette enquête est celui d'une femme âgée de 50 à 69 ans, résidant dans les régions orientales de la France. Elle est l'aidante de son enfant, avec qui elle vit, et qu'elle accompagne depuis plus de dix ans, bien souvent depuis sa naissance. L'enfant, âgé-e de 10 à 30 ans, présente un taux d'incapacité égal ou supérieur à 80% et un niveau d'autonomie nul.

Au quotidien, cette aidante a principalement recours à des services paramédicaux (kinésithérapie, orthophonie, etc.), mais sollicite très rarement un accompagnement psychologique, que ce soit pour elle-même ou pour la personne aidée. Elle bénéficie peu du soutien de son entourage (famille, ami-es, voisinage), mais mobilise plus fréquemment des dispositifs tels que l'accueil de jour ou temporaire, ainsi que les services d'un-e auxiliaire de vie.

³¹ Dans le questionnaire du « Baromètre des aidant-es 2024 » la question a été formulée ainsi : « En dehors de vous, quelles sont les autres personnes qui aident ce proche ? ».

2. L'AVANT SÉJOUR : PRÉPARER LE RÉPIT

Organiser un séjour de répit implique, pour les aidant-es, une série d'étapes préparatoires essentielles, souvent marquées par une planification minutieuse. Dans un premier temps, ce chapitre revient sur les séjours antérieurs réalisés au sein du VRF et s'intéresse aux canaux par lesquelles les aidant-es ont eu connaissance de l'offre. Il analyse également les facteurs qui influencent leur décision d'y retourner ou d'y recourir pour la première fois. Enfin, une attention particulière est portée aux différentes étapes de l'organisation du départ : constitution du dossier, échanges avec les équipes, coordination des besoins du ou de la proche accompagné-e, mais aussi éventuelles contraintes ou difficultés rencontrées lors de cette préparation.

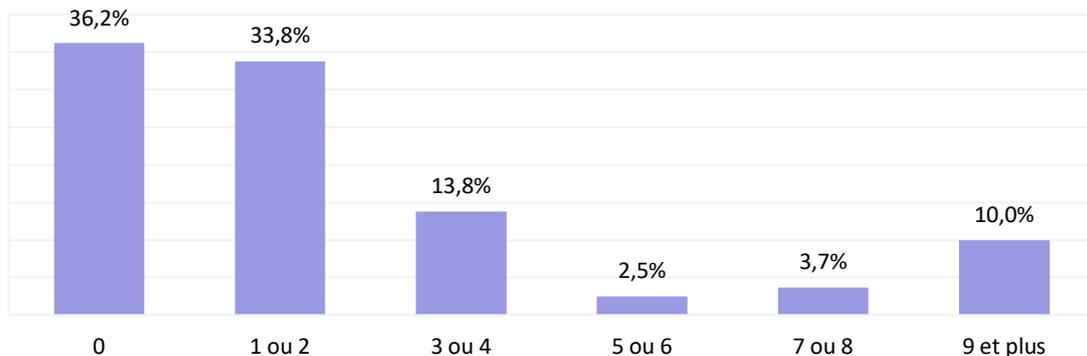


2.1 EXPÉRIENCES PRÉCÉDENTES ET MOTIVATIONS

2.1.1 Le VRF : une expérience déjà connue pour la majorité des aidant-es

Un peu plus d'un tiers des répondant-es (36,2%) effectuent leur premier séjour au sein d'un VRF en 2024, un chiffre en baisse par rapport à 2023 (44,4%). Un autre tiers des aidant-es avait déjà expérimenté le dispositif une à deux fois, tous centres confondus, tandis que 13,8% y ont séjourné trois à quatre fois. Enfin, 10% se révèlent être de véritables fidèles, avec neuf séjours ou plus à leur actif.

GRAPHIQUE 13. NOMBRE DE SÉJOURS PRÉCÉDENTS AU VRF



Lecture : 33,8% des répondant-es avait déjà séjourné au VRF une ou deux fois précédemment.

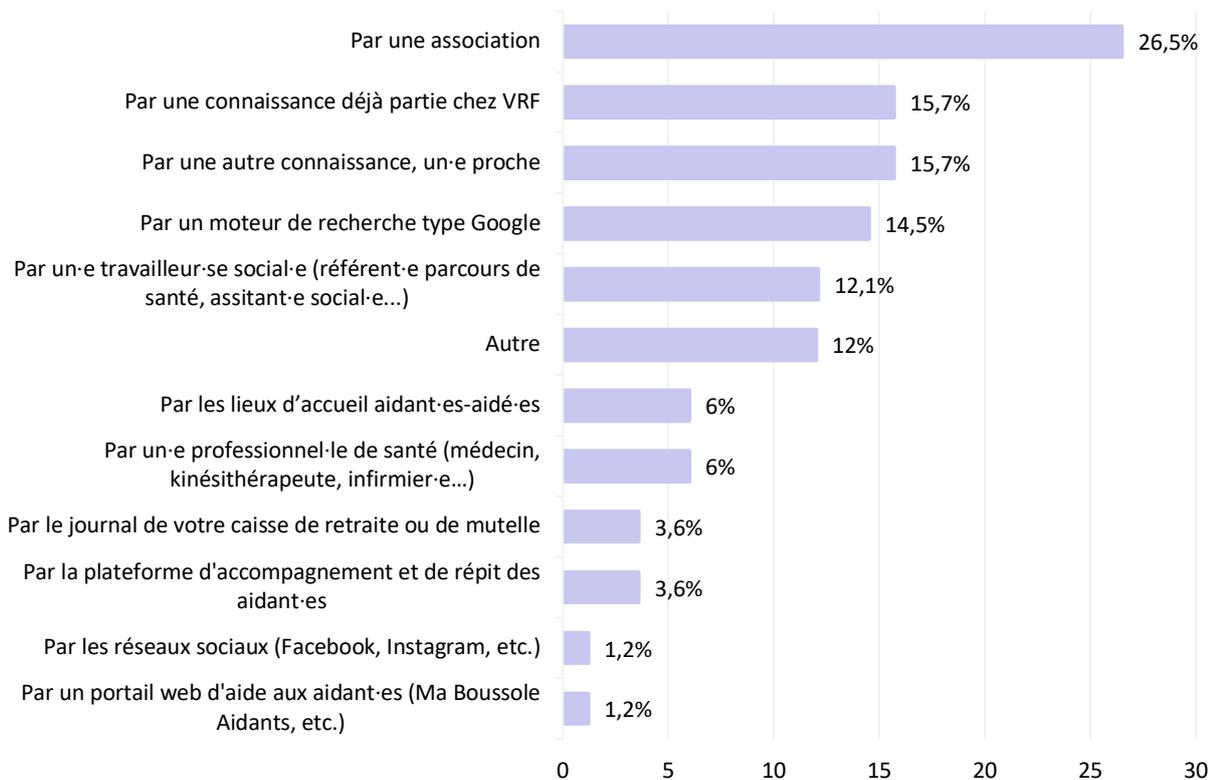
2.1.2 La découverte du VRF

Comment les vacancier-es découvrent-ils et elles la solution VRF ? Bien que cette proportion soit légèrement inférieure à celle observée en 2023, les associations demeurent la principale voie d'accès au dispositif, avec 26,5% des répondant-es déclarant avoir découvert le VRF par leur intermédiaire. Les relations personnelles, qu'elles émanent d'individus ayant déjà eu recours au VRF ou non, représentent également une source significative de prescription, chacune étant mentionnée par 15,7% des répondant-es. Ces données confirment le rôle toujours central du bouche-à-oreille dans la diffusion de ce type de service.

Les moteurs de recherche en ligne, tels que Google, constituent un autre canal de découverte important (14,5%), tout comme les travailleurs et travailleuses sociaux, qui sont cités dans 12,1% des cas.

Les autres modalités de connaissance du dispositif restent marginales, ne dépassant pas les 6% des réponses. Parmi les éléments mentionnés dans la catégorie « Autre », on retrouve notamment la participation à des salons ou forums spécialisés, les commerces de matériel médical, ainsi que la simple proximité géographique d'un centre VRF avec le domicile de l'aidant-e.

GRAPHIQUE 14. VOIES DE DÉCOUVERTE DE VRF



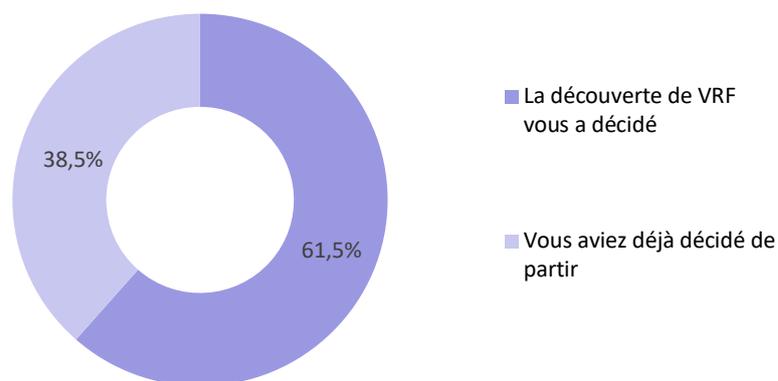
Lecture : 26,5% des répondant-es ont connu le VRF par une association.

Note : Étant donné que plusieurs réponses étaient possibles, la somme de toutes les réponses est supérieure à 100%.

2.1.3 Choisir le VRF : avant tout, une recherche de répit

En 2024, 61,5% des aidant-es affirment que c'est la découverte de VRF qui a motivé leur décision de partir en vacances, alors que 38,5% avaient déjà prévu leur séjour avant d'en avoir connaissance. Ces données témoignent du rôle structurant que continue de jouer VRF dans la décision de départ en vacances des aidant-es.

GRAPHIQUE 15. EFFET DÉCLANCHEUR DE VRF POUR UN DÉPART EN VACANCES



Pour une large majorité d'aidant-es, la découverte du dispositif VRF constitue le déclencheur de leur décision de partir en vacances. Mais qu'est-ce qui rend ce service si attractif ?

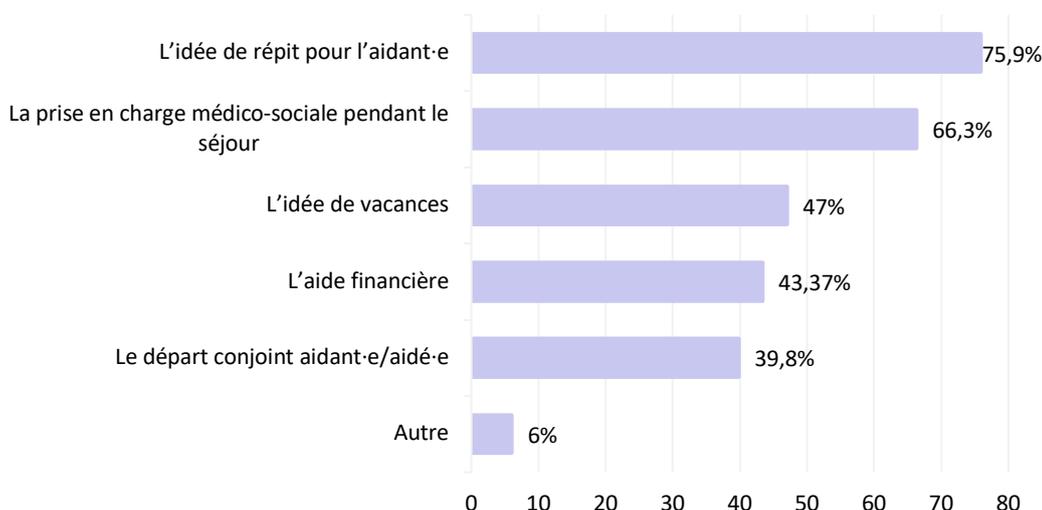
Parmi les différentes raisons évoquées, la perspective d'un répit pour l'aidant-e reste, en 2024, la première motivation. Toutefois, cette raison tend à perdre du terrain au fil des années : citée par 75,9% des répondant-es en 2024, elle l'était par 76,5% en 2023, 81,5% en 2022 et 87,5% en 2021.

La prise en charge médico-sociale pendant le séjour constitue également un levier fort, mentionné par deux tiers des participant-es. Elle permet d'envisager un départ dans des conditions de sécurité et de soutien adaptées aux besoins spécifiques des dyades aidant-e/aidé-e.

En 2024, trois autres motivations connaissent une progression marquée, atteignant leurs niveaux les plus élevés depuis 2021. L'idée de vacances séduit désormais 47% des aidant-es, soit une hausse de 3,7 points par rapport à l'année précédente. L'aide financière, quatrième facteur cité, est évoquée par 43,4% des répondant-es, en hausse de 10 points. Enfin, le départ en binôme aidant-e/aidé-e enregistre l'évolution la plus significative : il gagne 16,3 points par rapport à 2023. Si l'ordre des motivations principales reste stable, les variations observées dans les pourcentages témoignent d'une évolution des attentes et des besoins exprimés par les aidant-es au fil du temps.

Enfin, d'autres éléments sont mentionnés de manière plus marginale dans la catégorie « autres », tels que les animations proposées ou encore l'idée de départ pour l'aidé-e.

GRAPHIQUE 16. MOTIVATIONS POUR S'INSCRIRE AU VRF



Lecture : Pour 75,9% des participant-es, l'idée de répit pour l'aidant-e a été une motivation pour partir au VRF.

2.2 LA PRÉPARATION DU SÉJOUR

La préparation d'un séjour de vacances constitue une démarche engageante, en particulier lorsqu'elle implique l'organisation de la prise en charge d'une personne en situation de dépendance. Dans le cadre du dispositif VRF, cette exigence se traduit par la nécessité de recueillir des informations détaillées sur l'état de santé de la personne aidée ainsi que sur ses besoins spécifiques en matière d'accompagnement.

À cette fin, les futur-es vacancier-es doivent soumettre un questionnaire médical, dûment rempli et signé par un-e professionnel-le de santé. Un second document, destiné à préciser les attentes relatives aux services de soutien durant le séjour, est également requis. Ainsi, la procédure d'inscription au VRF comporte plusieurs étapes supplémentaires par rapport à celle d'un séjour ordinaire, ce qui peut alourdir la démarche.

Pour des aidant-es fréquemment confronté-es à des obligations administratives dans leur quotidien, cette complexité pourrait représenter une contrainte, voire un obstacle à l'inscription³². Dans ce contexte, il apparaît pertinent d'interroger la manière dont ces dernier-ères perçoivent et vivent cette phase préparatoire.

2.2.1 Un processus complexe mais sans grande charge mentale

Les retours des aidant-es sur la procédure d'inscription témoignent d'un niveau de satisfaction élevé, en particulier sur les dimensions relationnelles. Ainsi, la qualité de l'écoute et la disponibilité du personnel de la plateforme sont largement saluées, avec des taux de réponses « très satisfait-e » atteignant jusqu'à 78,8%.

En revanche, certains aspects plus techniques du parcours d'inscription suscitent des avis plus contrastés. La clarté des informations transmises et la facilité du processus apparaissent comme des points d'amélioration, avec respectivement 5% et 7,3% des répondant-es se déclarant peu ou pas du tout satisfait-es. Ces items recueillent également les taux les plus bas de réponses très positives, en comparaison aux autres dimensions évaluées.

Ce décalage entre l'appréciation des interactions humaines et celle des supports ou procédures suggère la nécessité d'un renforcement de la lisibilité et de la simplification du parcours d'inscription, sans altérer la qualité de l'accompagnement offert.

TABLEAU 3. NIVEAU DE SATISFACTION PAR RAPPORT A LA PRÉPARATION DU SÉJOUR

	Pas du tout satisfait-e	Peu satisfait-e	Plutôt satisfait-e	Très satisfait-e	Total
Qualité de l'écoute du personnel de la plateforme	1,2%	1,2%	18,8%	78,8%	100%
Disponibilité du personnel	2,5%	1,2%	30%	66,3%	100%
Réactivité et délais de réponse	2,4%	2,4%	29,3%	65,9%	100%
Clarté des informations	2,5%	2,5%	35,8%	59,2%	100%
Facilité de la procédure d'inscription	2,4%	4,9%	42,7%	50%	100%

Lecture : 1,2% des aidant-es ayant séjourné au VRF ne sont pas du tout satisfait-es de la qualité de l'écoute du personnel de la plateforme. Non-réponse entre 1,2% et 3,6% selon l'item.

Dans quelle mesure cette procédure d'inscription a finalement représenté une charge mentale ? L'évaluation de ce point a été mesurée à travers une question invitant les aidant-es à se positionner sur une échelle de 1 à 10, où 1

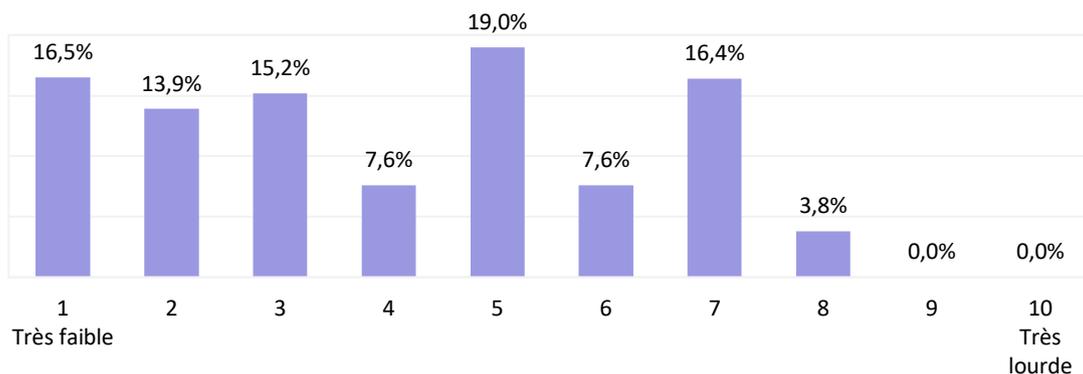
³² Par définition, nous avons affaire ici à une population qui a réussi à surmonter ces démarches. Une étude menée auprès des personnes ayant entamé une démarche d'inscription sans toutefois concrétiser leur séjour permettrait d'analyser dans quelle mesure cette étape, bien que nécessaire, peut constituer un frein au départ. Elle permettrait également d'identifier les points critiques à améliorer pour faciliter le processus d'inscription.

correspond à une charge « très faible » et 10 à une charge « très lourde ». Les résultats révèlent une perception globalement modérée voire faible de cette charge.

Ainsi, 45,6% des répondant-es attribuent une note comprise entre 1 et 3, indiquant que près de la moitié perçoivent cette étape comme peu contraignante. À l'inverse, seuls 20,2% évaluent cette charge à 7 ou plus, et aucune réponse ne se situe aux extrémités les plus élevées de l'échelle (9 ou 10). La note moyenne s'établit à 4,1, ce qui traduit une perception globalement modérée, voire relativement faible, de la charge mentale associée à l'inscription.

Aucune corrélation statistiquement significative n'a été mise en évidence entre le niveau de charge mentale associé à la procédure d'inscription et le fait d'être primo-partant-e.

GRAPHIQUE 17. LE DOSSIER D'INSCRIPTION: UNE CHARGE MENTALE ?

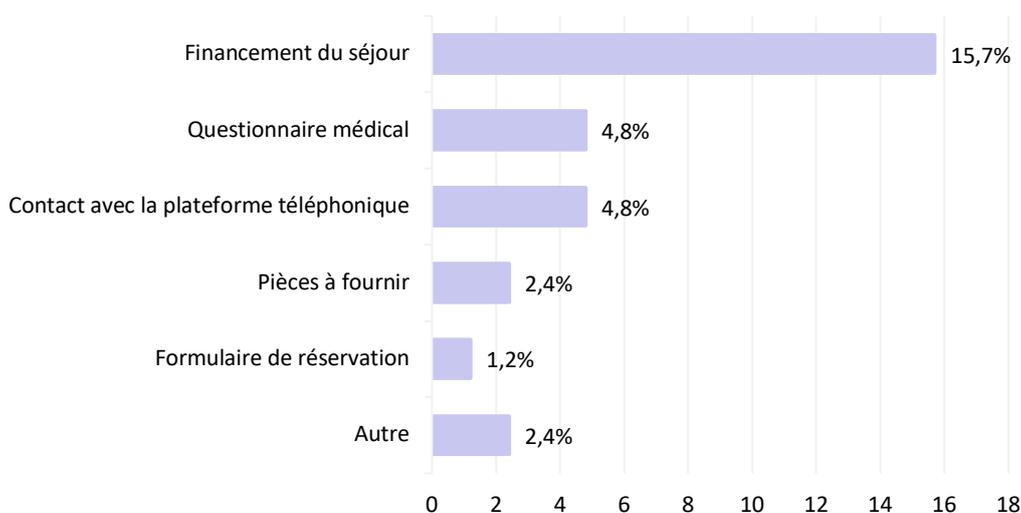


Ces résultats suggèrent que, pour la majorité des personnes ayant concrétisé leur séjour, le processus n'a pas constitué un poids important, bien qu'il puisse demeurer perfectible pour une minorité.

2.2.2 Les difficultés liées à la préparation

Pour la majorité des aidant-es, la préparation se déroule sans difficulté : 72,3% ne signalent aucune difficulté. 24,1% mentionnent une difficulté et 3,6% en évoquent deux.

GRAPHIQUE 18. LES DIFFICULTÉS LIÉES À LA PRÉPARATION DU SÉJOUR



La difficulté la plus fréquemment rencontrée concerne le financement du séjour, mentionnée par 15,7% des aidant-es. Les situations problématiques évoquées relèvent principalement de deux types : d'une part, l'absence ou les délais

prolongés de réponse de la part des caisses de retraite chargées de confirmer la prise en charge ; d'autre part, le manque ou refus de financement, entraînant une perception du coût du séjour comme trop élevé.

« Caisse de retraite étaient injoignables par le VRF. »

« La caisse de retraite ne répondait pas. »

« J'ai accepté le séjour sans savoir si le financement aurait fait l'objet d'une participation. »

« Pas d'aide cette fois-ci, nous avons eu un refus »

« Pas de possibilité de prise en charge, ce qui rend les séjours assez onéreux. »

« Aucun financement (pensionné de la fonction publique). »



Les difficultés liées au questionnaire médical et celles relatives au contact avec la plateforme téléphonique arrivent en deuxième position, chacune étant mentionnée par 4,8% des répondant-es. S'agissant de la plateforme téléphonique, c'est avant tout la difficulté à joindre un-e interlocuteur-riche qui est évoquée. Un-e répondant-e témoigne ainsi : « La personne à l'accueil n'est pas toujours présente. »

En ce qui concerne le questionnaire médical, les difficultés identifiées relèvent soit d'une demande jugée trop détaillée en matière d'informations à fournir, soit de contraintes liées à l'interlocuteur médical chargé de le compléter : indisponibilité, délais d'attente, ou encore oubli d'éléments essentiels dans le remplissage du document.

« Je n'ai pas compris pourquoi on me demandait autant d'information sur la maladie de mon enfant. »

« Trop précis et parfois peu compréhensible. »

« Oubli de la part du médecin de faire une prescription lève personne : recontacter le médecin, redemander la prescription... »

« Disponibilité du médecin en vacances qui m'a pris du temps, car à son retour des urgences autres l'attendaient. »



Les difficultés liées aux pièces à fournir, mentionnées par 2,4% des répondant-es, portent principalement sur la difficulté à obtenir certains documents, ainsi que sur le caractère jugé excessif des pièces demandées, en particulier pour les personnes ayant déjà séjourné au VRF. Comme l'illustre un-e participant-e : « Beaucoup trop de pièces à fournir chaque année. Dans le cas de séjours répétés, certains documents de l'année précédente restent valides. »

Par ailleurs, les difficultés recensées dans la catégorie « autre » font également écho à ce ressenti, en soulignant la contrainte de devoir reconstituer un dossier complet pour les personnes ayant déjà bénéficié d'un séjour. S'y ajoute une situation où le séjour aurait été difficilement accepté en raison d'une méconnaissance ou d'une mauvaise compréhension de la pathologie de l'aidé-e

3. LE SÉJOUR AU VRF : UN ACCUEIL ET DES SERVICES LARGEMENT PLEBISCITÉS

Passer un bon séjour ne représente pas seulement un moment de pause dans le quotidien des aidant-es : c'est une condition essentielle pour que le répit espéré au VRF devienne une réalité. Afin de mieux comprendre ce qui rend ce temps véritablement bénéfique, cette section s'attache à analyser la manière dont les aidant-es évaluent différentes dimensions du séjour. L'analyse commence par les conditions d'arrivée au centre, puis se penche sur plusieurs aspects clés de l'accueil et de l'accompagnement proposés : la qualité de l'environnement, le confort de l'hébergement, la disponibilité du personnel, ainsi que l'organisation des activités et animations. L'ensemble de ces éléments contribue à éclairer les ressorts concrets du répit vécu, en identifiant ce qui favorise une rupture effective avec les contraintes du quotidien et ce qui permet, in fine, une expérience perçue comme satisfaisante et ressourçante.



3.1 LE FORMAT MAJORITAIRE : UNE SEMAINE EN ÉTÉ

Comme les années précédentes, la majorité des participant-es en 2024 ont effectué leur séjour au VRF durant la période estivale, avec une concentration marquée sur les mois de juillet (27,7%) et d'août (15,7%). Toutefois, une évolution notable est observée cette année : les mois de mai, juin et septembre enregistrent une progression significative du nombre de vacancier-es, témoignant d'un élargissement des périodes de départ

TABLEAU 4. RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LE MOIS DE DÉPART (DATE D'ENTRÉE AU VRF)

Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
8,4%	7,2%	15,7%	27,7%	15,7%	9,7%	4,8%	-	10,8%

En 2024, la durée de séjour la plus courante demeure d'une semaine, choisie par 61,4% des participant-es. Cette proportion, bien qu'encore majoritaire, s'inscrit en légère baisse par rapport aux années précédentes (65,4% en 2023 et 70,4% en 2022). Parallèlement, on observe une augmentation progressive des séjours plus longs : 33,7% des répondant-es optent pour un séjour de deux semaines (contre 29,6% en 2022 et 23,5% en 2021), tandis que 2,4% déclarent avoir séjourné entre une et deux semaines, et 2,4% durant trois semaines. Ces données confirment la tendance amorcée les années précédentes en faveur d'une durée de séjour plus étendue.

En ce qui concerne le type d'hébergement, la quasi-totalité des vacancier-es (95,2%) réside en pavillon. Les autres formes d'accueil, plus marginales, se répartissent entre les dispositifs de multi-accueil et les studios.

3.2 L'ARRIVÉE AU VRF : UNE LOGISTIQUE CENTRÉE SUR LE TRANSPORT INDIVIDUEL

Le transport des personnes en situation de handicap constitue un enjeu central, dont la gestion s'avère souvent complexe. Des contraintes liées au transport ont déjà été mises en évidence dans des travaux antérieurs sur le dispositif VRF, en particulier concernant les conditions d'accès au centre et les obstacles logistiques rencontrés à l'arrivée. Dans ce contexte, la présente étude a élargi l'analyse en interrogeant les aidant-es non seulement sur le mode de transport mobilisé, mais également sur les coûts engagés et la manière dont ces dépenses sont perçues. Afin de mesurer cet impact, il leur a été demandé d'attribuer une note comprise entre 1 (impact faible) et 5 (impact très élevé).

Une seule personne n'a pas fourni de réponse concernant le moyen de transport utilisé pour se rendre au VRF. Par ailleurs, 92,7% des aidant-es ont indiqué avoir recours à un seul moyen de transport, tandis que 7,2% mentionnent l'utilisation de deux modes différents.

L'arrivée sur le lieu de séjour s'effectue très majoritairement en voiture, qu'il s'agisse du véhicule personnel, de celui d'un-e proche ou d'un véhicule de location, représentant 94% des cas recensés. Le coût moyen associé à ce mode de transport s'élève à 211,9 €, avec des montants allant de 30 € à 760 €. Un tiers des répondant-es déclare avoir dépensé entre 100 € et 199 €, tandis que 22,9% situent leur dépense entre 200 € et 299 €. L'impact financier de ce déplacement est généralement jugé comme modéré : la note moyenne attribuée est de 2,4 sur 5. Seule une minorité (2,4%) considère ce coût comme très élevé, en lui attribuant la note maximale de 5.

Les autres modes de transport demeurent très marginalement utilisés, chacun ne concernant que 1,2% ou 2,4% des répondant-es. En raison de la faiblesse des effectifs, les données relatives au coût moyen et à sa perception doivent être interprétées avec prudence. Néanmoins, les résultats disponibles suggèrent globalement que ces moyens de transport sont associés à un coût perçu comme modéré, voire très faible.

TABLEAU 5. TRANSPORT UTILISÉ, COÛT MOYEN ET PERCEPTION DU COÛT

	Utilisation	Coût moyen	Note moyenne de perception du coût
Véhicule personnel, d'un-e proche ou en location	94%	211,9 €	2,4
Train	1,2%*	70 €	3
Taxi (non médicalisé)	2,4%	350 €	3
Autocar en groupe organisé	-	-	-
Véhicule médicalisé (ambulance, taxi)	1,2%*	-	1
Autre	2,4%	200 €	2,5
Bus de ville	-	-	-
Autocar routier (lignes régulières)	1,2%*	4 €	1

Lecture : 94% des vacancier-es arrivent au VRF en véhicule personnel, d'un-e proche ou en location ; à un prix moyen de 211,9 €, avec une note d'impact estimée à 2,4/5.

*Une seule personne a choisi ce moyen de transport.

3.3 L'ÉVALUATION DES SERVICES PROPOSÉS

3.3.1 Un environnement sécurisant, toujours plébiscité

En 2024, la satisfaction des participant-es à l'égard des services proposés par le VRF demeure très élevée. Entre 88% et 98,8% des répondant-es se déclarent « satisfait-e » ou « très satisfait-e » selon les items évalués (voir Tableau n°6). À l'inverse, les réponses négatives (« peu satisfait-e » ou « pas du tout satisfait-e ») restent marginales, comprises entre 1,2% et 7,2%.

Comparativement à 2023, les niveaux de satisfaction globale évoluent peu : selon les dimensions, de légères augmentations ou diminutions sont observées. Toutefois, une baisse plus marquée concerne la part des répondant-es se déclarant « très satisfait-e », indiquant une forme d'atténuation dans l'intensité de la satisfaction.

Le sentiment de sécurité continue d'occuper la première place parmi les éléments les mieux évalués, et ce pour la troisième année consécutive. Il enregistre le taux de satisfaction global le plus élevé (98,8%) ainsi que la plus forte proportion de personnes « très satisfaites » (83,1%).

Comme en 2023, la qualité de l'accueil arrive en deuxième position, avec 96,4% de retours positifs. Il s'agit du seul item à enregistrer une progression du taux de personnes « très satisfaites », atteignant en 2024 son niveau le plus élevé depuis 2021.

Le rapport qualité-prix présente la plus forte progression en matière de satisfaction globale : 96,4% de personnes satisfaites en 2024, contre 93,8% en 2023 et 90,1% en 2022. Toutefois, cette dynamique est nuancée par une diminution de 6,7 points de la part des personnes se déclarant « très satisfaites ».

La disponibilité du personnel ainsi que la situation géographique conservent en 2024 des niveaux de satisfaction globale comparables à ceux observés en 2023, avec respectivement 95,2% et 96,4% de répondant-es se déclarant satisfaits. Toutefois, une légère diminution de la part des personnes se déclarant « très satisfaites » est observée pour ces deux dimensions.

Enfin, les locaux et espaces de vie collective constituent l'item dont l'évaluation recule le plus par rapport aux années précédentes. Le taux de satisfaction global passe de 93,8% en 2023 à 88% en 2024, soit le niveau le plus bas enregistré depuis 2021. Le recul est également marqué sur le plan du degré de satisfaction, avec une baisse de 9,1 points du nombre de répondant-es se déclarant « très satisfait-e ».

Les données recueillies en 2024 confirment le haut niveau de satisfaction des aidant-es à l'égard des services proposés par le VRF. Les taux très élevés de retours positifs témoignent d'une expérience globalement appréciée, mais légèrement moins enthousiaste qu'auparavant.

TABLEAU 6. NIVEAU DE SATISFACTION DE L'ACCUEIL ET L'ENVIRONNEMENT AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT VRF TOURAIN

	Pas du tout satisfait-e	Peu satisfait-e	Plutôt satisfait-e	Très satisfait-e	Non réponse	Total
Sentiment de sécurité	1,2%	-	15,7%	83,1%	-	100%
Accueil	1,2%	1,2%	18,1%	78,3%	1,2%	100%
Disponibilité du personnel	1,2%	1,2%	18,1%	77,1%	2,4%	100%
Rapport qualité/prix	1,2%	-	25,3%	71,1%	2,4%	100%
Situation géographique	1,2%	2,4%	32,5%	63,9%	-	100%
Locaux et espaces de vie collectifs	1,2%	6%	24,1%	63,9%	4,8%	100%

Lecture : 1,2% des aidant-es ayant séjourné au VRF en 2024 n'était pas du tout satisfait-e du sentiment de sécurité expérimenté au VRF.

« Je voudrais insister sur la qualité de la prise en charge, le professionnalisme et la disponibilité du personnel du VRF. »

« Souffrante le dernier jour de notre semaine, notre petite fille a été suivie d'une façon remarquable, à chaque instant, par l'équipe médicale. »

« Sourire du personnel VRF en permanence. C'était très agréable. »

« La qualité exceptionnelle de tout le personnel, sa bienveillance et son empathie, aussi bien au niveau du personnel soignant du personnel d'animation, du personnel administratif... Nous sommes pressés d'y retourner, nous sommes déjà inscrits pour un prochain séjour. C'est avec une immense joie que nous retrouvons le personnel. »

3.3.2 L'hébergement : un bilan très positif, mais à surveiller

En 2024, les éléments relatifs à l'hébergement au VRF continuent d'afficher d'excellentes évaluations, avec des notes moyennes comprises entre 4 et 4,7 sur 5. Cependant, une tendance générale à la baisse est observée dans les évaluations attribuées à chaque critère par rapport aux années précédentes.

Le confort de la chambre et de la salle de bain demeurent les aspects les mieux notés, chacun obtenant une moyenne de 4,7. Néanmoins, on note une légère diminution de la note moyenne pour le confort de la chambre par rapport à 2023 (4,8), bien que celle-ci reste supérieure à celle de 2022 (4,6). En parallèle, la proportion de participant-es attribuant la note maximale de 5 diminue légèrement, passant de 77,8% en 2023 à 75,9% en 2024. Le confort de la salle de bain maintient la même note moyenne que l'année précédente, mais observe également une baisse dans la part des répondant-es accordant la note maximale.

Le confort général du village reste très apprécié, avec une note moyenne de 4,5, mais on note une diminution notable de 5,2 points dans la proportion de personnes attribuant la note maximale de 5.

La propreté des chambres et des espaces communs conserve également une note moyenne de 4,5, témoignant de l'importance de cet aspect pour les participant-es. Toutefois, une diminution significative est observée, avec une perte de 11,4 points dans la proportion des personnes attribuant la note maximale de 5 pour chacun de ces éléments. Cela suggère une légère insatisfaction croissante en matière de propreté, bien que les notes restent globalement très bonnes.

La qualité des équipements enregistre la plus grande régression par rapport à l'année précédente. La note moyenne chute de 4,6 en 2023 à 4,4 en 2024, avec une baisse de 4 points dans la proportion des répondant-es attribuant la note maximale de 5. De plus, des notes plus basses, auparavant absentes, apparaissent cette année, suggérant un mécontentement plus marqué sur cet aspect. Ainsi, bien que la qualité des équipements soit toujours jugée très satisfaisante, elle constitue désormais le deuxième critère le moins bien noté en 2024.

Enfin, la qualité de la restauration suscite des avis plus partagés. Bien qu'elle affiche une note moyenne de 4, près de 40% des participant-es sont très satisfait-es de la qualité des repas, tandis qu'environ 13,3% expriment une insatisfaction en attribuant une note de 2. Il convient de noter que le nombre de répondant-es sur ce point est significativement inférieur à celui des autres critères, car la majorité des vacancier-es ne bénéficient pas du service de restauration pendant leur séjour.

TABLEAU 7. NOTATION DES POINTS PRÉCIS CONCERNANT L'HÉBERGEMENT

	1	2	3	4	5	Non réponse	Total	Moyenne
Le confort de votre chambre	-	-	3,6%	20,5%	75,9%	-	100%	4,7
Le confort de votre salle de bain	-	1,2%	6%	18,1%	74,7%	-	100%	4,7
Le confort général du village	-	3,6%	4,8%	28,9%	60,2%	2,4%	100%	4,5
La propreté de votre chambre	1,2%	1,2%	8,4%	25,3%	63,9%	-	100%	4,5
La propreté des espaces communs	1,2%	1,2%	9,6%	25,3%	59%	3,6%	100%	4,5
La qualité des équipements	1,2%	1,2%	15,7%	16,9%	61,4%	3,6%	100%	4,4
La qualité de la restauration*	-	13,3%	13,3%	33,4%	40%	-	100%	4

Lecture : 75,9% des aidant-es ont noté le confort de leur chambre avec une note de 5 sur 5, 1 étant la note minimale et 5 la note maximale.

*Les répondant-es n'ayant pas été concerné-es par cet item ont été exclu-es de l'analyse, ce qui porte l'effectif total à 15 pour cet item.

3.3.3 Un regain de satisfaction autour des animations et activités

Les vacances représentent un moment privilégié pour se détendre, changer de cadre et profiter d'activités de loisir. Offrir un programme d'animations accessible et agréable pour toutes et tous, tout en tenant compte des différents niveaux d'autonomie et des besoins spécifiques liés au handicap, constitue un véritable enjeu pour le VRF. Depuis les premières enquêtes menées, les activités et animations figurent parmi les dimensions les moins bien notées en matière de satisfaction, comparativement aux autres aspects du séjour.

En 2024, une amélioration notable est observée concernant l'appréciation des animations et des activités destinées aux personnes aidées. La satisfaction à l'égard des animations continue sa progression : 84,3% des répondant-es se déclarent satisfait-es, contre 81,5% en 2023 et 71,6% en 2022. Ce chiffre reste toutefois inférieur à celui de 2021, où 88,9% des participant-es avaient exprimé leur satisfaction.

Les activités proposées aux personnes aidées suivent une dynamique similaire. Elles recueillent un taux de satisfaction de 89,2%, en hausse par rapport aux années précédentes. Cette progression est surtout portée par une augmentation des réponses « plutôt satisfait-e », la part de « très satisfait-es » restant stable par rapport à 2023, représentant environ la moitié des répondant-es.

En revanche, les activités à destination des aidant-es affichent une stabilité relative. Le niveau de satisfaction global atteint 78,3%, soit une légère baisse de 0,7 point par rapport à 2023 (79%), mais se maintient à un niveau nettement supérieur à ceux relevés en 2022 et 2021. On note cependant une diminution de la proportion de personnes « très satisfaites », passant de 40,7% à 36,1% en un an.

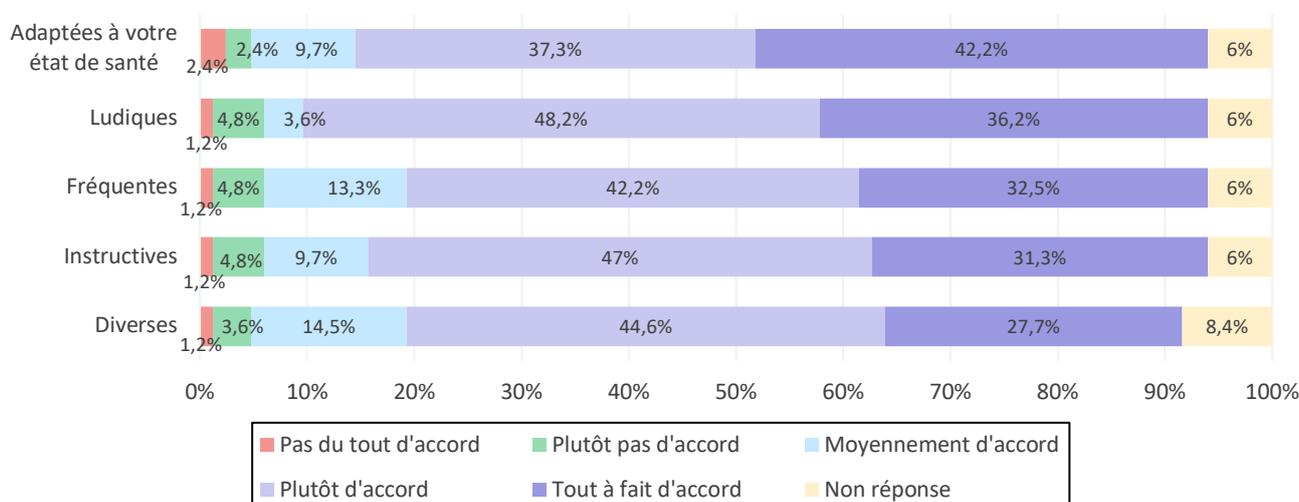
TABLEAU 8. NIVEAU DE SATISFACTION DES ANIMATIONS ET ACTIVITÉS

	Pas du tout satisfait-e	Peu satisfait-e	Plutôt satisfait-e	Très satisfait-e	Non réponse	Total
Animations	1,2%	9,6%	33,7%	50,6%	4,8%	100%
Activités pour les aidant-es	2,4%	14,5%	42,2%	36,1%	4,8%	100%
Activités pour les aidé-es	2,4%	6%	38,6%	50,6%	2,4%	100%

Lecture : 1,2% des aidant-es sont pas du tout satisfait-es des animations pendant leur séjour.

Pour approfondir l'avis des répondant-es quant aux activités, une liste d'adjectifs a été soumise aux participant-es.

GRAPHIQUE 19. AVIS SUR LES ACTIVITÉS



Lecture : 42,2% des répondant-es sont « Tout à fait d'accord » avec l'idée que les activités étaient adaptées à leur état de santé.

En 2024, les activités sont mieux évaluées selon les cinq aspects proposés aux aidant-es. Toutes les évaluations négatives diminuent, aussi bien en proportion globale (baisse de 1,4 à 6,3 points) qu'en intensité. À l'inverse, les évaluations positives progressent dans tous les domaines, avec un taux d'adhésion d'au moins sept aidant-es sur dix pour chaque item.

L'aspect ludique des activités enregistre une amélioration particulièrement marquée, avec une hausse de 15,3 points par rapport à 2023. Il devient ainsi l'aspect le mieux évalué, 84,4% des répondant-es exprimant leur satisfaction à ce sujet.

L'adaptation à l'état de santé de l'aidant-e reste l'aspect suscitant les réactions les plus fortes, avec 42,2% de participant-es se déclarant « tout à fait d'accord », même s'il passe en deuxième position en termes de satisfaction globale.

Le caractère instructif des activités s'améliore également de manière notable (+14,1 points), atteignant 78,3% de réponses positives, dont 31,3% de « tout à fait d'accord ». Ainsi, pour la première fois depuis 2021, il quitte la dernière place et se positionne en troisième position.

En revanche, la diversité des activités est jugée un peu moins favorablement, avec « seulement » 72,3% d'adhésion, dont 27,7% de réponses « tout à fait d'accord ».

« Merci pour cette structure qui offre des activités pour tous aidants et aidés. »

« Nous avons partagé un merveilleux moment avec notre fils de 11 ans, en situation de handicap. Son frère de 7 ans a pu participer aux activités proposées pour Axel, ce qui était formidable. Peut-être qu'une aire de jeux aurait été profitable à tous les 2 ? En tous cas un grand merci à toute l'équipe ! »

« [Il faudrait des] activités snoezelen et autres moyens de détente pour les aidés et les aidants... Organiser plus de rencontres avec les autres familles. »

« Idéal pour changer d'air et offrir à notre fils de bons moments lors des activités proposées. Il a skié tout un après-midi avec la monitrice APA, une très belle expérience pour lui et un moment chargé d'émotion pour nous. »

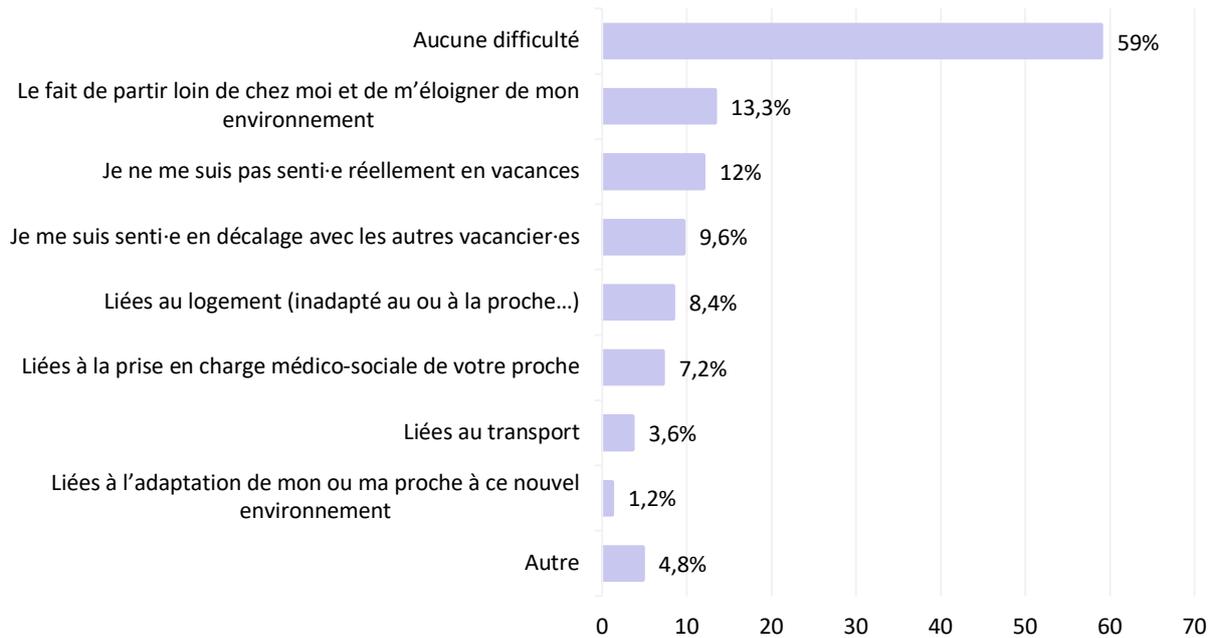
3.4 LES DIFFICULTÉS LIÉES AU SÉJOUR

En 2024, moins d'aidant-es ont rencontré de difficultés pendant leur séjour au VRF. En effet, 59% déclarent n'avoir rencontré aucune difficulté, faisant de cette année celle où le nombre de personnes rencontrant des difficultés est le plus faible depuis 2021.

25,3% rencontrent une type de difficulté, 13,3% deux, 1,2% trois et enfin 1,2% signalent quatre difficultés différentes. Les difficultés rencontrées restent limitées, aucune ne touchant plus de 13,3 % des participant-es.

Quatre types de difficultés sont en augmentation en 2024, atteignant leurs niveaux les plus élevés depuis le début de l'étude en 2021. La plus fréquemment ressentie est le fait de partir loin de chez soi et de s'éloigner de son environnement habituel, qui progresse fortement (+11,1 points). Alors qu'elle occupait la dernière position au cours des trois années précédentes, elle devient en 2024 la première difficulté mentionnée, avec 13,3 % des aidant-es concernés. Aucun commentaire n'apporte cependant de précisions sur cette situation, ce qui ne permet pas d'identifier clairement les sources de ce malaise.

GRAPHIQUE 20. LES DIFFICULTÉS PENDANT LE SÉJOUR



Lecture : 59% des aidant-es n'ont rencontré aucune difficulté pendant leur séjour au VRF.

Note : étant donné que chaque personne peut rencontrer plusieurs difficultés, la somme des réponses dépasse 100%.

En deuxième position figure le sentiment de ne pas être réellement en vacances, exprimé par 12 % des aidant-es. Les commentaires soulignent notamment un manque de personnel, obligeant les aidant-es à s'impliquer davantage, ainsi qu'une durée de séjour jugée trop courte :

« Absence de l'animatrice et manque de personnel, malgré la grande implication du personnel présent. »

« Pas de répit possible car l'animatrice était en arrêt de maladie donc nous devons toujours nous occuper de l'aidé. Il faudrait prévoir une personne qui puisse la remplacer. »

« Séjour un peu court pour lâcher prise, mais j'ai pris du répit. »



Le sentiment de décalage figure également parmi les difficultés en hausse en 2024, atteignant son niveau le plus élevé depuis 2021, avec 9,6 % des aidant-es concernés. Ce décalage peut porter aussi bien sur le profil de la personne aidée que sur celui de l'aidant-e, mais il peut également être lié à l'absence d'autres vacancier-es :

« Handicap trop lourd de mon petit frère par rapport aux autres. »

« Moi non, mon époux oui. »

« Nous étions les seuls parents dans notre tranche d'âge. »

« Peu de vacanciers participent aux activités proposées. »

« Il n'y avait pas beaucoup d'autres vacanciers. »



Les difficultés liées au logement atteignent en 2024 leur niveau le plus élevé depuis 2021, touchant 8,4 % des aidant-es, soit une hausse de 4,7 points par rapport à 2023. Ces dernier-ères évoquent des problèmes de régulation de la température, de taille du logement, de niveau sonore et d'équipements insuffisants ou inadaptés.

« Eau chaude, brûlante. »

« Chaise de douche peu pratique. »

« Le chauffage de la salle de bain ne marchait pas tout le temps, il faisait froid. »

« Il faisait 30 degrés dans le logement lors de la canicule, c'était insupportable. De plus, il y avait du bruit dans le VRF jusque tard dans la nuit, ce qui ne favorise pas le sommeil et le repos. »

« Il serait bien, même de petite taille, d'installer un lave-vaisselle dans les studios. Espace trop petit pour faire la vaisselle. »

« Chambre un peu trop petite pour deux personnes aidées (utilisation d'un lève - malade). »



Trois difficultés connaissent une diminution en 2024. La baisse la plus marquée concerne la prise en charge médico-sociale, qui, après avoir été la difficulté la plus fréquemment signalée lors des deux années précédentes, recule à la cinquième position. Elle ne concerne plus que 7,2 % des aidant-es, soit une réduction de moitié. Le manque de personnel, sa rotation fréquente, ainsi que des problèmes liés à l'utilisation du lève-personne sont particulièrement pointés. Toutefois, plusieurs aidant-es soulignent également une bonne disposition à chercher des solutions.

« Beaucoup de rotation dans l'équipe de soin. »

« Le personnel change tout le temps, mon proche et moi devons à chaque fois réexpliquer et remontrer ! »

« Personnel un peu surchargé, mais a fait son possible. »

« Pas de service de kiné musculaire. »

« Il a fallu changer de lève personne car il n'était pas adapté, mais cela a été très vite résolu. »

« Problème de verticalisateur non adapté au besoin. Ergothérapeute très réactive et solution trouvée sous une semaine »

« Lève-patient pas adapté (trop petit) et le lit barrière pas complète. »



Enfin, dans la catégorie « autre », sont notamment mentionnés le manque d'adaptation des activités à l'état de santé de la personne aidée, ainsi que l'insuffisance des activités et des espaces de répit proposés aux aidant-es.

4. LES EFFETS PSYCHOSOCIAUX D'UN SÉJOUR AU VRF

Soutenir au quotidien une personne en situation de handicap n'est pas sans impact pour les aidant-es, tant sur le plan physique que psychologique. Selon les études disponibles, une part importante des aidant-es déclare ressentir des effets négatifs sur leur santé ou leur moral, liés à la charge que représente cet accompagnement. Cette aide, bien que cruciale, est souvent peu reconnue socialement, notamment lorsqu'elle s'inscrit dans un lien familial proche. Elle est fréquemment perçue comme « naturelle » ou allant de soi, ce qui contribue à invisibiliser les besoins et les difficultés propres aux aidant-es. Ces dernier-es peuvent alors avoir tendance à s'effacer derrière leur rôle, au détriment de leur propre équilibre.

Dans ce contexte, un séjour en VRF peut-il constituer une véritable pause, un espace de respiration pour les aidant-es ? Quels effets ce moment de répit peut-il avoir sur leur bien-être psychique, émotionnel et social ? Et peut-il les amener à repenser la place qu'ils et elles occupent dans la relation d'aide, ainsi que la manière de vivre ce rôle au quotidien ?



4.1 UN SOUFFLE RETROUVÉ POUR LES AIDANT-ES

Pour de nombreux-euses aidant-es, le soutien quotidien apporté à un-e proche peut progressivement devenir une charge lourde à porter. Cet engagement constant n'est pas sans conséquences et finit souvent par affecter la santé globale des aidant-es, tant sur le plan physique que psychologique. Les premiers signes d'épuisement se manifestent généralement par du stress, un sentiment d'isolement, des troubles du sommeil ou encore des fluctuations de poids.

Pour mieux comprendre les effets d'un séjour en VRF, nous avons invité les aidant-es à réfléchir à ce qu'ils et elles ont pu réaliser pendant ces quelques jours de répit, ainsi qu'aux effets ressentis sur leur état de santé, aussi bien mental que physique, à l'issue de cette parenthèse.

TABLEAU 9. RÉPONSES A LA QUESTION « CHEZ VRF, VOUS AVEZ... »

	Non, pas du tout	Non, plutôt pas	Oui, un peu	Oui, tout à fait	Non réponse	Total
Été soutenu-e dans la prise en charge de votre proche aidé-e	1,2%	1,2%	13,3%	83,1%	1,2%	100%
Rompu avec votre quotidien	1,2%	-	24,1%	72,3%	2,4%	100%
Changé d'environnement	1,2%	2,4%	12%	83,1%	1,2%	100%
Oublié vos soucis, vos tracas	-	7,2%	47%	44,6%	1,2%	100%
Pu vous reposer en allégeant la charge du quotidien	1,2%	7,2%	41%	48,2%	2,4%	100%
Pris du repos, dormi	1,2%	10,8%	48,2%	36,1%	3,6%	100%
Appris à vous détendre, à lâcher-prise	3,6%	8,4%	51,8%	33,7%	2,4%	100%

Lecture : 1,2% des aidant-es considèrent que leur séjour au VRF ne leur a pas du tout permis de rompre avec leur quotidien.

Une très large majorité des aidant-es ayant séjourné au VRF rapporte des effets positifs, notamment en termes de rupture avec le quotidien. Entre 84,3 % et 96,4 % des répondant-es estiment que cette expérience leur a permis de changer de cadre, de se reposer, ou encore de se détendre. Parmi les sept items évalués, cinq montrent une amélioration par rapport à 2023, tandis que deux connaissent une légère baisse, bien que les effets restent globalement très favorables.

L'impact le plus significatif observé en 2024 concerne le sentiment d'avoir été soutenu-e dans la prise en charge de la personne aidée. Cet effet est en hausse de 3,8 points, atteignant 96,4 % de réponses positives. La progression est encore

plus marquée sur la réponse la plus intense (« oui, tout à fait »), qui gagne 5,3 points pour atteindre 83,1 %, ce qui en fait l'effet le plus fortement ressenti.

L'impression d'une réelle coupure avec le quotidien est également l'un des effets les plus marquants cette année. Avec 96,4 % de réponses positives, un record depuis 2021, et une augmentation notable des réponses les plus intenses (+9,3 points pour « oui, tout à fait »), cette dimension progresse de manière significative.

Le changement d'environnement est également fortement ressenti, avec 95,1% de personnes déclarant en avoir bénéficié (+2,5 points par rapport à 2023). Là encore, l'effet est intensément vécu par 83,1 % des aidant-es. Toutefois, on note l'apparition de 2,4 % de réponses « non, plutôt pas », absentes en 2023, suggérant que pour une minorité, cet effet n'a pas été pleinement ressenti.

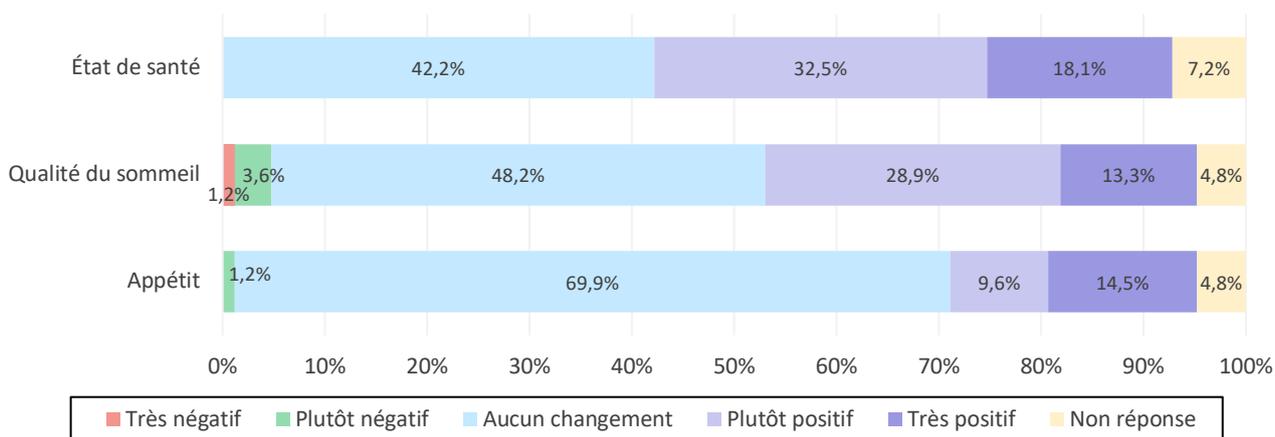
Concernant la capacité à « oublier ses soucis », les résultats sont plus nuancés : 44,6 % des aidant-es déclarent avoir réussi à se détacher de leurs préoccupations, mais 47 % n'ont pu le faire que partiellement. Cela indique que, malgré les bienfaits du séjour, un certain nombre de personnes restent en partie absorbées par leur rôle et leurs responsabilités. Globalement, les effets sont proches de ceux observés en 2023, avec toutefois un glissement positif dans l'intensité ressentie : davantage de personnes indiquent des effets marqués, et les réponses les plus négatives (« non, pas du tout ») tendent à disparaître au profit de réponses modérées comme « non, plutôt pas ».

L'effet de repos grâce au soulagement de la charge du quotidien est en hausse (+4 points), mais son intensité semble en légère baisse : 89,2 % des répondant-es indiquent avoir ressenti un allègement, mais seulement 48,2 % le qualifient de « tout à fait », contre 55,6 % en 2023.

Enfin, deux effets montrent une baisse par rapport à l'année précédente, tout en restant majoritairement positifs. Le repos et le sommeil concernent 84,3 % des aidant-es (contre 87,7 % en 2023), avec une chute de l'intensité : seuls 36,1 % déclarent avoir pleinement bénéficié de ce repos, contre 49,4 % l'année précédente. On observe également une hausse des réponses « non, plutôt pas », qui touchent désormais 10,8 % du public.

De même, l'apprentissage de la détente et du lâcher-prise figure parmi les effets les moins ressentis, avec une évolution défavorable en 2024. Si 85,5 % des personnes déclarent en avoir bénéficié au moins partiellement, 12 % n'ont pas réussi à en tirer profit, dont 3,6 % « pas du tout ». Ces données soulignent que le processus de répit reste parfois difficile à enclencher, malgré un cadre favorable.

GRAPHIQUE 21. EFFET DU SÉJOUR SUR L'APPÉTIT, LE SOMMEIL ET LA SANTÉ



Au-delà de ce qui a été vécu pendant le séjour, il est important de s'interroger sur l'état des aidant-es après leur retour, en comparaison avec leur situation avant le départ. Une première série de résultats concerne des dimensions physiques telles que la qualité du sommeil, l'appétit et l'état de santé général. Les effets perçus varient d'une dimension à l'autre, révélant des bénéfices plus ou moins marqués selon les aspects considérés.

L'évolution la plus nette concerne l'état de santé : la moitié des aidant-es (50,6 %) déclarent une amélioration à ce niveau. Bien que ce chiffre soit légèrement en baisse par rapport à 2023 (55,5 %), aucun effet négatif n'a été signalé, ce qui témoigne d'un impact globalement bénéfique.

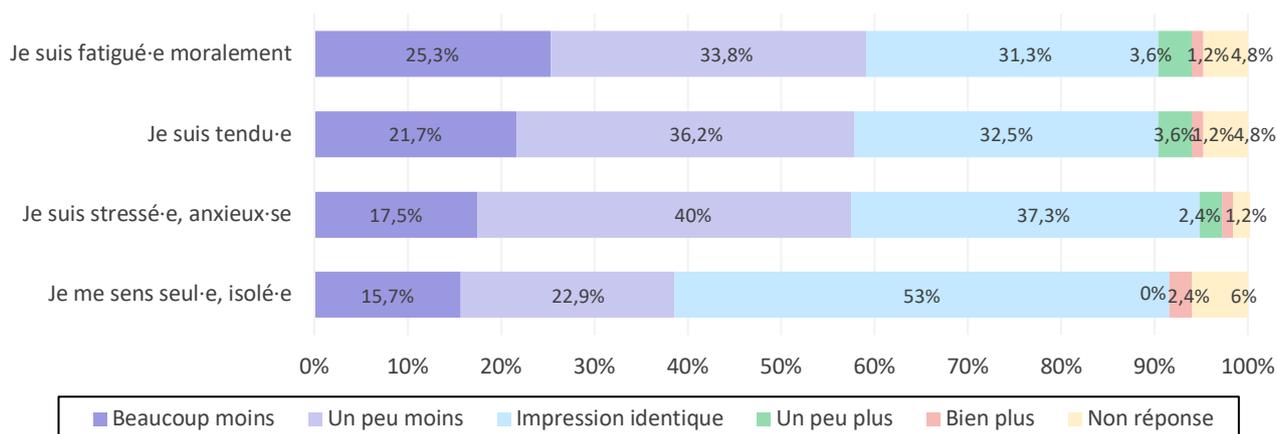
Concernant le sommeil, les résultats sont encourageants : 42,2 % des répondant-es observent une amélioration, soit une progression significative de 6,4 points par rapport à 2023 (35,8 %). Toutefois, cette évolution positive s'accompagne d'un certain glissement : les réponses « très positives » sont en légère baisse, au profit des réponses « plutôt positives ». Par ailleurs, une petite proportion d'aidant-es (3,6 %) mentionne un effet négatif modéré.

Du côté de l'appétit, les effets semblent plus limités. Une majorité d'aidant-es (69,9 %) ne constate pas de changement. Néanmoins, 24,1 % déclarent une amélioration, dont 14,5 % de manière marquée. Cela suggère que si l'appétit est moins sensible au séjour de répit, il peut tout de même être influencé positivement pour une partie des bénéficiaires.

Par ailleurs, les aidant-es ont été invité-es à évaluer l'évolution de leur fatigue morale, de leur stress, de leur sentiment de solitude et de leur niveau de tension après le séjour, par comparaison avec leur état avant. Cinq niveaux de réponse leur étaient proposés, permettant de mesurer l'orientation (positive ou négative) ainsi que l'intensité du changement ressenti.

En 2024, 68,7% des aidant-es reporte un effet positif sur au moins l'une de ces dimensions et 28,9% reporte une évolution positive sur les quatre. Ainsi, pour chaque item entre 38,6 % et 59,1 % des participant-es indiquent une amélioration, avec une progression générale par rapport aux résultats de 2023. Seulement 4,8% reportent un effet négatif.

GRAPHIQUE 22. EFFETS DU SÉJOUR AU VRF



La diminution de la fatigue morale est l'effet le plus fréquemment rapporté : 59,1 % des aidant-es en témoignent, dont 25,3 % de manière marquée et 33,8 % plus modérément. Ce taux progresse de 12,2 points par rapport à l'année précédente, tandis que les effets négatifs reculent de 3,8 points, atteignant ainsi leur meilleur niveau depuis 2021.

L'évolution la plus spectaculaire concerne la sensation de tension, avec 57,9 % des répondant-es indiquant se sentir moins tendu-es, soit une hausse de 23,3 points par rapport à 2023. Il convient toutefois de noter qu'une reformulation de la question entre les deux éditions de l'étude (passage d'un libellé positif à un libellé négatif, harmonisé avec les autres items) pourrait en partie expliquer cette progression marquée.

Le stress et l'anxiété ont également diminué pour une majorité d'aidant-es : 57,5 % se sentent moins stressés-es qu'avant leur séjour, dont 17,5 % « beaucoup moins » et 40 % « un peu moins ». Les effets positifs sur cette dimension continuent de progresser d'année en année, avec une hausse notable de 13,1 points par rapport à 2023. Pour la première fois, les ressentis positifs dépassent les réponses neutres.

Enfin, le sentiment de solitude reste l'un des effets les moins marqués. Si 38,6 % des aidant-es disent s'être senti-es moins isolé-es, une majorité (53 %) n'a constaté aucun changement. Cette dimension reste globalement stable par rapport à 2023, avec toutefois une légère baisse de l'intensité perçue des effets positifs, les réponses modérées étant un peu plus fréquentes qu'auparavant.

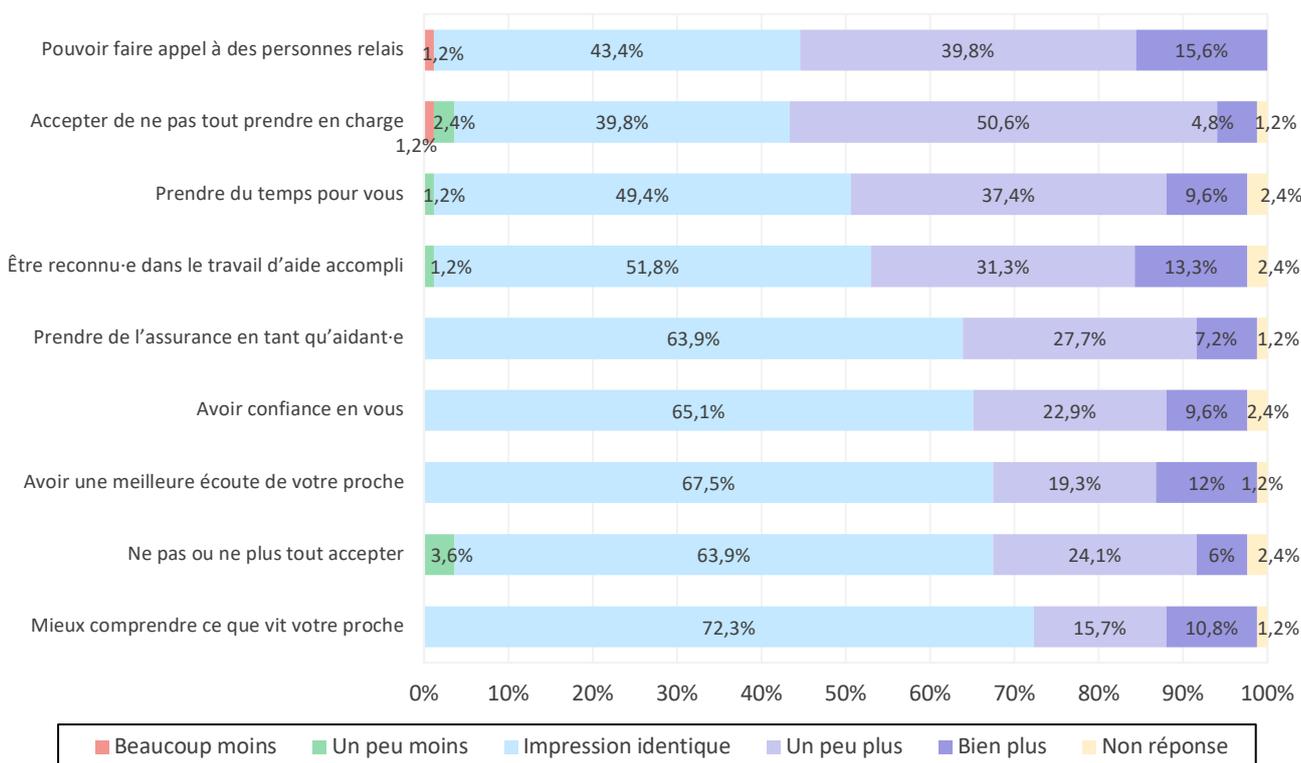
4.2 LE RÔLE D'AIDANT·E : ENTRE OUVERTURE À LA DÉLÉGATION ET STABILITÉ

Est-ce que le séjour au VRF produit un effet sur la perception du rôle d'aide ? Peut-il impacter la manière dont l'aidant·e vit et exécute ce rôle ? Entre 26,5% et 55,4% des participant·es répondent positivement à ces questions, à des niveaux variés selon la dimension évoquée.

L'effet le plus significatif du séjour au VRF concerne l'évolution des comportements liés à la délégation et à la prise de temps pour soi. Après leur séjour, près de la moitié des aidant·es se déclarent davantage disposé·es à alléger leur charge. Ainsi, 55,4 % affirment être plus enclin·es à « ne pas tout prendre en charge », 55,4 % à « faire appel à des personnes relais », et 47 % à « prendre du temps pour soi ». Cela témoigne d'une plus grande ouverture à chercher du soutien extérieur, une démarche essentielle pour préserver leur équilibre et prévenir l'épuisement.

En revanche, poser des limites semble rester une difficulté : seuls 30,1 % des aidant·es disent être davantage capables de « ne pas ou ne plus tout accepter », et cet item est celui dont l'intensité de l'effet est la plus faible, avec seulement 6 % répondant « bien plus ». Ce résultat souligne combien il peut être délicat, pour nombre d'aidant·es, de refuser ou de fixer des frontières claires dans leur engagement.

GRAPHIQUE 23. AUJOURD'HUI, COMPARÉ AVANT VOTRE SÉJOUR, AVEZ-VOUS L'IMPRESSION DE...?



Note : Les items sont ordonnés par ordre décroissant selon le nombre d'évolutions positives reportées (addition de réponses « un peu plus » et « bien plus »).

Se sentir bien dans son rôle passe également par un renforcement de la reconnaissance, de la confiance en soi et de l'assurance. Sur ces aspects, les effets du séjour sont positifs mais plus modérés. Près de 44,6 % des répondant-es indiquent avoir eu le sentiment d'être mieux reconnu-es dans le travail d'aide accompli, 34,9 % déclarent avoir gagné en assurance, et 32,5 % affirment avoir renforcé leur confiance en soi. Ces évolutions, bien que moins marquées, restent importantes pour renforcer la légitimité et le bien-être des aidant-es.

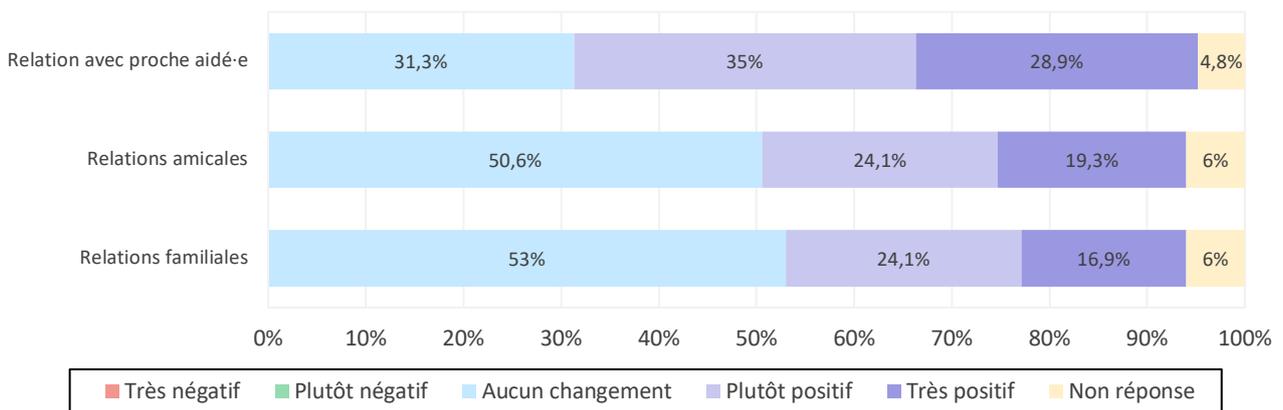
Enfin, le séjour semble avoir eu un effet plus restreint sur la qualité de la relation avec le ou la proche aidé-e. Seul-es 31,3 % des aidant-es disent avoir amélioré leur capacité d'écoute, et 26,5 % estiment mieux comprendre ce que vit leur proche. Ces résultats varient très peu par rapport à 2023 (respectivement -0,8 point et +0,6 point) et figurent parmi les effets les moins ressentis. Pour ces deux dimensions, la majorité des aidant-es indique ne pas avoir constaté de changement, ce qui pourrait refléter des interactions déjà stabilisées ou des difficultés plus profondes à faire évoluer cette dynamique relationnelle.

À noter que, par rapport aux résultats de 2023, l'ensemble des indicateurs progresse : tous les items affichent une hausse des effets positifs et une diminution des effets négatifs. La seule exception concerne l'amélioration de l'écoute envers la personne aidée, qui enregistre une très légère baisse. Toutefois, cette évolution doit être interprétée avec prudence, car la part de non-réponses a significativement diminué en 2024, ce qui peut influencer la comparaison des données d'une année à l'autre.

4.3 LES RELATIONS SOCIALES

Le rôle d'aidant-e pèse souvent lourd sur la vie relationnelle. Au-delà du lien avec la personne aidée, il peut entraîner un repli social, affectant les relations amicales et familiales. Dans ce contexte, un séjour au VRF peut-il contribuer à rétablir ou améliorer ces liens ? Le séjour au VRF offre aux aidant-es l'opportunité de renouer autrement avec leur proche aidé-e, mais aussi avec d'autres membres de la famille. C'est également un temps propice à la rencontre et au partage avec les autres vacancier-es présent-es sur place. En 2024, deux tiers des aidant-es (66,3 %) déclarent avoir observé un effet positif sur au moins un type de relation, et un tiers d'entre eux et elles sur les trois. Aucun effet négatif n'a été signalé.

GRAPHIQUE 24. EFFETS DU SÉJOUR SUR LES RELATIONS PERSONNELLES



L'effet le plus net concerne la relation avec l'aidé-e : une majorité d'aidant-es perçoit une amélioration, avec 35 % évoquant un changement « plutôt positif » et 28,9 % un changement « très positif », soit un total de 63,9 % d'évolutions favorables. Ce chiffre marque une progression significative par rapport aux années précédentes : 44,5 % en 2021, 43,2 % en 2022 et 53,1 % en 2023, atteignant ainsi un niveau record.

Par ailleurs, les interactions sociales sur place sont particulièrement riches : 9 aidant-es sur 10 affirment avoir fait de nouvelles rencontres pendant leur séjour, dont 32,5 % « un peu » et 57,8 % « tout à fait ». Parmi ces personnes ayant fait de nouvelles connaissances, 70,4 % des aidant-es envisagent de rester en contact, signe que ces échanges peuvent avoir une portée durable au-delà du temps passé au centre. De même, 38,6 % des participant-es déclarent avoir retrouvé d'anciennes connaissances durant leur séjour, une proportion qui grimpe à 59,6 % chez celles et ceux qui avaient déjà séjourné au VRF par le passé. Malgré cette forte interaction, les effets perçus sur les relations amicales sont plus modérés, évoluent positivement pour 43,4 % des aidant-es, soit une baisse de 7,2 points par rapport à 2023.

Quant aux relations familiales, elles sont les moins souvent concernées par des changements positifs : 41 % des participant-es déclarent une amélioration, un chiffre en hausse de 4 points par rapport à l'année précédente, principalement porté par une progression des réponses « très positif ».

Ces résultats confirment une tendance déjà observée lors des années précédentes : les effets les plus sensibles du séjour au VRF concernent d'abord la relation avec la personne aidée, puis, dans une moindre mesure, les relations amicales. Les relations familiales, elles, semblent moins impactées par l'expérience du répit.

« Période de détente, de reconnaissance de la personne aidante et de sécurité. »

« Le souci permanent des équipes à nous soulager et à nous faire prendre conscience que nous avons le droit de penser à nous et nous 'reposer'. »

« Ce fut une belle période de répit qui nous a permis de partager de bons moments avec notre fils, mais après on reprend le rythme du quotidien, des thérapies pour lui, le travail pour nous. On attend les prochaines vacances. »

« Je me suis reposée pendant le séjour, mais une fois rentrés, la vie a repris son cours normal. »

« Un peu plus reposée, mais une semaine c'est trop court et la route est un peu épuisante. Nous aimons aller aux Cizes car nous retrouvons nos amis et c'est très bénéfique pour notre santé, nous respirons l'air montagnoux qui fait beaucoup de bien. »

4.4 LE REGARD DE L'AIDÉ-E SUR L'AIDANT-E SUITE AU SÉJOUR

Mais ces effets sont-ils également perçus par les personnes aidées ? Quelles évolutions remarquent-elles chez leur proche aidant-e après le séjour ?

Dans plus de la moitié des cas (56,6 %), les aidant-es indiquent que leur proche n'est pas en mesure d'exprimer verbalement ses ressentis, rendant difficile toute évaluation directe de leur perception. D'autres, bien que l'aidé-e soit capable de s'exprimer, avouent ne pas avoir abordé la question avec lui ou elle (« Je ne lui ai pas posé la question ! Je le ferai. »).

Parmi les personnes ayant pu recueillir un retour de leur proche, les impressions sont globalement positives. Les aidé-es semblent percevoir une amélioration dans l'état de leur aidant-e : une fatigue moins visible, une plus grande disponibilité, une écoute renforcée, et surtout un meilleur repos.

LES EFFETS DU SÉJOUR CHEZ L'AIDANT·E, SELON L'AIDÉE

Votre proche dit qu'aujourd'hui vous êtes...

« Pète la forme »

« Plus calme »

« Ressourcé »

« Plus détendue, plus reposée. »

« Plus ouvert »

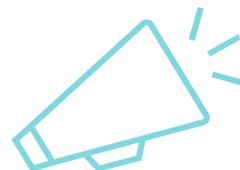
« Plus reposé »

« Plus reposée, détendue »

« Plus sereine »

« Plutôt positif car tu es moins fatiguée et stressée »

« Contente de voir que j'ai accepté les aides !! donc repos pour moi !! »

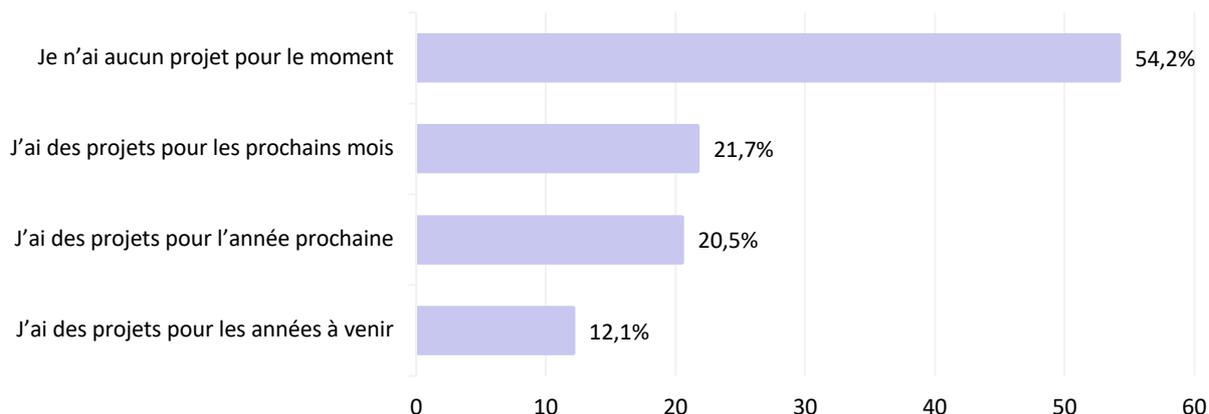


4.5 UNE PROJECTION DANS LE TEMPS SOUVENT LIMITÉE

Les perspectives d'avenir exprimées par les répondant·es révèlent une forte limitation en matière de projection. En effet, plus de la moitié des aidant·es (54,2 %) déclarent ne pas avoir de projet à ce jour. Pour beaucoup, il ne s'agit pas d'un manque de désir, mais plutôt d'une difficulté à planifier, souvent liée à l'incertitude de la situation de leur proche et à la charge que représente leur rôle. Comme le souligne un·e aidant·e : « *Le handicap de l'aidée ne permet pas d'envisager de projets à moyen ou long terme, mais des escapades de dernière minute selon sa santé fluctuante.* »

Malgré ce contexte contraint, une part significative des aidant·es (39,8 %) parvient tout de même à se projeter. Cette projection reste toutefois majoritairement centrée sur le court terme : 21,7 % envisagent des projets pour les mois à venir, 20,5 % sur l'année prochaine, tandis que seuls 12,1 % évoquent des perspectives à plus long terme. Cette distribution reflète une tendance à vivre au présent, dictée autant par la nécessité de s'adapter au quotidien que par une incertitude pesante quant à l'avenir.

GRAPHIQUE 25. PROJETS POUR L'AVENIR



Note : Les aidant-es ayant la possibilité d'avoir des projets à différentes échéances, plusieurs réponses pouvaient être sélectionnées simultanément.

Lorsqu'ils existent, les projets concernent principalement de futurs séjours, au VRF ou ailleurs, et, dans une moindre mesure, la recherche de nouvelles solutions pour accompagner l'aidé-e. Les projets strictement personnels de l'aidant-e sont rares, mais apparaissent tout de même, signe que certain-es réussissent à envisager un espace pour eux et elles-mêmes au sein de cette organisation exigeante.

« Progresser et augmenter l'autonomie. »

« Être placées dans un accueil temporaire (MAS) pendant deux à trois semaines. Être admises au CH st Marin pendant trois semaines. »

« Repartir en vacances dans un centre d'aide pour mon enfant. »

« Séjour VRF programmé pour septembre. Comparer avec d'autres structures de type VRF. »

« De repartir fin d'année aux Cizes pour une semaine. »

« Retourner chez VRF. »

« Cure thermale. »

« Un voyage au Japon et aller voir ma sœur à Mallorca. »

« Installation d'une ferme avec un ami, finir la rénovation de mon logement. »



5. UN BILAN LARGEMENT POSITIF

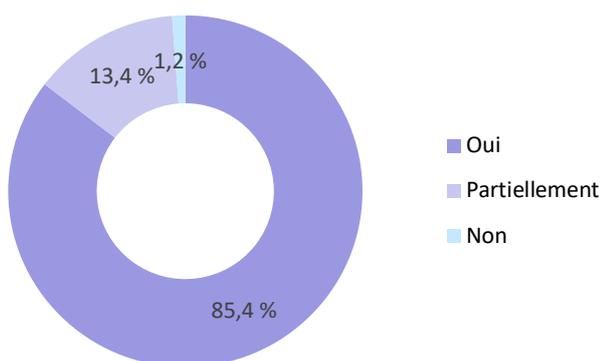
Au terme du séjour, il est essentiel d'évaluer dans quelle mesure le dispositif VRF répond aux attentes des vacancier-es. Cette section propose une lecture rétrospective de l'expérience à partir de plusieurs indicateurs-clés. L'analyse s'appuie notamment sur des dimensions telles que la volonté exprimée de renouveler le séjour, la propension à recommander le dispositif — que ce soit du point de vue de l'aidant-e ou de l'aidé-e —, et la perception du VRF comme un soutien concret au maintien à domicile.



5.1 UNE ADÉQUATION ENTRE OFFRE ET ATTENTES

En 2024, 85,4 % des aidant-es ayant participé à un séjour au VRF estiment que celui-ci a répondu à leurs attentes. Pour beaucoup, le séjour a offert une véritable parenthèse de répit, correspondant précisément à ce qu'ils et elles venaient y chercher. Le cadre, l'organisation, l'accompagnement et les aménagements spécifiques ont permis de vivre des vacances adaptées aux réalités du handicap, tant pour l'aidant-e que pour l'aidé-e.

GRAPHIQUE 26. LE SÉJOUR A RÉPONDU AUX ATTENTES ?



Certain-es participant-es ont même souligné que leur expérience avait été au-delà de leurs espérances, notamment grâce à la qualité du soutien proposé, à l'accessibilité des infrastructures et à l'attention portée à chacun-e. Pour les personnes déjà familières du dispositif, le séjour a confirmé la pertinence du VRF comme réponse unique à un besoin complexe : celui de partir en vacances tout en conservant un accompagnement médical et humain adapté.

Par ailleurs, les séjours sont également reconnus pour leur contribution à un équilibre entre temps individuel et moments partagés, à travers une offre d'activités variées, tant pour les aidant-es que pour les aidé-es. Le caractère sécurisant du lieu, la disponibilité du personnel et la possibilité d'échanger avec d'autres familles renforcent ce sentiment de bien-être et d'appartenance à un cadre rassurant.

ATTENTES SATISFAITES

« Belle découverte et surtout lieu adapté au fauteuil. »

« C'est un centre super bien adapté pour le handicap. »

« Même plus car je ne pensais pas que la surveillance la nuit aurait été possible »

« En allant au VRF notre but est de passer des vraies vacances ensemble et de changer d'environnement - notre fils est en foyer une partie de la semaine, le week end 4 jours avec nous surchargés d'aller-venues pour les thérapies . Le VRF est une des TRÈS RARES solutions lorsque l'on a besoin d'aides-soignants, de matériel médical, de salles de bains avec lit douche. Nous n'avons trouvé que un ou deux autres lieux de vacances possibles, mais plus éloignés, plus onéreux. Le VRF est pour nous LA MEILLEURE SOLUTION. »

« Je souhaite revenir dans une telle structure qui représente des vacances pour notre filles et pour nous. L'idéal serait de pouvoir aussi changer de lieu ... donc davantage de VRF !! »

« Oui, très positif car la coupure est pour l'aidée et l'aidant. Seul la durée du séjour peu faire que l'on cocherai toutes les cases au maxi. Cela dit, je nous réinscrit pour l'année suivante. »

« Nous espérons y retourner, notre fils s'est fait un ami. »

« Nous nous sommes reposés et nous avons passé une semaine assez paisible. »

« Permet à l'aidant de participer à son activité 'propre' au cours de la journée. Permet à l'aidé de participer aux activités proposées. »

« Répit génial. »

« Troisième séjour, bonne humeur et écoute du personnel. »

« Un lieu sécurisant, avec du personnel discret et efficace, un logement adapté avec du matériel adapté, des activités APA très appréciées par toute la famille, un village (St Lupicin) accueillant et ouvert au handicap, des échanges d'expériences avec d'autres familles, des activités ludiques pour nous, aidants (karaoké, danse). »



Si la très grande majorité des aidant-es se déclare satisfaite de leur séjour, une minorité a exprimé une forme de déception. Ainsi, 13,4 % estiment que leurs attentes n'ont été que partiellement satisfaites, tandis que 1,2 % se disent totalement insatisfait-es. Les principales réserves concernent une prise en charge jugée parfois insuffisante de la personne aidée, ce qui limite les temps libérés effectifs pour l'aidant-e. Ce déséquilibre perçu entre soutien attendu et soutien réellement apporté est au cœur de plusieurs retours critiques. D'autres ont pointé un manque d'activités spécifiques ou de propositions adaptées pour les aidant-es eux et elles-mêmes, réduisant ainsi les bénéfices du séjour.

ATTENTES NON OU PARTIELLEMENT SATISFAITES

« J'attendais davantage de relayage pour randonner. »

« Pas assez de prise en charge suite au manque de personnel. »

« Pas assez de temps libre pour les aidant. Avant on nous proposait de prendre notre fille deux après-midi par semaine mais maintenant on ne demande plus. »

« Passer une semaine au VRF nous donnait la possibilité d'avoir du répit pour nous (de se retrouver en couple, faire des promenades sans notre fils, de vivre des moments sans le handicap pesant). Malheureusement situation pas possible car il n'y avait pas possibilité qu'une personne le prenne en charge. »

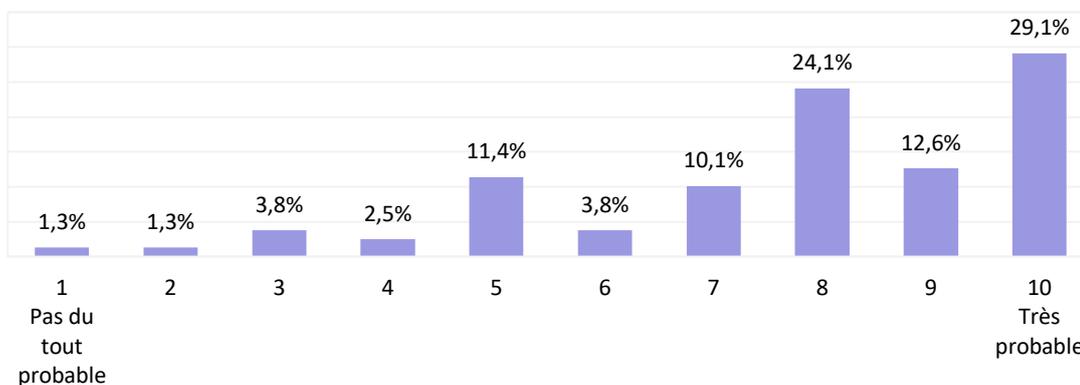
« Peu d'activité pour les aidants, ainsi que de remise en forme. »

« Rien pour les aidant. »

« La période était anormale. »

La majorité des aidant-es considèrent que le séjour au VRF contribue à préserver leur implication auprès de leur proche, soutenant ainsi le maintien à domicile de la personne aidée. Toutefois, les résultats de 2024 traduisent une évolution dans l'intensité de cette perception. Si 41,7 % des participant-es attribuent une note élevée (9 ou 10) au dispositif, un indicateur de forte efficacité perçue, cette proportion est en recul par rapport à 2023 (46,9 %). Parallèlement, les notes intermédiaires (7 ou 8) connaissent une nette progression, atteignant 34,2 % contre 24,7 % l'année précédente. En revanche, la part des évaluations les plus faibles (6 ou moins) augmente sensiblement, passant de 14,7 % à 24,1 % en un an.

GRAPHIQUE 27. VRF EST-IL UN OUTIL DE MAINTIEN À DOMICILE DE L'AIDÉ·E?



En 2024, la note moyenne attribuée au VRF pour le maintien à domicile de l'aidé-e est de 7,73. Elle est donc moins élevée que celle de 2023 (8,1), bien qu'elle reste toujours supérieure à la note de 2022 (7,55), de 2021 (7,46) et de 2019 (7,33). Ces variations suggèrent une perception globalement positive mais plus nuancée du rôle du VRF comme outil de maintien à domicile.

5.2 LE VRF, CHOIX PRIVILÉGIÉ POUR REPARTIR

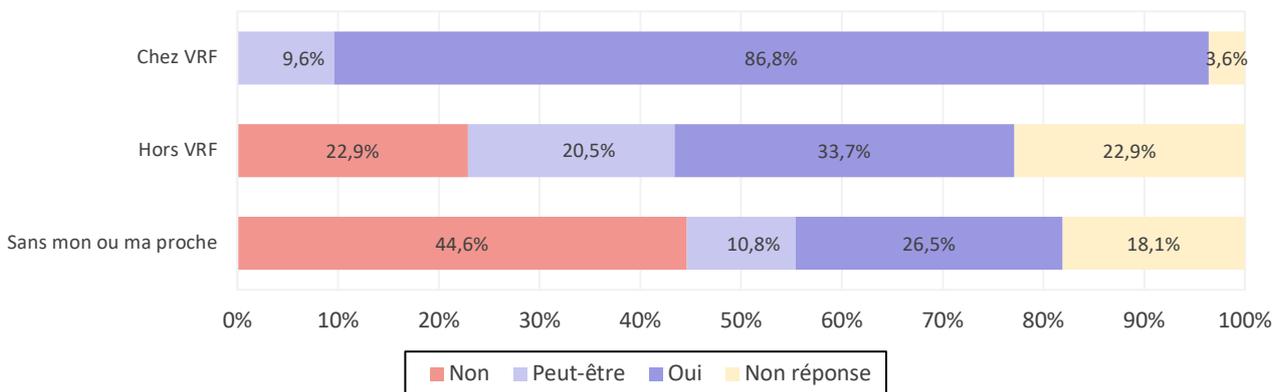
La perspective de revenir au VRF séduit une très large majorité des personnes interrogées : 86,8 % se disent prêtes à y séjourner de nouveau, tandis que 9,6 % restent indécises. Aucun rejet catégorique n'a été exprimé, ce qui laisse penser que l'expérience a globalement été jugée positive. Ces résultats s'inscrivent dans la continuité des années précédentes, même si l'on observe une très légère baisse par rapport à 2023 (87,7 %).

Lorsqu'il est question de partir en vacances ailleurs qu'au VRF, les avis sont beaucoup plus partagés. Si 33,7 % des répondant-es se montrent favorables à cette idée, cette proportion reste nettement inférieure à celle observée pour un retour au VRF. L'hésitation est notable (20,5 %), et, plus significatif encore, 22,9 % des personnes interrogées déclarent ne pas envisager ce type de séjour, un chiffre en hausse par rapport à l'an dernier (16 %). Par ailleurs, le taux de non-réponse s'élève également à 22,9 %, ce qui complique l'interprétation mais peut aussi révéler une difficulté à imaginer un départ hors du cadre VRF.

Le scénario d'un départ sans la présence de leur proche aidé-e suscite davantage de réticences. Près de la moitié des participant-es (44,6 %) y sont opposé-es. Toutefois, on observe une évolution : 26,5 % répondent positivement à cette possibilité en 2024, contre 19,8 % l'année précédente.

En somme, ces éléments mettent en lumière l'importance du VRF dans l'offre de répit et vacances proposée aux aidant-es. Ce dispositif semble mieux répondre à leurs besoins que d'autres formules de départ, notamment celles impliquant une séparation temporaire avec la personne aidée.

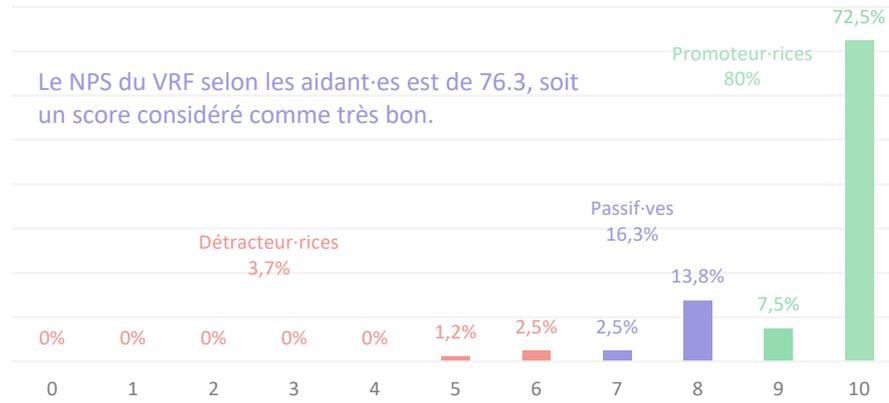
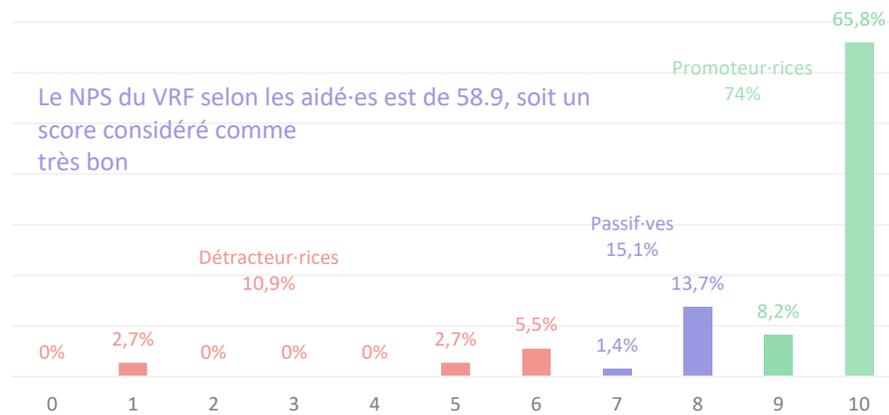
GRAPHIQUE 28. INTENTION D'UN NOUVEAU DÉPART EN VACANCES



5.3 UNE EXPÉRIENCE À RECOMMANDER

Le NPS (Net Promoter Score) permet d'évaluer la propension d'un-e client-e à recommander un produit ou un dispositif. Cet indice est calculé à partir de la différence entre la part de promoteur-rices (personnes ayant attribué une note de 9 ou 10) et celle de détracteur-rices (notes de 0 à 6). En 2024, le NPS a été mesuré pour deux types de populations : les aidant-es et les aidé-es.

Chez les aidant-es, 80 % ont donné une note de 9 ou 10, devenant ainsi des promoteur-rices, tandis que seulement 3,7 % se situent parmi les détracteur-rices. Le NPS atteint ainsi 76,3, ce qui correspond à un score excellent. Ce score est en hausse pour la deuxième année consécutive et dépasse ceux enregistrés les années précédentes : 75,2 en 2023, 65,4 en 2022 et 78 en 2021.

GRAPHIQUE 29. RECOMMANDATION DE VRF
SELON L'AIDANT-EGRAPHIQUE 30. RECOMMANDATION DE VRF
SELON L'AIDÉ-E

Quant au score pour les aidé-es, il est important de noter que leur avis a été recueilli de manière indirecte, par l'intermédiaire des aidant-es, destinataires du questionnaire. Cette méthode de recueil se traduit, d'une part, par un taux de non-réponse plus élevé (12 %) que celui observé chez les aidant-es (3,6 %) et, d'autre part, par une fiabilité moindre des données.

Trois quarts des aidé-es sont des promoteur-rices du VRF, alors que seulement un sur dix est détracteur-riche. Le score obtenu pour les aidé-es est ainsi de 58,9, soit 17,4 points de moins que celui des aidant-es. Cette différence soulève une question : s'agit-il d'un biais introduit par le mode de recueil indirect, ou bien reflète-t-elle une expérience réellement distincte entre aidé-es et aidant-es ? Un recueil direct des retours des aidé-es, permettant un croisement des points de vue, serait nécessaire pour mieux comprendre cet écart.

6. ÉLÉMENTS CLÉS À RETENIR

En 2024, le séjour au VRF continue de répondre positivement aux attentes des aidant-es, offrant un moment de répit bienvenu et permettant de couper avec le quotidien. Les résultats de l'enquête révèlent des effets bénéfiques sur le bien-être des participant-es, tant au niveau physique que psychologique. Toutefois, quelques points présentent des baisses par rapport aux années précédentes et d'autres aspects nécessitent des ajustements. Malgré cela, l'adhésion à l'idée d'un nouveau séjour reste forte, avec un taux de satisfaction global encore élevé. Voici les principaux enseignements à retenir de cette étude :



LE PROFIL DES VACANCIER-ES

- En 2024, les femmes représentent près des deux tiers des aidant-es (64,9 %), confirmant une nette féminisation de ce rôle. La part des hommes, bien que toujours minoritaire (35,1 %), progresse légèrement par rapport aux années précédentes. La tendance est inversée du côté des personnes aidées : 58,1 % sont des hommes.
- L'âge moyen des aidant-es atteint 60,7 ans en 2024, en hausse par rapport aux années passées. Celui des aidé-es est de 39,3 ans. On constate un vieillissement significatif de la population concernée.
- Dans la quasi-totalité des cas, la personne aidée appartient à la famille proche de l'aidant-e. Les enfants restent la catégorie la plus représentée (64,9 %). Les conjoint-es sont de plus en plus nombreux-ses (21,6 %).
- La cohabitation entre aidant-e et aidé-e reste fréquente : 63,5 % vivent ensemble, mais cette proportion diminue lentement d'année en année. Près de 30 % des personnes aidées résident désormais en établissement collectif.
- Le vieillissement des aidant-es s'accompagne d'une hausse du nombre de retraité-es dans cette fonction : ils et elles représentent 44,6 % des répondant-es en 2024, contre 35,8 % en 2023. À l'inverse, la part des aidant-es en emploi chute à 33,8 %.
- L'intensité de la dépendance des aidé-es est particulièrement élevée : 95,9 % des aidant-es accompagnent une personne présentant un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80 %. Cette réalité traduit la lourdeur des situations accompagnées.
- Les parcours d'aide sont majoritairement longs : les aidant-es accompagnent leur proche depuis 20,7 ans en moyenne, une durée en hausse. Trois répondant-es sur quatre sont dans ce rôle depuis au moins 10 ans, confirmant un engagement durable.
- Le rôle d'aidant-e demande un investissement quotidien important : en moyenne, ils et elles y consacrent plus de 10 heures par jour. Le groupe le plus courant (30,2 %) déclare y passer entre 4 et 8 heures par jour.
- Tous les aidant-es ne mobilisent pas de soutien extérieur : 11,6 % déclarent n'avoir recours à aucun service. Parmi celles et ceux qui en utilisent, la majorité (52,5 %) y ont recours pour un à trois types de services.
- Les soins paramédicaux sont les soutiens les plus couramment sollicités : 78,5 % des répondant-es y ont recours (kinésithérapie, orthophonie, etc.). L'accueil temporaire ou de jour est aussi mobilisé par 46,6 % des aidant-es.

- À l'inverse, les soutiens psychologiques restent très peu sollicités : entre 63,9 % et 78,4 % des répondant-es déclarent n'y avoir jamais eu recours, ni pour l'aidé-e ni pour l'aidant-e.

LA PRÉPARATION DU SÉJOUR

- En 2024, un peu plus d'un tiers des répondant-es (36,2 %) réalisent leur premier séjour dans un VRF, un taux en baisse par rapport à 2023 (44,4 %). Un autre tiers environ avait déjà participé une à deux fois à ce dispositif.
- Les associations constituent toujours la principale porte d'entrée vers le VRF, citées par 26,5 % des participant-es. Les recommandations de proches ou connaissances représentent également une voie d'accès importante, mentionnée par 31,4 % au total.
- Pour 61,5 % des aidant-es, la découverte du dispositif a été le déclencheur de leur projet de départ en vacances. Ces données confirment le rôle moteur du VRF dans la concrétisation de séjours de vacances.
- Le besoin de répit demeure la première motivation de départ, même si sa part diminue progressivement : elle est citée par 75,9 % des répondant-es en 2024. La prise en charge médico-sociale reste également un facteur fort de décision.
- D'autres motivations gagnent en importance cette année, notamment l'envie de vacances, la possibilité de partir avec son ou sa proche aidé-e et l'aide financière proposée.
- La procédure d'inscription est globalement bien accueillie : les relations humaines, notamment l'écoute et la disponibilité du personnel, sont fortement valorisées (jusqu'à 78,8 % de « très satisfait-es »).
- Certains points techniques apparaissent comme perfectibles, notamment la clarté des informations et la simplicité du processus. Cela n'empêche pas une perception modérée de la charge mentale liée à l'inscription (note moyenne de 4,1/5).
- Pour la majorité des aidant-es, la préparation du séjour s'est déroulée sans encombre : 72,3 % n'ont signalé aucune difficulté. Quand des difficultés sont évoquées, le financement du séjour reste l'obstacle le plus courant (15,7 %).

ÉVALUATION DU DISPOSITIF D'OFFRE

- En 2024, la majorité des séjours ont eu lieu en été, principalement en juillet (27,7 %) et en août (15,7 %). Toutefois, une dynamique nouvelle apparaît avec une hausse notable des départs en mai, juin et septembre.
- Le format d'une semaine reste le plus fréquent, choisi par 61,4 % des participant-es, bien que ce chiffre diminue légèrement. À l'inverse, les séjours de deux semaines gagnent du terrain, atteignant 33,7 %.
- Le transport vers le lieu de séjour se fait très majoritairement en voiture (94 %), qu'elle soit personnelle, louée ou prêtée. Le coût perçu du déplacement reste modéré, avec une note moyenne de 2,4 sur 5.
- Les niveaux de satisfaction à l'égard des services proposés par le VRF restent très élevés en 2024 : entre 88 % et 98,8 % des répondant-es se déclarent satisfait-es. On note cependant un léger recul du nombre de personnes « très satisfait-es ».
- Le sentiment de sécurité reste l'élément le plus unanimement apprécié pour la troisième année consécutive, avec 98,8 % de satisfaction. La qualité de l'accueil suit de près, saluée par 96,4 % des participant-es.
- Les locaux et espaces communs sont les seuls aspects à enregistrer une baisse significative : le taux de satisfaction global passe de 93,8 % à 88 % entre 2023 et 2024.
- L'hébergement continue d'être très bien évalué, avec des notes moyennes allant de 4 à 4,7 sur 5. Néanmoins, on observe une baisse modérée, notamment concernant la qualité des équipements.

- Les activités proposées aux personnes aidées enregistrent une amélioration sensible : 89,2 % des participant·es s'en déclarent satisfait·es. Les animations destinées aux aidant·es, elles, restent stables autour de 78,3 %.
- L'aspect ludique des activités gagne nettement en reconnaissance, devenant l'élément le mieux évalué avec 84,4 % de satisfaction. En revanche, la diversité des activités reste perfectible (72,3 %).
- Le nombre d'aidant·es n'ayant rencontré aucune difficulté pendant leur séjour atteint un sommet en 2024 : 59 %. Cela fait de cette année celle présentant le moins de problèmes signalés depuis 2021.
- Certaines difficultés progressent néanmoins. Partir loin de chez soi (13,3 %) et le sentiment de ne pas être réellement en vacances (12 %) sont les plus fréquemment mentionnées cette année.
- À l'inverse, trois difficultés enregistrent un recul, dont la plus marquée concerne la prise en charge médico-sociale. Elle ne constitue plus un problème que pour 7,2 % des répondant·es.

LES GRANDS EFFETS PSYCHOSOCIAUX

- Une très large majorité des aidant·es rapportent des effets positifs de leur séjour au VRF, notamment une coupure marquée avec le quotidien et un sentiment fort de soutien dans la prise en charge, chacun cité par 96,4 % des répondant·es.
- Bien que toujours élevés, deux effets montrent une baisse par rapport à 2023 : le repos et le sommeil (84,3 %) ainsi que l'apprentissage du lâcher-prise (85,5 %) sont un peu moins ressentis cette année.
- En matière de santé globale, 50,6 % des aidant·es déclarent une amélioration. Le sommeil s'améliore pour 42,2 %, tandis que l'appétit évolue peu, 69,9 % ne notant aucun changement, malgré 24,1 % d'amélioration.
- La fatigue morale recule nettement, avec 59,1 % des aidant·es déclarant s'en sentir soulagé·es, soit une progression de 12,2 points par rapport à 2023. Le stress diminue également pour 57,5 %, en nette hausse (+13,1 pts).
- Le sentiment d'isolement recule pour 38,6 % des aidant·es, mais la majorité (53 %) ne perçoit aucun changement sur ce point.
- Le séjour semble favoriser l'évolution du rôle d'aidant·e : plus de la moitié affirment qu'ils ou elles délèguent davantage (55,4 %) ou prennent plus de temps pour soi (47 %). Cependant, seuls 30,1 % posent mieux leurs limites.
- En termes de reconnaissance, 44,6 % des aidant·es se sentent davantage reconnu·es dans leur rôle, 34,9 % disent avoir gagné en assurance, et 32,5 % ont renforcé leur confiance en soi.
- L'amélioration des relations avec la personne aidée est marquée cette année, avec 63,9 % des aidant·es constatant une évolution favorable, un chiffre en nette hausse par rapport aux années précédentes.
- Le séjour permet également de tisser ou renforcer des liens : 9 aidant·es sur 10 déclarent avoir fait de nouvelles rencontres, et 38,6 % disent avoir retrouvé d'anciennes connaissances pendant le séjour. Les relations amicales évoluent positivement pour 43,4 % des aidant·es, un chiffre en léger recul par rapport à 2023.
- Du point de vue des personnes aidées, les effets perçus sont également positifs : elles notent un mieux-être de leur aidant·e, visible à travers une fatigue moindre, une écoute renforcée et une plus grande disponibilité.

BILAN GLOBAL

- En 2024, 85,4 % des aidant-es ayant participé à un séjour au VRF estiment que celui-ci a répondu à leurs attentes.
- 13,4 % estiment que leurs attentes n'ont été que partiellement satisfaites, tandis que 1,2 % se disent totalement insatisfait-es. Les principales réserves concernent une prise en charge jugée parfois insuffisante de la personne aidée.
- En 2024, la note moyenne attribuée au VRF pour le maintien à domicile de l'aidé-e est de 7,73. Elle est donc moins élevée que celle de 2023 (8,1).
- La perspective de revenir au VRF séduit une très large majorité des personnes interrogées : 86,8 % se disent prêts à y séjourner de nouveau, tandis que 9,6 % restent indécises. Aucun rejet catégorique n'a été exprimé.
- Lorsqu'il est question de partir en vacances ailleurs qu'au VRF, les avis sont beaucoup plus partagés. Le scénario d'un départ sans la présence de leur proche aidé-e suscite davantage de réticences. Près de la moitié des participant-es (44,6 %) y sont opposé-es.
- Le NPS selon l'aidant-e atteint ainsi 76,3, ce qui correspond à un score excellent. Ce score est en hausse pour la deuxième année consécutive et dépasse ceux enregistrés les années précédentes. . Le score obtenu pour les aidé-es est de 58,9, soit 17,4 points de moins que celui des aidant-es.

« Très bonnes vacances au VRF des Cizes. Mention très bien pour le personnel aidant. Très satisfait. Locaux très bien adaptés pour le handicap ainsi que les espaces extérieurs. »

« Malgré une présence et un suivi effectif il y a un bon esprit de tolérance et de respect au VRF qui permet de d'y sentir libre et de se détendre. »

« Ce furent de supers vacances et un grand plus pour mon mari et moi même. Notre fille a été ravie de voir son père et moi-même plus sereins et capables de la laisser une journée aux soins du VRF. »

« Ce premier séjour m à beaucoup plus ainsi qu'à ma fille. Cela reste une belle expérience que je recommanderais aux parents d'enfants en IME qui ont du mal à partir en vacances avec leur enfant, également fait de belles connaissances. »

« Le séjour m'a fait beaucoup de bien comme les trois précédents ! Enfin de vraies vacances car nous avons eu des propositions de sorties vers l'extérieur seuls ou avec notre proche en étant accompagnés, ou non ! Nous découvrons toujours davantage la région ! C'étaient donc des vacances et pas seulement du répit ! Et ça m'a fait beaucoup de bien ! »

Contacts

Vacances Ouvertes
21 rue Franklin
93100 Montreuil

Tél. 01 49 72 50 30
bienvenue@vacances-ouvertes.asso.fr
www.vacances-ouvertes.asso.fr

